
colorchecker CLASSIC
x-rite
mm

Papiers de M. Thurot.

XV.

Notes diverses

USAGE

Cabinet
2. 6.
13 7bre
3,809.

Valagny le 9 7bre 1832

R. E.



Monsieur mon seigneur le ménitre

j'ai pris la liberté des vous et crire deux mots de lettre pour pour vous aprandre que j'ai conchurvé l'aymable drapous depuis la première révolitions qui ceire da lant de napoleons que aux momans de notre brilante révolutions du 26 27 28 juillet je me suis in prêhé daleur chareur laimable drapous que j'avé que je gardeus ceretéments dans un andrèit que perchoné ne savis rien déciuté je lai presenté à me brave adménitre voilat laymable drapous que j'ai conchurvé depuis la primière révolutions qui ceire du lant de napoléons, déciute tout me adménitre on crius monsieur le maire vous aures la bonté des crie à monsieur mon seigneur le ménitre que nous panchons que dans notre départements san trouvarat pas dotre maire qui soit porteur du drapous comme vous Monsieur mon seigneur ces j'ai lant tardé à vous et crire ces pour la crente que j'avé que notre gouvernements ne sois pas bien à fuire me j'ai pris courage que je vois que notre gouvernements et bien à fuire

Monsieur mon seigneur je me mis à genous aux pieds de votre grandeur an vous démandans mile fois pardont



2

Et En vous priant de grace de me faire Reponche Ces
pour Savoir Cis jai fait un Bien ou un mall davoir Concheuvré
laymable drapeau tricouleur depuis la premiere Revolutions qui avoi servis
du tans de napoleons que tout Brave Citoyens francois nous devont faire
pour le Conchervé Et notre Bon Roi Louis philippe Rois de francois
Et fenichant mat lettre je me suis mis a genous En vous demant
mile fois pardont mon seigneur le ministre
je suis votre tres humble Et tres obeichant
Serviteur

Allezon [illegible] Emard

iardin du Luxembourg. On y verra de quel prix deviennent pour l'enfant ou le jeune homme emprisonnés à un troisième étage de la grand'ville la verdure d'un feuillage, une statue découpée sur un ciel au bout d'une allée, la couleur du couchant, le parfum d'une branche de lilas. Un autre morceau, *le Bateau-mouche*, raconte ce que représente encore pour le vrai Parisien de charme des yeux la nuance de l'eau de la Seine, les points de vue divers de la rive...

Pour moi, qui de Paris fais mes seules amours,
J'accomplis ce voyage au moins tous les huit [jours;
J'en connais tous les coins par cœur, je me rap- [pelle
Combien la flèche d'or de la Sainte-Chapelle
Par un matin d'hiver anime le tableau;
J'ai noté le fracas impétueux de l'eau
Quand, cédant à l'effort du bateau-mouche en [marche,
Elle va se briser sous les ponts, contre l'arche.
De tous ces riens charmants je ne suis jamais las.
J'ai pour ami, devant le port Saint-Nicolas,
Un vieil arbre isolé qui montre ses racines...

Et toute une psychologie apparaît par derrière ces sensations du menu détail des paysages de la banlieue ou des quartiers travailleurs. Dans le décor des rues populeuses ou paisibles les passions humaines s'affinent et se particularisent. La vie étroite fait les cœurs plus facilement pénétrés par la joie ou par la douleur. Quelque chose de maladif, mais aussi de plus délicat, se révèle par la pâleur et par la nervosité des habitants de ces intérieurs resserrés dont un pot de fleur est parfois toute la grâce. De silencieux dévouements se manifestent par d'humbles sacrifices. Je trouve dans ce même nouveau recueil de M. Coppée un autre poème très court, celui-là, le *Raisin*, qui est le récit d'un de ces sacrifices. C'est dans un pauvre ménage, le père va mourir. Le médecin a dit : « S'il pouvait manger !... » On prononce le mot de raisin, et le malade sourit faiblement. On est en mars. Il n'y a plus d'argent à la maison.

On se saigna. Le soir, à ce pauvre chevet,
— Dans la boite portant la marque de Chevet
Et montrant les grains durs et roux sous la dentelle
De papier, — tentatrice, appétissante et telle
Qu'au dessert parmi les gourmets de belle humeur,
Parut la ruineuse et splendide primeur...

Mais l'agonisant, dans le dégoût suprême de sa fièvre, détourne la tête. Il meurt.

La misère attendait les enfants et la mère;
Mais le surlendemain, à l'école primaire,
Les orphelins faisaient envie aux écoliers,
En tirant ce raisin de leurs petits paniers.

Ces derniers vers qui achèvent par une ironie la navrante tristesse du tableau, trahissent le sceptique, tendre où cruel, qui se cache dans tout frère de Gavroche, — et ne reconnaissez-vous pas quelques-uns des traits essentiels de la poésie de M. Coppée : le minutieux réalisme de la description, le goût des humbles et de leurs sentiments comprimés, une nervosité exquise jusqu'à en être douloureuse, et enfin flottant sur toute l'œuvre, comme un sourire désabusé qui parfois se creuse en rides, ainsi que dans cette belle lamentation du *Cahier rouge :*

Tout vit, tout aime, et moi, triste et seul, je me [dresse
Comme un arbre séché sur le ciel du printemps.
Je ne peux plus aimer, moi qui n'ai que trente ans,
Et je viens de quitter, sans regret, ma maîtresse...

***

Le milieu des sensations donne la matière de son œuvre à l'écrivain. Le milieu artistique où il vit lui donne sa forme. M. François Coppée a composé ses premiers vers sous l'influence des idées qui gouvernaient la jeune école poétique entre 1860 et 1870. Il y a eu là un réel mouvement de renaissance auquel présidèrent MM. Leconte de Lisle et Théodore de Banville. C'était le romantisme réapparaissant après les vingt années de prose rimée dont Ponsard avait été le héros. Un culte de la forme qui peut sembler excessif aujourd'hui était alors nécessaire pour rétablir le goût du vers nombré, des rimes savantes, du style coloré. On raffinait sur le « rendu » matériel dont Victor Hugo a donné de si étonnants exemples. Les *Emaux et camées*, de Théophile Gautier, étaient la Bible sans cesse feuilletée de ces intransigeants de l'art pour l'art qui se réjouissaient de n'être point populaires et se targuaient volontiers d'être impassibles parce que l'émotion déplace les lignes. Un d'eux écrivait :

A nous qui ciselons les mots comme des coupes,
Et qui faisons des vers émus, très froidement...

C'est l'outrance inséparable des combats littéraires. Il en va de l'esprit comme de certains fusils : il faut viser trop haut pour frapper juste. Cependant, le plus vibrant des rhéteurs, Baudelaire, était un des aides du nouvel Olympe, et c'est par l'imitation de cet éloquent malgré lui que M. François Coppée sut se dégager de ce qu'aurait eu pour son esprit d'immobilisant cette hiératique et roide façon de comprendre l'art. Il a fait au Parnasse, si l'on peut dire, ses études de doigté; et pour lui cette éducation fut plus nécessaire que pour tout autre. Car l'*expression* seule peut sauver de la trivialité un peintre en vers du parisianisme de banlieue, et si l'*Enfant de la balle* ou la *Marchande de journaux* étaient traités à la Musset. avec un faire abondant et incorrect, toute poésie en serait exilée. Il y faut le serré du rythme et de la rime, un trait qui confine à la miniature, en un mot, cette perfection dans le mince détail du mot. qui donne un relief d'eau-forte à la moindre vignette.

Un soir, — les premiers froids étaient déjà venus, —
Au fond de la chétive échoppe, j'aperçus
Un spectacle nouveau, qui me fit de la peine.
C'était un pauvre enfant, — huit ou dix ans à peine, —
Blond, pâle, l'air malade, habillé tout en deuil,
Qui se tenait assis dans un petit fauteuil,
Ayant sur genoux un vieux dictionnaire
Et regardant avec des yeux de poitrinaire...

***

Le défaut de ce style à arêtes vives est la sécheresse, comme l'écueil de cette inspiration est précisément la miniature, l'exagérée et infiniment petite analyse de la physionomie quotidienne des choses. Mais on n'est jamais un novateur sans payer de quelque manière la gloire, — car c'en est une, — d'apporter une note inédite, un petit frisson nouveau du style. Tel quel, avec ses volumes déjà nombreux, M. François Coppée est un des deux poètes que la génération d'il y a dix ans peut citer parmi les maîtres. L'autre est M. Sully-Prudhqmme. Il semble que tous les deux aient maintenant à couronner le travail de leur jeunesse par une œuvre de synthèse qui serait pour M. Sully-Prudhomme un grand poème philosophique, et pour M. François Coppée un grand poème moderme, dans la manière de son *Olivier*. Nul mieux que lui, écrivain parti de la bourgeoisie humble et arrivé à une aristocratique situation d'auteur à la mode, ne saurait rendre les deux faces de son cher Paris : la modeste et la triomphante, la résignée et l'excessive, Paris qui se prive et Paris qui abuse. Jamais le poète n'aura l'oreille du public, comme on dit, plus à la portée de sa voix, et jamais il n'a eu — son nouveau livre le prouve — la voix plus souple, plus forte, plus capable de dire le mot définitif que tout écrivain de race se doit de dire sur son expérience de la Vie.

PAUL BOURGET.

ACTES OFFICIELS

Rapport au président de la Répub
d'un décret, relatif à l'expropriati
d'utilité publique à la Guyane

Sont convoqués pour le
chain, à l'effet d'élire
seil général, les élect
D'Aramon (Gard),
croix, décédé; d'Ho
cement de M. Goud
en remplacement

Ont été conv
l'effet d'élire
électeurs du
cution de la
du canton
était comp
ton dont
les électe
en exécu

M. G
naire,
de vais

M.
a été
chem
sonn
trai



reuse idée d'en demander la préface à M. Marc Monnier, qui était bien l'écrivain le plus capable de trouver du nouveau sur le philosophe de Genève, et qui en a réellement trouvé. Les gravures des *Confessions* sont dues à la pointe prestigieuse de M. Hédouin.

Les *Confessions* de Rousseau sont en vente à la Librairie des Bibliophiles, rue St-Honoré, 338. — Prix du volume : 12 fr. 50.

—

M. Jules Lermina vient de publier chez Dentu un nouveau roman très original. C'est un drame intime, d'un intérêt exceptionnel, à raison de la situation toute particulière dans laquelle se trouve placée la principale héroïne. Sobre d'incidents, ce drame s'élève graduellement par son développement naturel jusqu'aux péripéties les plus violentes. Tout y est profondément étudié, les caractères et les mœurs, et l'auteur a certainement mis là tout son talent. C'est dire qu'un grand succès est assuré à la *Criminelle*.

—

Avec *Un drame de la rue*, traduit par Mme Judith Bernard-Derosne, que la maison Ollendorff vient de publier, nous entrons en pleines mœurs anglaises. Rien de plus poignant que les péripéties de ce drame étrange, dont l'intérêt ne languit pas un instant, mais aussi rien de plus vrai, de plus vécu, de plus humoristique à la fois, que ces études à la Dickens, prises sur le vif et que l'auteur, M. Edmund Yates, nous donne à chaque page avec une verve étourdissante.

—

Bulletin de la Société de Législation com-
...ée. — Sommaire du numéro 6 :
...ce du 11 *mai* 1881. — Membres nou-
... — Ouvrages offerts à la Société. — Ob-
... de M. Crisenoy sur le rapport pré-
...istre de l'intérieur et des cultes sur
...ancière et matérielle des com-
...Etude de M. Dehaye sur le
...Londres. — Communication
...sur la loi votée en Bel-
...êtes parlementaires. —
...bert-Valleroux sur la
...riers. — Communica-
...ésumé du président
...législations euro-

...tion de la lan-
...ues du Nord.
...ement anglais.

THÉATRES

Hier, au Gymnase, ont commencé les répétitions des *Femmes terribles*. Cette pièce ne sera jouée probablement qu'à la réouverture.

—

La reprise de la *Biche au Bois*, à la Porte-Saint-Martin, est presque certaine. Elle dépend encore de l'époque à laquelle MM. Dennery et Jules Verne livreront leur *Voyage à travers l'impossible*.

La *Biche au Bois*, remaniée par MM. Blum et Toché, serait jouée par Mlle Alice Reine dans le rôle du prince Charmant, et une débutante, Mlle Marguerite Boulanger, dans celui de la princesse Désirée.

—

Un de nos confrères assure que Mlle Goby, la jeune ingénue du Vaudeville, va renoncer au théâtre ; elle épouserait, en octobre prochain, un attaché d'ambassade.

—

L'Association des industries de Paris donnera son premier concert sous le patronage de M. Krantz, sénateur, avec le concours des principaux artistes de Paris, au palais du Trocadéro, le 19 juin prochain.

—

La Société générale des concerts a inauguré, avec un très grand succès, la série des concerts qu'elle va donner dans le jardin du Palais-Royal.

De huit à onze heures du soir, la foule a été telle dans le jardin qu'il était difficile de le traverser.

Si nous en jugeons par le nombre des personnes qui se pressaient autour du bassin, dans l'enceinte réservée (prix d'entrée, 1 fr.), la recette a dû être énorme.

PROGRAMME DES SPECTACLES
DU 16 JUIN 1881

OPÉRA. — Relâche.
THEATRE-FRANÇAIS, 7 h. 3/4. — Mlle de Belle-Isle.
OPERA-COMIQUE, 8 h. — Les Contes d'Hoffmann.
VAUDEVILLE, 8 h. — Le Voyage d'agrément.
GYMNASE, 8 h. — Le Chapeau d'un horloger. — Madame de Chamblay.
PALAIS-ROYAL, 8 h. — Divorçons !
PORTE-ST-MARTIN, 7 1/2. — Le Prêtre.

1

revenu	OBLIGATIONS (suite	Précédente clôture.	Derniers cours
..	Tramways Paris-Sud ....janv.	420 ..	420 ..
..	— Cie Générale.......id..	508 ..	509 75
..	Crédit Mobilier................id..	124 ..	... ..
..	Eaux 3 0/0.................. avril.	380 ..	... ..
..	Gaz de Bordeaux..............id..	520 ..	... .
..	Gaz Parisien..................janv.	530 ..	529 ..
..	Gaz de Madrid.................id..	520 ..	. ..
..	Cail. ....avril.	430 ..	... ..
..	Fives-Lille ....janv.	470 ..	470 ..
..	Messageries Maritimes 6 0/0. avril.	525 ..	522 ..
..	Omnibus ....janv	525 ..	532 ..
..	Voitures......................avril.	525 ..	522 50
..	Immobilière. ....ex 5e rép.	145 ..	145 ..
..	Transatlantiques.............janv.	518 75	518 ..
..	Suez.........................avril.	565 ..	567 50
..	— bons de coupons........nov.	89 50	89 50
	VALEURS DIVERSES		
..	Banque Hypothécaire.....août 79.	690 ..	690 ..
..	Société Franç. fin. (ex-c.9) fév. 81	695 ..	692 50
..	Bs Prêts l'Ind. a.500f.,250f.p.15oct81	610 ..	608 75
..	Crédit Foncier Colonial....juill. 79.	430 ..	. ..
..	Union générale...............janv.	1320 ..	1340 .
..	La Foncière (incendie).....mai 77.	587 50	587 50
..	Docks de Marseille.........mai 81.	700 ..	700 ..
..	Magasins Généraux ....janv.	610 .	607 50
..	Immobilière...............janv. 67.	17 50	21 ..
..	Messageries ....déc.	821 25	820 ..
..	Voitures......................janv.	795 ..	790 ..
..	Bone-Guelma.................avril.	660 ..	660 ..
..	Est-Algérien ....mars.	620 ..	620 ..
..	Nord-Est.................juillet 70.	190 ..	192 50
..	Tramways Paris-Nord....juillet 77.	150 ..	150 ..
..	— Paris-Sud.............	140 ..	145 ..
..	— ie générale..janv. 76.	330 ..	340 .
..	S.-Compt. des Entrepreneurs.janv.	315 ..	312 50
..	Eaux..........................id..	2400 ..	2380 ..
50	Gaz de Bordeaux..............id..	1100 ..	. ..
..	Gaz de Marseille.............avril.	750 ..	740
.15	Gaz de Madrid.................janv.	750 ..	741 25
..	Mines de Malfidano.......coup. 12.	1025 ..	1035 .
..	— de Mokta...............mai 81.	1517 50	1525 ..
..	Banq.hyp.de la Suède,ob. 4 0/0,r.500	473 75	476 25
45	Cail.......................juillet 76.	310 ..	... ..
..	Fives-Lille....................mai 81.	665 ..	660 ..
:0	Omnibus.........................janv.	1525 ..	1510 ..
..	Vid. et Engrais (Ce Parise)...juin 78.	320 ..	... ..
..	Tabacs d'Italie, actions............	915 ..	915 ..
..	Chemins de fer Russes..............	700 ..	700 ..
	FONDS ÉTRANGERS		
..	Consolidés Anglais..................	100 1/2	100 3/8
..	Belge 3 0/0........................	86 ..	.. ..
..	— 4 0/0..........................	106 ..	106 ..
..	Autriche 5 0/0 argent..............	68 3/8	68 1/2
..	Domaniales d'Autriche..............	313 50	312 ..
..	Hongrois 5 0/0......................	296 ..	297 ..
..	Egypte vice-roi 1866.	430 ..	. . ..
..	— Daïra-Sanieh..............	396 50	382 50
..	Obl. ch. de fer. J. ....15 avril	497 50	498 75
..	Obl. Domaniale déc.80	486 25	492 50
..	Espagne Extérieure 3 0/0..........	44 ./.	44 ./.
..	Etats-Unis 4 1 2 0/0...............	118 7/8	119 3/8
..	Italien 5 0/0.......................	55 ..	.. ..
..	Pagarès........	535 ..	538 ..
..	Romain 5 0/0..	93 ./.	95 ./.
..	Pontifical 1860-	93 ./.	94 ./.
..	— 1866..........................	91 3/4	92 ./.
..	Portugais 5 0/0....................	465 ..	460 ..
..	— 1877	275 ..	772 50
..	Russe 4 0/0 1867..................	385 .	385 ..
..	— 4 0/0 1869.....................	383 ..	384 25
..	— 5 0/0 1870.....................	89 1/4	89 3/4
..	— 4 1/2 0/0 1875................	80 1 8	80 1/2
..	— 5 0/0 Oriental 1879............	60 75	59 15
..	Tunisien 5 0/0......................	479 ..	487 50
..	Ottoman 1860.......................	96 50	96 ..
..	— 1863...........................	98 .	96 ..
..	— 1865...........................	97 ..	96 ..
..	— 1869...........................	97 ..	93 ..
..	— 1873...........................	95 50	95 ..

RE.

Il y a l'usage déclaré et l'usage douteux.

L'usage déclaré est celui dont on ne peut s'écarter sans choquer immédiatement ceux à qui l'on s'adresse. impression vive et désagréable produite par une manière de parler inusitée. – se conformer à l'usage est ce qu'il y a de plus commode. – vous ne pourrez pas être naïfs. on cesse d'être naïf quand on a l'intention de l'être.

L'usage est douteux 1° quand plusieurs manières de parler qui se sont introduites successivement sont employées concurremment sans qu'on aperçoive immédiatement celle qu'il faut préférer; 2° quand une manière de parler tombe en désuétude sans être généralement rejetée; ×3° quand une nouvelle manière de parler tend à s'introduire sans être généralement adoptée, l'emploi du parfait défini dans une narration, en conversation. mièvre. (affecté) compendieusement (longuement

Il faut être circonspect à décider et ne donner que des décisions motivées. – difficulté de juger une expression indépendamment de l'emploi qu'on en peut faire. – puissance de l'usage pour adoucir les cacophonies et effacer l'origine basse et fâcheuse × ou vicieuse des expressions. –

L'usage constant et l'usage partagé

Vive moribus praeteritis, loquere verbis praesentibus, atque id quod a C. Caesare .. in primo de analogia libro scriptum est, habe semper in memoria atque in pectore, ut tanquam scopulum sic fugias inauditum atque insolens verbum. A. G. 1, 10, 4

fils, fi.

× l'emploi du parfait défini en conversation mièvre (est pétulant

Voltaire dict. philos. art (35, 47)

rembler. art de sac ald. l'emp– créations en style mièvre A. 1878

mièvre = pétulant accompagné attifé dans le style

Il est toute tremblante parle-t-il



L'expression qu'on a à juger est-elle vicieuse ou indifférente ?

On décide si une expression est vicieuse en la rapportant 1° aux lois propres à la langue à laquelle elle appartient ; 2° aux lois communes du langage ; 3° à l'autorité.

1° Il n'est pas de fait sans cause et toutes les causes agissent suivant des lois générales. Toute langue a de telles lois, que l'on découvre en étudiant son histoire et en la comparant aux langues qui lui sont coordonnées et à la langue dont elles dérivent.

Une manière de parler est conforme à l'analogie, ou régulière, quand elle est conforme aux lois propres de chaque langue. Il y a anomalie ou irrégularité dans le cas contraire.

Aristote Eth. Nicom. V, 6 (1131 a 31) ἡ γὰρ ἀναλογία ἰσότης ἐστὶ λόγων καὶ ἐν τέτταρσιν ἐλαχίστοις. proportio. Et en particulier la proportion géométrique : 3:6::4:8. — Les écailles sont aux poissons ce que les plumes sont aux oiseaux. — en grammaire depuis Aristarque similitude de formes dans les mots de même espèce - pugnas est à pugno ce qu'amas est à amo. — fœderis est à fœdus ce que Veneris est à Venus. — Etant donnés trois termes de la proportion on connait le quatrième.

Cf. Quintilien 1, 6, 1-27

paciscor, pactus sum (XII tables pacunt) pepigi est à pacisco ce que cecidi est à cado (Quint. 1, 6, 10-11)

Il y a anomalie ou irrégularité quand une expression est contraire à l'analogie. Les anciens grammairiens attribuaient alto

irrégularité à l'usage, et opposaient l'usage (συνήθεια, usus) comme ~~[illegible]~~ la source de l'irrégularité à l'analogie comme la raison (ratio). — ~~mais l'irrégularité n'est ordinairement qu'ap~~ l'augment dans εἶπον. les verbes dits irréguliers.

L'analogie peut s'étendre au delà des formes. Il peut y avoir analogie dans ~~les~~ les sens [remplis des] dérivés, dans les formes, dans les significations, dans les constructions. — cendre, gendre. x — mentir est dangereux, le mensonge est dangereux. le pluriel avec les collectifs.

L'anomalie est très rare dans les langues. presque tout y est régulier. mais il ne faut pas confondre ~~[illegible]~~ les choses d'espèce différente. — εἶπον. les verbes irréguliers. — confusions de mots. périt éminent. mourant. — elle est toute tremblante. — restrictions apportées par l'usage à l'application des lois générales en français. construction de l'infinitif avec l'article. construction de l'infinitif avec un sujet.

Les clochers de la ville pendent à l'horizon. — vendere, pungere, cingere, jungere.

en un mot qui voudrait, parmi ces matières
soignant de tant d'esprits les divers manières
il compterait plutôt combien dans un printemps
Guenaud et l'antimoine ont fait mourir de gens
et était de trop (Giraud. gr. des gr. I, 377). — qui ne mourrait pour conserver son honneur, celui-là serait infâme.

x dans les suffixes. conformité au sens primitif et étymologique

à l'emploi des formes (dans toutes les langues) ~~[illegible]~~, ἀποθνῄσκειν. [illegible] ἔθηκα

confusion à l'analogie le vendere à côté de pungere, cingere, jungere, jungere. significations. compendieusement. mourant. éminent.



10

2° Il y a certains principes communs à toutes les langues. ce qui est harmonieux est préférable à ce qui ne l'est pas, ce qui est net et dégagé à ce qui ~~ne l'est~~ est équivoque ~~pas~~ ou embarrassé. – mollesse et négligences de prononciation. maisrie. ajeté. le p'tit. – cependamment. ressort. éminent.* – où et auquel. c'était à Rome l'hymen où j'étois destiné. – ce qui est expressif est préférable à ce qui est insignifiant. une manière de parler est expressive ~~est figuré~~, quand elle est figurée, quand la pensée est accompagnée d'une image ou d'un sentiment, effet des idiotismes ou gallicismes. ont plus de grâce et de naturel que les tours dont l'analogie est plus évidente et plus commune. bonhomme de père – tendent à disparaître de la langue écrite.

ce qui distingue doit être préféré à ce qui confond fils, fi, allier, allé, recourut recouvré, éminent, imminent

Laisse aujourd'hui
* pour l'élever ~~jusqu'~~ à soi ~~elle~~ les cendrait ~~elle~~ jusqu'à lui.

3° autorité de ceux qui parlent bien des grands écrivains, de l'Académie. L'autorité est une raison d'examiner mais non de croire commode quand on ne peut décider une question et dans les choses de peu d'importance. – usage du dictionnaire de l'Académie pour tailler les mots dans les difficultés orthographiques. mots unis par un tiret.

On n'est pas moins tenu de se conformer à l'usage dans ce qu'il permet, que dans ce qu'il adopte et ce qu'il rejette — on ne doit abandonner ce qui tend à tomber en désuétude, que quand l'expression est vieillie et n'adopter les néologismes que quand ils sont absolument nécessaires.

Quand l'usage ~~autorise~~ permet qu'on emploie concurremment plusieurs manières de s'exprimer, il n'est ni sensé ni juste de prétendre approuver les unes et condamner les autres. Il n'y a jamais d'ailleurs deux manières de s'exprimer absolument équivalentes et qui puissent toujours s'employer indifféremment. La distinction peut n'être pas toujours sensible à première vue; elle se découvre presque toujours à la réflexion et peut être appréciée par celui qui a un sentiment délicat du langage. Deux manières de s'exprimer dont la différence n'est pas d'une évidence immédiate s'appellent synonymes. Il y a des synonymes de mots, comme battre et frapper; ~~des~~ on peut reconnaître aussi les synonymes de constructions comme mentir est dangereux, le mensonge est dangereux. Il faut se garder d'une erreur où sont tombés habituellement les auteurs d'ouvrages



mots synonymes ; c'est de subtiliser sur les significations des mots et de prétendre établir entre eux des différences de signification lorsqu'il n'y a qu'une différence d'emploi. 1° Deux mots peuvent ne différer que par la manière dont ils se construisent. <u>an</u> et <u>année</u>. 2° Des mots ne diffèrent que parce que l'un est du style noble, l'autre de la langue vulgaire, un troisième de la langue familière, et même un quatrième du bas langage. 3° Un mot est de la langue technique ou scientifique, un autre de la langue vulgaire. — Il en est de même des constructions. La construction directe appartient à la prose, certaines inversions sont de la poésie. — Il est injuste et absurde de juger le style d'un poète d'après l'usage de la conversation et de la prose. L'usage permet et autorise en poésie une certaine liberté dont le poète peut et doit user, mais dont l'usage doit être légitimé par le succès.

quand une langue tend à se désorganiser, mais que ce mouvement de décomposition est à peine sensible, il faut rejeter ce qui tend à tomber en désuétude, à moins qu'il ne soit absolument vivace, et repousser ce qui tend à s'introduire dans la langue à moins qu'il ne soit absolument nécessaire. En général une ~~tourn~~ expression qui tend à passer d'usage est conforme au génie de la langue, et une expression nouvelle y est contraire. Si la désorganisation d'une langue est très avancée, il peut y avoir avantage à innover résolument, pourvu que l'on saisisse bien les principes ~~[illegible]~~ de la langue nouvelle qui se forme : les hexamètres de Commodien. les hymnes en vers dont les syllabes sont comptées et rimés.

nous avons exposé précédemment comment on peut apprécier si une expression est vivace.

Mais comment peut-on constater qu'une expression nouvelle est nécessaire ? Tout mot qui désigne des choses d'un usage nouveau ou des idées nouvelles est absolument nécessaire et doit être adopté sans hésitation. ainsi la technologie des arts et métiers, celle de la politique, la terminologie scientifique. En dehors de ces conditions on



14

ne doit pas employer d'expressions nouvelles, en particulier pour toutes les idées de l'ordre moral, pour tout ce qui se rapporte aux passions, aux sentiments, à la conduite de l'hommes; un terme nouveau qui n'est pas généralement adopté ne présente jamais un sens aussi net ~~et~~ [aussi précis] aussi vif qu'un terme usité. Il a toujours l'inconvénient d'étonner plus ou moins et de distraire l'attention du fond des choses. Ensuite c'est le parti le plus sûr. car de tous les mots nouveaux qui tendent à s'introduire dans une langue pendant une génération, c'est le plus petit nombre qui s'y établit définitivement.

Il faut respecter l'usage en ce qu'il permet, comme il faut le suivre en ce qu'il ~~approuve~~ adopte et ce qu'il ~~condamne~~ rejette. — ne pas juger la langue de la poésie d'après celle de la prose, liberté nécessaire au poète. — Il n'y a jamais deux manières de s'exprimer absolument équivalentes. synonymes de mots comme battre et frapper; synonymes de construction comme mentir est dangereux, le mensonge est dangereux. — Les synonymes ne diffèrent pas seulement par la signification mais encore par l'emploi 1° construction an et année. 2° styles noble, vulgaire, familier, bas. ironique. le sentir. 3° langue technique et scientifique. langue vulgaire.

Dans Aristote le bœuf et l'âne sont synonymes parce qu'ils peuvent être appelés tous deux animaux

Quand une langue n'est pas en pleine désorganisation, retenir ce qui tend à tomber en désuétude à moins que ce ne soit vicieux rejeter ce qui tend à s'établir, à moins que ce ne soit absolument nécessaire. ce qui tend à passer d'usage est en général conforme au génie de la langue, et les nouveautés lui sont contraires. quand le travail de décomposition est avancé innover résolument les nouveautés de commodité les hymnes en versions et syllabiques.

Tout ce qui désigne des choses d'un usage nouveau est désirées absolument



nouvelle doit être adopté. Technologie des arts et métiers, langue de la politique, terminologie scientifique : les néologismes ont moins de force et de grâce que les termes anciens. — De tous les termes nouveaux qui tendent à s'introduire le plus petit nombre réussit à s'établir définitivement.

Que faut-il entendre par épurer, fixer une langue ?

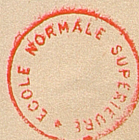
Le pouvoir des individus sur la langue est très limité.

Ils ne peuvent créer de nouveaux principes ni maintenir les anciens.

Ils peuvent plus sur les mots que sur les constructions ~~leurs formes~~, plus sur les constructions que sur les formes, rien sur les sons articulés. — Cette influence est impersonnelle, anonyme, indépendante de l'autorité de ceux qui l'exercent.

Ce pouvoir ne s'exerce que sur l'usage d'auteur dont la part est variable suivant les temps et les pays. La France, l'Angleterre.

Aux époques de fluctuation, possibilité de faire prévaloir des principes qui soient en harmonie entre eux et de ralentir les changements. La France au commencement du 17e siècle, l'Allemagne au 18e. Ce travail encore plus collectif qu'individuel.



L'usage est constant ou déclaré quand les mots sont prononcés de la même manière employés dans les mêmes acceptions et construits suivant les mêmes règles, par tous ceux qui ~~parlent~~ parlent ~~une~~ la langue et ~~dont l'usage~~ qui passent pour la parler le mieux ~~est considéré comme le meilleur~~ ~~pour bien parler~~.

L'usage est douteux ou partagé 1° quand plusieurs manières de parler d'origines diverses sont employées concurremment sans ~~qu'on ait~~ que l'une prévale décidément sur l'autre ~~encore immédiatement celle qu'il faut préférer~~ : fils, fix, plier, ployer ; c'est ce qui arrive 1° quand ceux qui parlent une langue pratiquent beaucoup une autre langue soit le latin soit une langue moderne.

2° quand une manière de parler tombe en désuétude sans être généralement rejetée : le participe défini en accusation ; mièvre dans le sens de pétulant.



20

3° quand une nouvelle manière de parler tend à s'introduire sans être généralement adoptée: le prétérit indéfini en conversation; mièvre a dit d'un style affecté prétentieux, un style mièvre mièvrerie se dit d'une certaine affectation puérile dans la manière de parler, d'une [...] de la mièvrerie dans son langage, dans son style »

Ac. 1878 — (dans le but — conjointement — longuement)

Il n'est pas de langage où l'usage ne soit que constant ~~ou partagé~~, exclusivement. Les proportions ~~La part~~ de l'un et (elle) de l'autre varient suivant les ~~pays~~ lieux et les temps. La part de l'usage constant est faible dans les pays, ~~où~~ comme l'Italie, où un certain langage n'a obtenu pas la prééminence, Manzoni a cru devoir écrire ses Fiancés dans le dialecte Florentin, et dans les temps, où, comme au XVIe siècle en France, la langue change rapidement et profondément.x La part de l'usage constant a été très forte en France au XVIIe siècle, où le langage de la cour servait de règle pour la prononciation et celui des classiques du siècle de Louis XIV pour la langue [illegible]

cf. St Beuve Portraits contemporains IV 1851 p. 222 et suiv. (article Fauriel)

x de nouvelles manières de parler tendaient à s'introduire sans être ~~reçues~~ adoptées généralement et d'anciennes manières de parler tendaient à tomber en désuétude sans être généralement rejetées

autant de ~~langages~~ manières de s'exprimer que d'individus. — particularités de prononciation. — choix ~~des mots~~ et combinaison — constructions et arrangement. — impressions différentes produites par les mêmes sons, les mêmes mots et les mêmes constructions sur les hommes. le mot cheval. le mot chien.

~~impossibilité où est l'homme de ~~créer~~ construire une langue par voie de réflexion un système de combinaisons réfléchies. — impossibilité de la faire adopter sans modifications.~~

~~nécessité de se conformer à l'usage.~~ * — on on parle suivant son instinct, comme on trouve le plus commode de parler — on on tâche de bien parler, de parler et d'écrire purement et correctement. La question de la pureté ne se pose que pour les gens cultivés.

× les différences individuelles contrebalancées par la nécessité de se faire comprendre ~~de~~ ceux à qui l'on parle, et qu'on partage toute la pensée (?) — influence subie involontairement ~~part~~ de l'esprit de ceux avec qui l'on vit.

La pureté est la conformité à l'usage. — L'usage est la manière de s'exprimer telle que la coutume l'établit. la coutume est une habitude commune à une société tout entière.

L'usage diffère suivant les conditions sociales, les lieux et les temps. — ville et campagne. — aristocratie et peuple. — gens cultivés et hommes sans instruction. — etc.

on n'a pas à décider quel est le bon usage. — en général la coutume le décide pour nous. — langage de la conversation. — langage de la littérature.

La manière dont parlent les hommes que leur condition et leur éducation mettent



au dessus des autres obtient la prédominance ville par rapport à la campagne — capitale par rapport aux provinces — aristocratie par rapport au peuple. — gens cultivés par rapport aux hommes sans instruction. — plus grande activité intellectuelle dans les villes, les capitales et les classes supérieures d'une société. — développé par la culture (poésie, littérature). — le langage varie plus lentement. on a une conscience plus nette ~~des~~ de la nature des sons articulés, ~~des significations~~ de la propriété des termes ~~des mots~~, ~~des lois~~ de l'exactitude des constructions. ~~mieux parlé~~ l'homme inculte parle comme il est au plus commode, l'homme cultivé comme il sait que l'on parle et que l'on écrit. ~~avoir parole~~ la maîtrise. le poète et homme d'esprit sans à son idée. × — la prononciation plus distincte et plus douce. — plus de termes pour l'expression des idées de l'ordre moral. — variété des constructions. — le vocabulaire populaire plus homogène. pour le fragile entier et intègre. mots empruntés au Latin. — la richesse est une compensation. dans l'ensemble le langage des classes supérieures et cultivées est plus pur. × moins de variétés individuelles. variétés de village à village. argot des ... difficulté d'écrire dans un patois, de constater l'usage.

× sentiment du beau, goût naturel d'élégance

× il est aussi en fait celui du plus grand nombre, si l'on compte parmi ceux qui le parlent les classes supérieures et ceux qui cherchent à les imiter. plus de fixité. moins de variétés individuelles.

le Français de Paris au moyen âge. — vers 1180 Quesnes de Béthune: encore ne soit ma parole françoise, si la puet on bien entendre en françois. — Romans ne histoire ne plait aux françois, se ils ne l'ont fait (Aymon de Varennes) — si m'escuse de mon langage rude malostru et sauvage; car nés ne suis pas de Paris (traducteur de Boèce)

— qu'il est Normanz; s'a mespris il n'en doit ja estre repris, se il y a de son langage (Richard de Lison). — Chaucer ne savait le Français de Stratford at Bow; mais celui de Paris lui était étranger. — aujourd'hui, parce que notre France n'obéit qu'à un seul roy, nous sommes contraincts si nous voulons parvenir à quelque honneur, de parler son langage, autrement nostre labeur, tant fut-il honorable et parfait, seroit estimé peu de chose ou peut-être totalement méprisé (Ronsard, art poétique). — au seizième siècle ceux qui vivaient à la cour du roi de France, les membres du parlement de Paris et de la cour des aides, les magistrats, les fonctionnaires, les bons prédicateurs passaient pour parler correctement (Robert Estienne et Palsgrave). — le bon usage est la façon de parler de la plus saine partie de la cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps (Vaugelas). — la manière ordinaire de parler des honnêtes gens de la nation... j'entends les personnes que la condition, la fortune ou le mérite élèvent au dessus du vulgaire, et qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion et par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes avantages (Dumarsais article construction, œuvres V, 38). — diffic

Le parler de la cour est aujourd'hui très mauvais pour estre langage de damoiselles et jeunes gentilshommes qui font plus de profession de bien combattre que de bien parler



culté de déterminer aujourd'hui ce qu'il serait entendu par les honnêtes gens.

Trois langues à Java : langue de cour, langue populaire, langue intermédiaire entre personnes de même rang. — chez les Marattes langue des fonctionnaires, langue des paysans. — difficulté de déterminer l'usage à suivre dans les confédérations. Italie. Allemagne.

L.

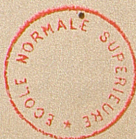
Italie S.-B. Portraits contemporains ~~Manzoni~~ Fauriel (IV, 222 suiv.)

La louange du poëme semble dépendre de la proprieté du parler vulgaire Fr

(Peletier 1555 Art poétique 18)

Suis d'avis que nous pouvons … faire contraccion les mots en iens, en ier et en ion …x quand ce ne seroit pour autre chose que pour assacher notre poésie d'entre les mêmes ou plus tôt d'entre les langues du commun (ibid. 86-87)

x à l'exemple des grecs & latins



Ronsard abbrégé de l'art poétique (1565) françois
Blanchemain VII 317

Tu auras en premier lieu les conceptions hautes, grandes, belles et non trainantes à terre (318)

Tu seras laborieux à corriger et limer tes vers (319)

Tu ne rejetteras point les vieux mots de nos romans, ains les choisiras avecques meure et prudente élection (320)

Tu sçauras dextrement choisir et approprier les mots plus significatifs des dialectes de nostre France ... et ne te faut soucier si les vocables sont Gascons Poitevins Normans Manceaux Lionnois pourveu qu'ils soient bons (321)

Les épithètes seront recherchez pour signifier et ~~non~~ pour remplir ~~ton carme~~ ou pour estre



aiguës en tes vers... le bâton de
Demest l'onde coulante... Les
Romains ont esté très curieux ob-
servation de ceste règle (325)

Tu pourras... à la mode
des Grecs qui disent οὔρεα
pour ὄρεα adjouster un u
après un o, pour faire ta
ryme plus riche et plus
sonante, comme troupe pour
trope, Callioupe pour Calliope
(329)

Tu n'oublieras jamais
les articles et tiendras pour
tout certain que rien ne peut
tant défigurer ton vers que les
articles delaissez : autant en
est il des pronoms primitifs
comme je, tu que tu n'oublie-
ras point non plus, si tu veux
que tes carmes soient parfaits
et de tous points bien accomplis (329)

Je te veux encore advertir de n'écorcher point le Latin, comme nos devanciers qui ont trop sottement tiré des Romains une infinité de vocables étrangers veu qu'il y en avoit d'aussi bons en notre propre langage. Toutefois tu ne les desdaigneras s'ils sont desja receus et usitez d'un chacun (334)

Tu composeras hardiment des mots à l'imitation des Grecs et Latins, pourveu qu'ils soient gracieux et plaisans à ~~l'oreille~~ l'aureille, et n'auras soucy de ce que le vulgaire dira de toy, d'autant que les poetes comme les plus hardis ont les premiers forgé et composé les mots, lesquels pour



estre beaux et significatifs

ont passé par la bouche des

orateurs et du vulgaire puis

finablement ont esté receus, louez

et admirez d'un chacun

(335)

De tous vocables quels qu'ils

soient, en usage ou hors d'usage

s'il reste encore quelque partie

d'eux soit en nos (? noms ?)

verbe adverbe ou participe

tu le pourras par bonne et

certaine analogie faire croistre

et multiplier, d'autant que

notre langue est encores pauvre

et qu'il faut mettre peine,

quoy que murmure le peuple

avec toute modestie de l'enrichir et cultiver.

exemple des vieux mots : de

verve, verver et ~~verve~~ vervement. essoine,
adverbe

essoiner, essoinement — vocables
verbes

ceux en usage comme pays, eau

feu, tu pourras faire paysler, ever, fouer, evement, fouement,

(335-336)

Malherbe

Ste Beuve tableau de la poésie française au XVIe siècle 150 et suiv.

— Causeries du lundi VIII, 54 et suiv.

Balzac lettre à Silhon (dans SB poésie du XVIe p. 161)

— Socrate chrétien disc. X (SB Poésie 152) — XXXIe entretien (Causeries VIII, 60)

Boileau lettre à Maucroix 29 avril 1695 ~~1699~~ la nature ne l'avoit pas fait grand poète mais il corrige ce défaut par son esprit et par son travail. car personne n'a plus travaillé ses ouvrages que lui. ~~Ma~~ Notre langue veut être extrêmement travaillée.

Docuit quid esset pure et cum religione scribere ~~atque adeo~~ docuit in vocibus et sententiis delectum eloquentiae esse originem atque adeo rerum verborumque collocationem ipsis rebus et verbis potiorem plerumque esse.

Pascal traduit la 18e Provinciale jusqu'à 13 fois — 16e post-scriptum : je n'ai ~~fait~~ fait celle-ci

SB Port Royal III, 36



34

plus longue que parce que je n'ai
pas eu le loisir de la faire
plus courte. — L'éloquence
est une peinture de la pensée
et ainsi ceux qui après avoir
peint ajoutent encore font
un tableau au lieu d'un
~~port~~ portrait.

Le langage ou la parole est l'expression de la pensée par les sons articulés.

L'homme se sert du langage pour communiquer sa pensée aux autres. La nécessité de se faire entendre et comprendre, ~~[illegible]~~ l'influence de l'imitation réciproque ~~[illegible]~~ font contracter aux hommes qui vivent ensemble l'habitude de parler de la même façon, c'est-à-dire d'exprimer les mêmes pensées par les mêmes sons articulés. une habitude commune à des hommes qui vivent ensemble s'appelle coutume. on appelle usage l'emploi des sons articulés ~~et~~ et des mots qui en sont formés tel que la coutume l'établit.

~~Cette~~ l'usage ~~[illegible]~~ varie ~~[illegible]~~ varie indéfiniment d'une société à une autre. car la communauté de pensée et de langage résulte des la fréquence des communications qui ~~ont~~ unissant les hommes



les hommes peuvent être séparés soit dans l'espace soit dans le temps; et il en résulte que l'usage d'un pays n'est pas celui d'un autre, et que dans la même société l'usage d'un temps d'une génération n'est plus celui d'une autre.ˣ On remarque dans l'usage les mêmes diversités que dans toutes les autres coutumes religieuses, politiques, sociales.

ˣ bien plus l'usage d'une classe de la société n'est pas celui d'une autre classe dans la même société et au même moment, l'usage d'une profession n'est pas celui d'une autre.

D'autre part quoique l'usage soit indéfiniment variable, il ressemble à l'instinct des animaux en ce que l'homme qui parle n'a aucune conscience réfléchie des procédés qu'il emploie pour communiquer sa pensée. Il ressemble en parlant des opérations dont il n'analyse pas le mécanisme; et même chose remarquable quand il y réfléchit, il est d'autant moins capable de s'en rendre compte qu'il lui est plus familier. Il ne sait pas plus comment il parle qu'il ne sait comment il digère. Sa volonté ne détermine que l'acte même de la parole mais non la manière

dont il est accompli. ˣ Les variations de l'usage ~~s'accomplissant~~ sont tout à fait indépendantes de la réflexion et de la volonté.

Les diversités de l'usage peuvent être essentielles ou non essentielles.

Elles sont essentielles quand deux sociétés humaines n'emploient pas les mêmes sons articulés pour désigner les idées familières à tous les hommes, comme ˣ les idées de nombre, de relations de famille, des parties du corps humain etc. La diversité dans l'expression de ces idées c.a.d. dans les racines est toujours liée à une très grande diversité soit dans la nature des sons articulés eux mêmes, soit dans l'expression des autres idées, dans les autres racines soit dans celle des rapports grammaticaux; c.a.d. dans la structure grammaticale. On appelle langues ~~les~~ des usages essentiellement distincts.

ˣ Il est libre de parler mais non d'une manière plutôt que d'une autre, du moins dans ce qui est déterminé par ~~la coutume~~ l'usage. Il n'a de liberté que dans ce que l'usage ne détermine pas; et encore même dans ces limites ne ~~fait-il que~~ n'exerce-t-il que très peu ~~d'usage de~~ sa liberté, c'est à dire le pouvoir qu'il a de réfléchir et de vouloir.

~~celles qui expriment~~
ˣ les pronoms personnels

La diversité n'est pas ~~essentielle~~ essentielle

quand les différents ~~usages~~ langages désignent
par les mêmes sons articulés ou par des
sons articulés ~~qui ne sont dérivés~~ dérivés d'une origine commune les
idées familières à tous les hommes.
cette communauté de racines est toujours
liée à une grande ressemblance soit
dans la nature des sons articulés soit
dans la structure grammaticale. Cependant il subsiste entre ces usages des diversités qui peuvent
être principales ou secondaires. Les
diversités sont principales quand elles
portent ~~sur~~ à la fois sur la nature et dans une certaine étendue
des sons articulés, sur ~~les racines~~ le vocabulaire et
sur la structure grammaticale ; elles
sont ~~secondaires~~ secondaires quand elles ne
portent guère que sur les sons articulés et sur et dans une moindre étendue
~~les racines~~ le vocabulaire. On appelle langues les ~~usages~~ langages
séparés par des distinctions principales
dialectes ou patois les ~~usages~~ langages séparés par des
distinctions secondaires. La limite
est difficile à fixer. On donne ~~seulement~~
à un langage le nom de langue ~~quand~~ notamment au langage
~~parlé~~ parlé ~~par~~ écrit la classe supérieure d'une
société qui forme un corps de nation
Des langues qui ne sont pas séparées par
des différences essentielles sont de la même
famille. Elles peuvent être soit primitives ou mères
soit dérivées.

Langue poétique

Virg. G. 3, 286

superat pars altera curae
lanigeros agitare greges hirtasque capellas.
Hic labor; hinc laudem fortes sperate coloni.
Nec sum animi dubius verbis ea vincere magnum
quam sit et angustis hunc addere rebus honorem
sed me Parnasi deserta per ardua dulcis
raptat amor; juvat ire jugis, qua nulla priorum
Castaliam molli devertitur orbita clivo.
Nunc, veneranda Pales, magno nunc ore sonandum.



41



Langue poétique

Boileau lettre à Maucroix 29 avril 1695 (S. Surin 4, 275)

Racan excelle surtout à mon avis à dire les petites choses; et c'est en quoi il ressemble le mieux aux anciens que j'admire surtout par cet endroit. Plus les choses sont sèches et malaisées à dire en vers, plus elles frappent quand elles sont dites noblement et avec cette élégance qui fait proprement la poésie. Je me souviens que M. de la Fontaine m'a dit plus d'une fois que les deux vers de mes ouvrages qu'il estimoit davantage c'étoit ceux où je loue le roi d'avoir établi la manufacture des points de Venise. Les voici (épître I 141-142)

Et nos voisins frustrés de ces tributs serviles
Que payoit à leur art le luxe de nos villes



Virgile et Horace sont divins en cela aussi bien qu'Homère. C'est tout le contraire de nos poëtes qui ne disent que des choses vagues que d'autres ont déjà dites avant eux et dont les expressions sont trouvées. Quand ils sortent de là, ils ne sauraient plus s'exprimer, et ils tombent dans une sécheresse qui est une suite de leurs larcins. Pour moi je ne sais pas si j'y ai réussi; mais quand je fais les vers je songe toujours à dire ce qui ne s'est point encore dit en notre langue. C'est ce que j'ai principalement affecté dans une nouvelle épître (X).

1/ 45

Ste Beuve. Portraits contemporains: Fauriel.

Manzoni à Fauriel.

Lorsqu'un Français cherche à rendre ses idées de son mieux, voyez quelle abondance et quelle variété de tours, de modi, il trouve dans cette langue qu'il a toujours parlée, dans cette langue qui se fait depuis si longtemps et tous les jours dans tant de livres, dans tant de conversations, dans tant de débats de tous les genres. Avec cela, il a une règle pour le choix de ses expressions, et cette règle, il la trouve dans ses souvenirs, dans ses habitudes, qui lui donnent un sentiment presque sûr de la conformité de son style avec l'esprit général de la langue; il n'a pas de dictionnaire à consulter pour savoir si un mot choquera ou s'il passera: il se demande si c'est français ou non, et il est à peu près sûr de sa réponse. Cette richesse de tours et cette habitude de les employer lui donnent encore le moyen d'en inventer à son usage avec une certaine assurance, car l'analogie est un champ vaste et fertile en proportion du positif de la langue: ainsi il peut rendre ce qu'il y a d'original et de nouveau dans ses idées par des formules encore très-rapprochées de l'usage commun, et il peut marquer presque avec précision la limite entre la hardiesse et l'extravagance.
Imaginez-vous au lieu de cela un Italien qui écrit, s'il n'est pas Toscan, dans une langue qu'il n'a presque jamais parlée,



et qui (si même il est né dans le pays privilégié) écrit dans une langue qui est parlée par un petit nombre d'habitants de l'Italie ; une langue dans laquelle on ne discute pas verbalement de grandes questions ; une langue dans laquelle les ouvrages relatifs aux sciences morales sont très rares et à distance ; une langue qui (si l'on en croit ceux qui en parlent davantage) a été corrompue et défigurée justement par les écrivains qui ont traité les matières les plus importantes dans les derniers temps ; de sorte que, pour les bonnes idées modernes, il n'y aurait pas un type général d'expression dans ce qu'on a fait jusqu'à ce jour en Italie. Il manque complètement à ce pauvre écrivain ce sentiment, pour ainsi dire, de communion avec son lecteur, cette certitude de manier un instrument également connu de tous les deux. Qu'il se demande si la phrase qu'il vient d'écrire est italienne ; comment pourra-t-il faire une réponse assurée à une question qui n'est pas précise ? Car, que signifie **italien** dans ce sens ? Selon quelques-uns, ce qui est consigné dans la Crusca ; selon quelques autres, ce qui est compris dans toute l'Italie ou par les classes cultivées : la plupart n'appliquent à ce mot aucune idée déterminée. Je vous exprime ici d'une manière bien vague et bien incomplète



un sentiment réel et pénible. La connaissance que vous avez de notre langue vous suggérera tout de suite ce qui manque à mes idées ; mais j'ai bien peur qu'elle ne vous amène pas à en contester le fond. Dans la rigueur farouche et pédantesque de nos puristi, il y a, à mon avis, un sentiment général fort raisonnable, c'est le besoin d'une certaine fixité, d'une langue convenue entre ceux qui écrivent et ceux qui lisent. Je crois seulement qu'ils ont tort de croire que toute une langue est dans la Crusca et dans les écrivains classiques, et que, quand elle y serait, ils auraient encore tort de prétendre qu'on l'y cherchât, qu'on l'apprît, qu'on s'en servît. Car il est absolument impossible que des souvenirs d'une lecture il résulte une connaissance sûre, vaste, applicable à chaque instant, de tout le matériel d'une langue.



Dites-moi à présent ce que doit faire un Italien qui, ne sachant faire autre chose, veut écrire. Pour moi, dans le désespoir de trouver une règle constante et spéciale pour bien faire ce métier, je crois cependant qu'il y a aussi pour nous une perfection approximative de style, et que, pour y atteindre le plus possible dans ses écrits, il faut penser beaucoup à ce qu'on va dire, avoir beaucoup lu les Italiens dits classiques et les écrivains des autres langues, les Français surtout, avoir parlé de matières importantes avec ses concitoyens, et que, moyennant cette combinaison de soins, on peut acquérir une certaine promptitude à trouver, dans la langue qu'on appelle bonne, ce qu'elle contient d'appliable à nos besoins actuels, une certaine aptitude à l'étendre par l'analogie, et un certain tact pour tirer de la langue française ce qui peut en passer dans la nôtre, sans choquer par une forte dissonance, et sans y apporter de l'obscurité. Ainsi, avec un travail plus pénible et plus opiniâtre, on fera le moins mal possible ce que chez vous l'on fait bien presque avec facilité. Je pense avec vous que bien écrire un roman en italien est une des choses les plus difficiles ; mais je



5°

53

trouve cette difficulté dans d'autres sujets, quoique à un moindre degré, et avec la connaissance non pas complète, mais très-sûre, que j'ai des imperfections de l'ouvrier, je sens aussi d'une manière presque aussi sûre qu'il y en a beaucoup dans la matière.



On parle d'épurer et de fixer une langue. Que doit-on entendre par là ?

Le pouvoir des individus sur le langage qu'ils emploient est fort limité. Ils ne peuvent créer de nouveaux principes, de nouvelles lois, non plus qu'ils ne peuvent maintenir les anciens principes quand ils cèdent la place à des principes nouveaux. Il est hors du pouvoir du plus grand poète du monde de fonder la versification française, je ne dis pas sur la quantité, mais sur l'accent tonique indépendamment du nombre de syllabes et de la rime. Si ce principe nouveau tendait à s'introduire, un poète pourrait le remarquer et en étendre l'application, mais il ne pourrait pas le faire adopter de propos délibéré avant de le rencontrer dans l'usage. ~~L'autorité des plus grands écrivains ne peut empêcher leur langue de tomber en désuétude, non seulement les principes eux-mêmes, mais même les mots et les constructions.~~ ~~Le pouvoir de l'individu~~ Il n'était pas plus possible de maintenir l'harmonie latine dans la langue vulgaire quand elle s'est formée.



~~-ait~~ Si l'individu ne peut rien
sur les principes mêmes du langage
son pouvoir est très borné sur les appli-
cations de ces principes, ~~On~~ Il ne peut
rien sur la prononciation, ni sur les
formes des mots. On ne pourra faire
prononcer un p au lieu d'un b; Voltaire
n'a pu faire prévaloir la forme ancienne
Européan pour Européen. x On peut
introduire de nouveaux mots ~~ou main~~
~~tenir~~ et de nouvelles constructions ou maintenir
les expressions qui étaient en usage
mais ~~le pouvoir est bien nul~~ l'action de ce pouvoir est très borné
indépendante de l'autorité personnelle de
ceux qui l'exercent. Le génie de Bossuet
n'a pas empêché sa langue de tomber
avec grande partie en désuétude. Et la
plupart des mots et des locutions qui
se sont introduits depuis dans la langue
sont d'origine obscure ou anonymes
surtout en tout ce qui touche aux idées
de l'ordre moral. Car les inventeurs
dans les arts et métiers, y dans les ~~les gro~~ mêmes
sont acceptés les termes qui désignent
leurs découvertes et leurs innovations
mais là comme ailleurs l'usage ~~obé~~ suit
la commodité plutôt que l'individu
à l'autorité. L'usage est [illegible]
[illegible] il ne fait pas

x mois d'Auguste pour
mois d'août

acception de personnes.

Encore ce pouvoir ne s'exerce-t-il que sur l'usage douteux et ne s'étend-il pas à l'usage éclairé. L'individu ne peut ~~aucunement~~ presque rien sur l'usage éclairé et son pouvoir est limité par la part que prend l'usage éclairé. Elle varie beaucoup suivant les temps et aussi suivant les langues. Dans les époques de désorganisation rapide la part de l'usage éclairé s'amoindrit, celle de l'usage douteux augmente ; dans les temps où la variation de la langue est plus lente, semble s'arrêter, la part de l'usage douteux diminue beaucoup. Ainsi en France, la part de l'usage éclairé était assez petite au 16e siècle, elle devint considérable au 17e et surtout au 18e siècle, elle diminue beaucoup aujourd'hui. En Angleterre la part de l'usage éclairé ne paraît pas très grande. En France elle est beaucoup plus considérable. Il y a même eu au 17e et au 18e siècle une tendance constante et réfléchie à restreindre la part de l'usage douteux, ~~et même~~ particulièrement celle de ce que l'usage éclairé permettait, les libertés qu'il laissait à l'écrivain et particulièrement aux poètes. Ces tendances ne sont peut-être



pas sans rapports avec le régime politique des deux nations, et l'esprit général de leur société.

Quand la part de l'usage dont on est considérable, et particulièrement quand il y a fluctuation, hésitation entre des principes opposés, des individus peuvent exercer une grande influence en faisant prévaloir certains principes dans l'application, et peuvent ainsi fixer relativement, c'est-à-dire ralentir la variation de la langue, et l'épurer c'est-à-dire faire prévaloir dans l'application des principes qui soient en harmonie entre eux. ~~et les faire appliquer~~ Les Allemands ont épuré leur langue au 18e siècle en la purgeant de tout ce qu'une imitation malentendue de la France avait introduit dans leur versification et dans leur vocabulaire de contraire au génie de la langue Allemande. Au 17e siècle on a épuré le Français en mettant une digue à l'imitation ~~malen~~ de l'antiquité telle que l'avaient entendue Ronsard et son école

un homme qui parle purement parle conformément à la manière de parler commune pour bonne. — pureté d'une langue. jargon. langage corrompu. — à quel type comparer la manière de parler d'une société entière?

un dialecte ne peut être comparé à d'autres dialectes, ni une langue dérivée à la langue primitive. chacun de ces langages peut avoir sa pureté.

La pureté est la qualité par laquelle une chose est sans mélange, et en particulier ~~sans altération~~ qui la corrompe, l'altère, la souille.

une langue est pure quand les principes qui règlent la prononciation les formes et l'emploi des mots sont en harmonie entre eux. Elle manque de pureté quand elle flotte entre des principes qui ne s'accordent pas.

prononciation des finales et emploi des cas en Grec et en Latin. — Grec des [inscriptions] Nubiennes σὺν τῇ μεντεὶ ὁς τῆς γυναικός. — Latin des inscriptions de la fin de l'empire. pro salutem. ob meritis. filius de rege.

fluctuation de l'usage. indécision de l'instinct grammatical. désorganisation d'une langue et formation d'une autre. — ~~contact~~ [nécessité] ~~de~~ [de parler] un autre langage que le langage maternel impossibilité de tirer parti d'une

pura oratio = style simple

pur, lorsqu'il s'agit de style et de discours, marque la propriété des termes et la régularité de la construction. Ac. 1835

la pureté est l'observation des règles qu'on doit garder pour écrire correctement et exactement sans barbarisme et sans faute. Richelet

prononciation. langue vivante et langue vulgaire en français [quantité et accent] — vocabulaire français. Allemand.



telle langue. Commodien (africain) (IIIe siècle)

instructiones adversus paganos. conflit des principes de la versification ancienne avec celui de la versification moderne

in lege praecepit dominus coeli marisque

cf. aut aliquis latet error: equo ne credite Teucri

Langue de la poésie et de la littérature, langue écrite.

Elle est nationale ou étrangère.

1° La langue parlée ~~et~~ fait le fond de la langue écrite. — Différences nécessaires surtout en poésie. exigences de la métrique. nécessité de conformer le langage au caractère des conceptions poétiques. — langue poétique des Grecs. mots ~~[illegible]~~ anciens ou étrangers (Dorismes, Aeolismes) mots composés. glosses. — formes. — constructions. — νῦν δέ μ' ἐὼν ὀλίγος τε καὶ οὐτιδανὸς καὶ ἄκικυς — νῦν δέ μ' ἐὼν μικρός τε καὶ ἀσθενικὸς καὶ ἀειδής. — σέθεν — νιν. — δωμάτων ἄπο.

— En Latin Hellénismes. — en français mots anciens licences poétiques (encor pour encore) inversion, Latinismes. — les particularités de la langue poétique acquièrent la consistance d'un usage. consacrées du consignées le ton.

Le discours soutenu et la prose rejettent ce qui est trop familier ou bas. — l'autorité des grands écrivains donne~~nt~~ à leur langage la force d'un ~~valeur de~~ l'usage.× — Voltaire (Dict. philosophique, franc, françois, français) : il me semble que lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains devenus classiques il n'est plus guère permis d'employer

Aristote Poét. 22

Ἀχαιῶν σύλλογος

Sophocle σύνδειπνοι

(Athen. 1, p. 17 D. Dind. 127

ἀλλ' ἀμφὶ θυμῷ τὴν κακόσμον οὐρητῆρ' (? [illegible] ammon) οὐράνην ἔρριψεν οὐδ' ἥμαρτε· περὶ δ' ἐμῷ κάρᾳ κατάγνυται τὸ τεῦχος οὐ μύρου πνέον· ἐδειματούμην δ' οὐ φίλης ὀσμῆς ὕπο.

Il leur faut qu'en un lieu que vous seul connaissiez vous cachiez des trésors par David amassés.

× on est porté à les imiter quand on écrit



d'autres expressions que les leurs, et qu'il faut leur donner le même sens, ou bien dans peu de temps le siècle présent n'entendra plus le siècle passé; — alors la langue écrite tend à devenir de plus en plus distincte de la langue parlée, parce qu'elle varie beaucoup plus lentement. Et il devient difficile d'écrire purement.

Manzoni dans S.B. Portraits contemporains (1871) IV, 222 et suiv. (article Fauriel)

2° ~~au~~ la langue écrite plus ou moins complètement distincte de la langue parlée. Le Latin au moyen âge; les sanscrit chez les Bengaliens, les Mahrattes et dans le Dekhan; une pareille langue peu susceptible de pureté! — on ne possède jamais complètement la propriété des termes. je le vois sur l'extrémité du doigt. le pont nouveau pour le pont-neuf. (Dialogue de Boileau sur les poètes latins) ni l'exactitude des constructions. — on confond les ~~tours~~ principes de la langue parlée avec ceux de la langue écrite, dic quod rite agis. — Dans les exercices scolaires il faut se conformer à la langue de l'époque classique. — mais dans une littérature à cette condition il faudrait renoncer à exprimer d'autres idées que celles qui l'ont été par les écrivains classiques. — langue philosophique. substantia quae est subjectum immediatum extensionis et accidentium quae extensionem praesupponunt, ut figurae, situs, motus localis etc. vocatur corpus (Spinoza, principia philosophiae cartesianae 2 defin. VI).

difficulté de la pureté en Italien — et en Allemand: Heyse (Sprachwissenschaft p. 2?4) völlig correct ist kaum irgend ein Deutscher Schriftsteller.

aujourd'hui le bon usage est la manière de parler des classes supérieures de la société parisienne, conformément à la manière d'écrire des meilleurs auteurs du 17e et du 18e siècle. Il y a tendance à s'éloigner de l'usage des auteurs,



quand on parle, et à s'en rapprocher quand on écrit, particulièrement de ceux du 18e siècle.

anciennes, grecque et latine, sept leçons de logique, suivies d'un extrait de la *Logique de Tracy*, la *Vie de Reid*, traduite de l'anglais de Dugald Stewart.

Nous donnerons ici quelques extraits de l'introduction qu'il a mise en tête de ce recueil.

. . . .

. . . . . La grammaire et la logique ne sont, à vrai dire, qu'une seule et même science; car si, d'un côté, les expressions n'ont de valeur ni d'existence réelle que par les idées qui s'y attachent, de l'autre, il n'y a pas d'analyse possible de l'intelligence humaine, sans une étude approfondie du langage. Peu de grammairiens et de philosophes ont mieux compris que M. Thurot cette liaison intime de l'art de parler et de l'art de penser. Déjà il s'était appliqué à la rendre sensible dans la préface et les notes qui accompagnent son excellente traduction de l'*Hermès* de Jacques Harris, imprimée en 1796. Depuis, il a donné des leçons publiques de grammaire et de logique en éclairant toujours ces deux enseignements l'un par l'autre.

. . . .

Ses leçons de grammaire, puisées aux véritables sources, c'est-à-dire dans les chefs-d'œuvre de notre langue, ne seront pas aujourd'hui superflues, s'il est vrai, comme il semble permis de le craindre, que cette langue si pure et si précise ait commencé de s'altérer, si de jour en jour les nuances délicates de ses expressions s'effacent; si elle est menacée de perdre par degrés sa clarté, sa correction, sa grâce, tous les caractères qui l'ont honorablement distinguée durant deux siècles, on conçoit aussi qu'une logique sévère et positive, consacrée à la recherche des méthodes exactes, des sages directions de la pensée, aurait une influence salutaire à exercer dans un temps où d'obscurs systèmes de métaphysique reprendraient quelque crédit.

. . . .

. . . .

M. Thurot, quoique persuadé que la *Logique* de M. de Tracy tend plus directement à ce but qu'aucune des précédentes, n'en adopte pourtant pas toutes les maximes. Par exemple, il doute que l'imperfection des souvenirs soit la cause unique de toutes nos erreurs; et, en effet, trop d'observations nous autorisent à croire que l'esprit humain a plus d'une infirmité : ses maladies sont trop diverses et ne sont pas encore assez bien connues pour qu'il soit si facile de les réduire à une seule.

Du reste, l'illustre auteur des *Éléments d'idéologie* reçoit ici de son émule, M. Thurot, de purs et sincères hommages, dictés par la conscience avant d'être proférés par l'amitié. Ces deux excellents hommes, que rapprochaient des études communes, se ressemblaient à tel point par la pro-



ἐπιγραφόμενον Εἰσαγωγὴ εἰς τὴν σπουδὴν τῆς φιλοσοφίας (1), καὶ τελευταῖον, πρὸ ὀλίγων μηνῶν, τὸν ἀνεκήρυξε μέλος τοῦ βασιλικοῦ Πανεπιστημίου.

Ἀπὸ δὲ τοὺς κατὰ μέρος ὁμοπατριδάς του, ὡς καὶ τοὺς ξένους, ὅσοι τὸν ἐγνώρισαν καὶ τὸν ἀνεστράφησαν, ἐπεθύμησαν ὅλοι, ὡς εὐτόχημα, καὶ τὴν φιλίαν του (Πῶς νὰ μὴν ἐπιθυμήσῃ τις νὰ φιλιωθῇ μὲ τὸν φίλον τῶν ἀνθρώπων!). Καὶ ζῶντα τὸν ἠγάπησαν εἰλικρινῶς, καὶ τὸν θάνατόν του ἐπένθησαν, ὡς ἴδιον πένθος καὶ δυστύχημα.

Ἀλλ' ἀπὸ τοὺς δυστυχήσαντας τούτους φίλους τοῦ Θυρότου, δὲν εἶν' ἴσως ἄλλος δυστυχέστερος ἐμοῦ. Τὰς πολλὰς τῆς ὀδυνηρᾶς μου ζωῆς ἀτυχίας ἐπαρηγοροῦσεν ἡ πίστις ὅτι τὰς συναισθάνετο αὐτὸς ὡς ἰδίας · πίστις τόσον ἰσχυρὰ, ὥστε δὲν ἐτολμοῦσα νὰ τοῦ τὰς ἐξομολογῶμαι ὅλας · τὰς ὀλίγας εὐφροσύνας, συνευφραινόμενος μοῦ τὰς ἔκαμνεν ὀξυτέρας. Τοιοῦτος φίλος μ' ἀφίνει ἔρημον πάσης παρηγορίας εἰς τὰς τελευταίας στιγμὰς τοῦ βίου μου.

ΦΡΑΓΚΙΣΚΟΝ ΘΥΡΟΤΟΝ, ΑΝΔΡΑ
ΕΝ ΦΙΛΟΣΟΦΟΙΣ ΑΚΡΑΙΦΝΕΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΠΟΛΙΤΑΙΣ, ΤΟΥ ΚΟΙΝΗ, ΣΥΜΦΕΡΟΝΤΟΣ ΠΡΟΜΗΘΕ-
ΕΝ ΟΙΚΕΙΟΙΣ, ΦΙΛΟΣΤΟΡΓΟΤΑΤΟΝ, [ΣΤΑΤΟΝ,
ΕΝ ΦΙΛΟΙΣ, ΖΩΝΤΑ ΜΕΝ, ΑΠΑΣΙΝ ΕΥΝΟΥΣΤΑΤΟΝ,
ΘΑΝΟΝΤΑ ΔΕ, ΜΑΛΙΣΤΑ ΠΑΝΤΩΝ ΕΜΟΙ ΠΟΘΕΙΝΟΝ,
ΧΑΙΡΕΙΝ ΚΕΛΕΥΩ
Ο ΤΗΣ ΑΥΤΟΥ ΗΔΙΣΤΗΣ ΟΜΙΛΙΑΣ ΩΡΦΑΝΙΣΜΕΝΟΣ
ΑΔΑΜΑΝΤΙΟΣ ΚΟΡΑΗΣ

16 Ἰουλίου, 1832.

NOTE *E*. (Voir p. 45, n. 1.)

Daunou a publié, sous le titre d'*Œuvres posthumes de M. Fr. Thurot, membre de l'Institut, professeur au Collége royal de France* (Paris, 1837, in-8°), un volume comprenant des leçons de grammaire faites en 1797 au lycée des Étrangers, un *Discours sur l'utilité de l'usage des langues*

(1) Introduction à l'étude de la philosophie, σύγγραμμα ἄξιον νὰ μεταφρασθῇ καὶ εἰς τὴν κοινὴν ἡμῶν γλῶσσαν. Παρὰ τοῦτο ἐμετάφρασεν ὁ μακαρίτης τὰ Ἠθικὰ καὶ τὰ Πολιτικὰ τοῦ Ἀριστοτέλους, καὶ ἄλλα ἀπ' ἄλλας γλώσσας ἱστορικὰ καὶ γραμματικὰ ἀξιόλογα συγγράμματα.

Gournay 1°

Du langage François

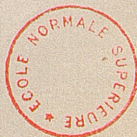
L'excellence et perfection du langage consiste en l'opinion (leger) des docteurs en l'art de parler dont ce temps est fertile dois tout exemples à fuir quelques mots ou phrases que les personnes vulgaires ne scavent pas dire : mots derivez ou empruntez du Latin, grand reproche, à leur goust, ou vieillissans, ou tirez d'autres termes, ou particuliers à quelque province de France : ie dis fuir à quel que prix, circonspection et necessité qu'on les peut employer : parce qu'ils sont si iolis de croire,



que ~~de~~ parler parfaitement
et parler François pur
et trivial sont mesme chose.
Ignorans que la pureté
n'est qu'une partie de
la perfection d'une langue
et davantage mescognoissans
en la nostre ceste pureté deuement
qualifiée : d'autant qu'ils la
constituent à luy retrancher,
à l'exemple de quelque lan-
gage mort, le droict d'em-
prunt et de propagation :
comme si la faculté d'amen-
dement n'estoit pas du nombre
de ses propriétez et de ses ap-
partenances, tandis qu'il estoit vive.
Quoy donc, son genie se pourroit
il abstenir, de chercher nouvelles
richesses et delices, en l'invention
de la greffe, de la provignure
metaphoriser et commenter ?

Gournay Du langage françois T. I 186

Ils devraient au premier article laisser et admettre en temps et lieu les mots vieux, dérivez, empruntez, transferez, nouveaux encore et particuliers aux provinces: secondement ~~en~~ regarder en matière de langage, non tant aux mots, qu'à leur application et emplacement, aussi divers selon le besoin d'expression, et selon le mérite du bastiment de la phrase qu'ils composent: et se jetter tant plus loin après d'autres, ainsi qu'ils font de provinces, les particularitez de la mesme phrase.



esclats et censures.. pour Gournay des metaphores 424

reduire l'estendue des possessions de cette haute, magnanime, et puissante imperatrice la poesie, en legeres pointes de conceptions, en servile imitation du foible dialecte de quelques jeunes courtisans, en difficultés de rymes, et ~~sur~~ surtout en l'influence alerte d'une large purge d'exceptions, soit de mots, ou de matière, par tout où ils imaginent qu'elles leur pourront servir à faire dire qu'ils sçavent plus de finesse en cet art que leurs voisins, puisqu'ils rayent ou rüinent en eux l'usage de tant de mots... la perfection



72

De la poesie des nouveaux ouvriers consiste, non pas aux genereux efforts de l'invention, ordre et pertinence, ou de l'esprit et du jugement, ains à la politesse simple et de plus taillée à leur mode: c'est à dire qui s'achete au prix des pures repetitions, morceaux, querelleux, incompatibles, et au pur travail, et travail de portefaix. Veritablement on ne peut donner autre nom à leur labeur: son dessein ne visant qu'à chercher, ie dis mesmes à condition d'emprunter leur mesme, tout ce qui les empesche et fuir tout ce qui les accommode: j'entens metaphores..., rymes ingenues et franches, epithetes, figures, derivations, diminutifs, nouvelles constructions de phrases, et finalement l'abondance et choix des mots, puisqu'ils n'en acceptent qu'un pour exprimer une

cette vingt qui d'une mesme chose, et davantage necessairement diverses vigueurs en leur genre et de leur raison signification

mots vieux

benefiance, émmeuse, ardre — Gournay des métaphores 4 26 - 4 27 - 498

eslants, petulance, ferir, affoler

plaints (synonyme de plaintes),

alme, ost, ains, ia

chaloir, doulard, accravantes, — Des portes et Bertault 954

boursouffler, grommeler, contraindre,

attoucher, ardre, larmoyer, sor

saulter, tressaulter, guerdonner,

agencer, affoler, essourder

(assourdir), termes (bornes), titrer

(nommer), tinte, occire, desservir,

allecher, aides, tintenner, tin-

tenner, semondre estuyer,

navrer, esjoindre, brouir,

ferir, raviver (un flambeau)

desanimer (les yeux), ~~heurler~~ heurler

vair (tournoyer), durter (patientez)

~~vainqueresse~~ so

vainqueresse, ~~amoureuse~~, 955

vagissante, blandissante, verdissante



74

estour, atour, guiet, 958
ire, sanglots, angoisses loz,
guerdons, loz, oubliance,
ocium, manoir, heaulmes
carquois, pavois, conducteurs
cohortes, fer (glaive), pins
carenes (vaisseaux), sonneur, chantre
(poete), chante (sont) poictrine
pour ame ou siège d'un amant
ne se pouvants adviser à la
mode nouvelle, de rejetter pour-
sine, d'autant plus que l'on
dit une poictrine de mouton
plus qu'ils ne s'advisent aussi
de reposer à certaines faces quoy
qu'elle soit presque gene-
ralement refusée du nouveau
jargon, pource que l'on parle
de la face du grand Turc.

Erycine, Phoebus, Delienne
fils de la reyne de Gnide
courrier Atlantide, Cyprien
rejetter pour scholastiques &
pedantiques

imaginations, con-
ceptions, obliques,
ramoner, égorger, alba-
greste 959 intrepide
966

Car, bref 959, sans dessubs dessubz dorenavant, maints et maintes, emmy, amont maintenant, parce, ains, voire, adonc, ia, onc, arrière, ~~975~~ 956, iasoit, ça bas, ores et or, 957; ne pour ny (966)

Gournay Desportes et Bertaut



Particules

Gournay des P. et Ordres 977

Quant aux manquements des articles (accordé ses liés points ; et leur chef avec liés au répulsion moment 981), ou particules soient et pas (ce ~~qu'on y met~~ ne voyez sans utilité non plus que vous justifiez je devais souhaiter afin de ne me plaindre 980) et autres mécanismes de cette espèce ; qu'a-t-il besoin de l'entraîner ny marquer aux écrits de ces deux poètes..? avec l'usage nécessitant d'une nuée de particules, ces novateurs ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ veulent allonger le langage (autant qu'ils se contentent la langue partout ailleurs) au lieu qu'il faudrait accourcir au possible : l'accent et la vigueur d'un dialecte

78

consistant entre autres choses en la briefveté, et le nostre françois estant des plus babillards.

Verlé

~~grésille~~ grésil (enivrement)

humblesse (humilité), [illegible] ingueux

souvenirs blondissants, verdissants

rougissants 955

sanglamment [illegible], inno-

cemment coupable, des airs sournoise-

ment joints ensemble 966

diminutifs en [illegible] (Araigne) 975

sulette, fluette, enfançon,

mains tendelettes, aigret,

jolies douces mulets tremblotter 956

bouillonner



Mais, ô Dieu! quelle maladie d'esprit est celle de certains poëtes et censeurs de ce temps sur le langage et sur la poésie, spécialement héroïque plus émancipé! Voyez les esclaires et tonner sur la correction de ces deux matières est-il rien de plus merveilleux? et combien est-il merveilleux encore, qu'un des points capitaux de leur règle, soit l'interdiction absolue des metaphores, hors celles qui ~~se~~ courent les rües?

Gournay sur la version des poëtes antiques ou des metaphores 1626



83

métaphores

Gournay Des T. s Bests 368

les plis du temps, ~~devider~~ ~~les plis du temps~~ (afin d'en priver la traîner, les ombres obscurcies), ta dévider les plis du temps (voler et allonger les ans), la nuit marche à pas muets, dieu fait couler les ténèbres humides, la vierge mère enveloppe et serre son enfant de langes amoureux, le flot armé (en tourmente), un cœur de rocher sourd (insensible) aux alarmes, un long rayon de paix luit au peuple, les plumes de Daedale estrangères aux humains, la nuit serre et cueille en naissant les reliques du jour, le decours des saisons, (saisons futures) les Soins ondes d'émail tremblantes, tragique monument, tragique esprit, tragique couteau



Epithète

passons aux épithète Gournay Des O. A B. 986

appellez autres merveilles pour

ornateurs, s'ils ne sont

necessaires la belle venus

Ceres porte fruicts



Langue poétique

Grec

Arist. Poet. c. 22. 1458a18

λέξεως ἀρετὴ σαφῆ καὶ μὴ ταπεινὴν εἶναι. σαφεστάτη μὲν οὖν ἐστιν ἡ ἐκ τῶν κυρίων ὀνομάτων, ἀλλὰ ταπεινή... σεμνὴ δὲ καὶ ἐξαλλάττουσα τὸ ἰδιωτικὸν ἡ τοῖς ξενικοῖς κεχρημένη. ξενικὸν δὲ λέγω γλῶτταν καὶ μεταφορὰν (τὴν) καὶ ἐπέκτασιν καὶ πᾶν τὸ παρὰ κύριον... ~~τὸ αὐτὸ ποιή-σαντος~~ 1458 a 34 οὐκ ἐλάχιστον δὲ μέρος συμβάλλονται εἰς τὸ σαφὲς τῆς λέξεως καὶ μὴ ἰδιωτικὸν αἱ ἐπεκτάσεις καὶ ἀποκοπαὶ καὶ ἐξαλλαγαὶ τῶν ὀνομάτων· διὰ μὲν γὰρ τὸ (τό) ἄλλως ἔχειν ἢ ὡς τὸ κύριον παρὰ τὸ εἰωθὸς γιγνόμενον ~~τὸ~~ μὴ

πόληος, Πηληιάδεω pour Πηλείδου

δῶ pour δῶμα

δεξιτερός pour δεξιός



ἰδιωτικὴν ποιήσει, διὰ δὲ τὸ κοινωνεῖν τοῦ εἰωθότος τὸ σαφὲς ἔσται.

1458b 19 τὸ αὐτὸ ποιήσαντος ἰαμβεῖον Αἰσχύλου ϗ Εὐριπίδου, ἓν δὲ μόνον ὄνομα μεταθέντος ἀντὶ κυρίου ϗ εἰωθότος γλῶτταν, τὸ μὲν φαίνεται καλόν, τὸ δ' εὐτελές. Αἰσχύλος μὲν γὰρ ἐν τῷ Φιλοκτήτῃ ἐποίησε φαγέδαιν' ἀεί μου σάρκας ἐσθίει ποδός, ὁ δὲ ἀντὶ τοῦ ἐσθίει τὸ θοινᾶται μετέθηκεν. Καὶ νῦν δέ μ' ἐὼν ὀλίγος τε ϗ οὐτιδανὸς ϗ ἀεικής εἴ τις λέγοι τὰ κύρια μετατιθεὶς νῦν δέ μ' ἐὼν μικρός τε ϗ ἀσθενικὸς ϗ ἀειδής.

1459a 8 τῶν δὲ ὀνομάτων τὰ μὲν διπλᾶ μάλιστα ἁρμόττει τοῖς διθυράμβοις, αἱ δὲ γλῶτται τοῖς ἡρωικοῖς, αἱ δὲ μεταφοραὶ τοῖς ἰαμβείοις. ϗ ἐν μὲν τοῖς ἡρωικοῖς ἅπαντα χρήσιμα τὰ εἰρημένα· ἐν δὲ τοῖς ἰαμβείοις διὰ τὸ ὅτι μάλιστα λέξιν μιμεῖσθαι [illegible] ἁρμόττει τῶν ὀνομάτων ὅσοις [illegible] λόγοις τις χρήσαι[illegible] δὲ τὰ ταῦτα τὸ κύριον ἢ μεταφορὰ ϗ κόσμος

ἐπίθετα λογογραφικά

Hindret discours

à ceux… qui sont accoutumés à dire du bouäs, des nouäs, un mouäs, vouär, trouäs pour dire du bois… qu'on leur fasse prononcer ces mots foi, loi, choix, des droits, pouvoir etc. qu'ils prononcent aussi bien que nous et que le maître leur fasse comprendre que ces mots bois… se doivent prononcer comme foi… on les désaccoutumera avec le temps.



pourquoi une prononciation
pendant deux siècles
longtemps lui
bornée × à un ~~petit~~ nombre
comme celle d'oi par oa
gagné
de mots a ~~envahi~~ en
petit à petit
~~d~~
quelques années, et enfin
en moins
de cent ans
envahi tout le voca-
bulaire. Les causes qui dé-
terminent la production
de ces changements restent
encore inconnues.

× pendant deux cents ans
peu à peu plus

Étudier ~~Pour traiter~~ les influences
qui ont agi sur les ~~varia~~
~~tions de~~ changements ~~que~~
~~a~~ dont nous venons de résumer
l'histoire ~~ne~~ n'ont pas été
les mêmes pour la langue
vulgaire et la langue savante
qui doivent être d'ailleurs ~~comme~~ considérées
comme deux langues distinctes. La langue vulgaire est
nécessairement celle du plus
~~avons ne pas me faire~~ grand ~~une~~ nombre ; elle est comme
on dit très exactement la langue
maternelle ; puisqu'on apprend à la
parler enfant avec ~~les mères~~ la mère.
C'est à elle ~~la langue~~ qu'on a pris le
fond du vocabulaire
~~le plus d'occasions d'employer~~
~~dans les relations de la vie~~ ;
c'est à ~~elle~~ la langue vulgaire qu'appar
tiennent les formes gramma-



94

du nom et du verbe
ticales genres, nombres, ~~con~~
~~jugaison~~ temps, ~~modes~~,
personnes, modes, et par
conséquent l'emploi des
~~certaines~~ de ~~certaines~~
voyelles et des consonnes
qui reviennent
le plus ~~fréquemment~~ dans le
langage; ainsi est s finale
qui est le signe du pluriel
dans les noms et dans les
première et seconde
~~premières et leurs~~ personnes
des verbes termine un nombre
de mots infiniment plus
considérable que les autres
consonnes; au XVIe siècle la
diphthongue oi terminant les noms de peuples
l'imparfait de l'indicatif
et le conditionnel, ~~les noms de peuples~~ était em-
ployé beaucoup plus fréquemment
que les diphthongues ai et ei.
me paraît improbable
~~Eh~~ bien! or il est ~~inadmissible~~

est précisément la partie
d'une société la plus dé-
pendante en ses habitudes
d'influences étrangères.

Des sons prononcés faiblement la syllabe faible des diphthongues l'e féminin protonique et final,
ont cessé de se faire entendre, ~~sont devenus muets,~~ des sons les consonnes finales sont devenues muettes,
voisins ont permuté, ~~où~~
~~est devenu oa~~, l'e fermé suivi d'une consonne
est devenu ouvert, l'e
féminin fort est devenu
fermé, oi est devenu oa,
des ~~distinctions~~ nuances délicates se
~~sont~~ ont été confondues, beau-
coup de syllabes longues sont
devenues brèves; ~~tous que ce~~ et tout en comprenant comment ces chan-
gements ont été possibles, on n'~~en~~ comprend pas mieux
~~puis comprendre~~ pourquoi
~~après avoir prononcé au ao~~
~~pendant~~ une prononciation
usitée pendant des siècles comme celle d'oi par oé
est tombée en désuétude en un certain temps.



qu'une habitude contractée
dès l'enfance et fortifiée
par la vie de tous
les jours puisse être modi-
fiée par l'influence
de voisins ~~[illegible]~~ d'étrangers ou d'individus
qu'on ait prononcé à Paris e au
lieu d'oe à l'imparfait
sous l'influence des Nor-
mands, dans les noms de
peuples sous l'influence des
Italiens, que la prononciation des infinitifs alle au lieu d'aller
~~à cause de l'autorité de Vau~~
ait prévalu à cause de
l'autorité de Vaugelas.
Les changements dans la prononciation de la
langue vulgaire ~~semble avoir~~
~~varié spontanément~~ ont commencé
~~[illegible]~~ à se produire dans la
classe populaire, ~~d'ans~~ qui

Les conditions n'ont pas ~~été~~ a été les mêmes pour ~~les mots~~ de la langue savante ou pour parler plus exactement pour les mots issus du Latin et du Grec par les lettrés et les savants ou empruntés à l'Italien par la noblesse. L'autorité de ceux qui les ont introduits en français a imposé aux autres ~~la~~ ~~sa~~ cette ~~prononciation~~ ~~peu ou pas~~ qui n'était pas conforme aux analogies dominantes de la langue vulgaire, et elle a même corrigé l'usage, quand il a suivi ces analogies.

On les a prononcés les uns ~~conformément~~ suivant l'usage qui s'établit dans les écoles au XVIe siècle, les autres suivant l'usage ~~italien~~ étranger ~~la prononciation des écoles ou celle des Italiens~~

C'est ainsi que adjectif, ~~a~~ ~~cataplasme, triaile, escafalde~~ escabelle, triaile, francile, cataplasme, engrène, vule, adjoint, tous ... adjectif adulte, adjoint



98

et. L'écriture a encore
contribué au maintien de
la prononciation étymologique
dans ces mots employés surtout
par ceux qui savaient
lire et qui les lisaient. Elle
a même parfois égarés
pué qu'elle a fait pro
noncer admises pour ainsi
elle a contribué à mainte
nir les consonnes devant
d'autres consonnes, ~~qui avant~~ dans les
conditions où elles devenaient
muettes autrefois.

(Je me propose pour ce dern.)
l'ensemble des qui caractérisent
de réunir les traits caractéristiques
au XVIe
~~de la~~ prononciation de chaque
au XVIIe et au XVIIIe siècles
s'~~ils distribués sous~~ les diffé-
rents ~~chefs de~~ l'ordre mé-
thodique que j'ai suivi dans
ce dix quelques
~~cet ouvrage~~, et d'exposer quel-
~~ques les causes qui ont~~
ques ~~et leurs~~ considérations
humaines qui ont pu agir
~~qui ne ont été suggérées par~~
par
~~l'étude~~ des variations de
l'usage.

L'histoire du langage ne comporte pas une chronologie plus précise que ~~celle~~ l'histoire des coutumes des peuples, dont elle fait partie ; car le langage d'un peuple est la manière dont il a coutume de parler.

Quoique l'abondance des documents dont on dispose pour faire l'histoire de la prononciation française permette de retracer dans des limites relativement ~~plus~~ assez étroites ~~peut-être que pour celle d'aucune autre langue~~ le temps où une prononciation est tombée en désuétude et celui où une autre prononciation a prévalu ~~dans~~ l'~~usage~~, ~~on est en~~ il n'en faut



pas moins de n'égaler à une approximation fort grossière. En général ~~les~~ personnes qui ont des ~~grammairiens~~ écrivent des traités de langue et qui auteurs ne ~~parlent~~ que de l'usage établi ~~décidé~~, et s'il est un pur hasard, s'ils remarquent ~~notent~~ que tel usage tend à passer et que tel autre tend à prévaloir. Ces faits sont difficiles en eux mêmes très difficiles à constater même pour les contemporains. ~~Quand une prononciation a prévalu~~ Il faut un certain temps pour qu'une prononciation prévale ou tombe en désuétude, et un contemporain même a ~~avant qu'il ne prévale~~ beaucoup de peine à constater dans quel sens s'opère la variation

écrivent pour enseigner ~~ce n'est le mot que l'on doit constater~~ ; ils considèrent comme vicieux tout ce qui s'en écarte, et n'en parlent que par occasion ou par hasard. Or il arrive souvent qu'une prononciation condamnée comme vicieuse a été la prononciation de gens qui sera la prononciation de l'avenir.

Je ne saurais dire au juste quand la substitution ~~prononc~~ de l'i consonne à l'l h a dans le langage parisien prévalu. Je crois que c'est dans les 30 premières années de notre siècle dans mon enfance j'ai été habitué à ~~pro~~ cette prononciation

Il faut un certain temps, et
d'une ~~durée~~ d'une durée
un temps très variable pour
qu'une prononciation prévale
ou tombe en désuétude. Avant
qu'elle ait prévalu exclusivement
ou qu'elle soit tombée complètement
en désuétude, il est malaisé
de constater quel est l'usage
~~et~~ déclaré. La prononciation
perd de l'usage
qui tend à tomber en désuétude
au jeunes gens ou ~~aux gens~~ ou provinciale
paraît archaïque
celle qui tend à prévaloir
paraît nouvelle aux gens
~~âgés~~ âgés. ou ~~...~~ provi:
Suivant la
génération à laquelle appar-
tient à un grammairien et le
pays dont il est originaire
il prescrira ou condamnera
une prononciation, sans que
son témoignage puisse nous
apprendre si de son temps
la prononciation qu'il ~~prescrit ou qu'il~~ rejette comme archaïque
~~tendait à~~ perdait d'usage et si celle
~~si celle~~ qu'il condamne prévalait.
comme nouvelle
une nouveauté



3 104

Ensuite
~~Mais~~ Quand on rassemble
les ~~traits caractéristiques~~ faits qui se rapportent de la prononciation d'un temps,
~~on ne peut descendre dans~~
il faut se borner à un petit
nombre de grands traits
caractéristiques; la ~~part de~~
l'usage douteux ~~est plus~~ a été toujours
~~au~~ moins aussi étendu dans
~~tous les temps~~ tout notre langue,
et il serait impossible de
noter avec quelque probabilité
~~la~~ d'exactitude ~~la prononciation~~ d'écrire
d'une page de Rousseau, d'une ~~Boileau~~ de Corneille, de Voltaire
page de Montaigne, de
Pascal ou de Montesquieu
conformément à la prononciation
de ces auteurs. On y mêlerait
nécessairement des usages différents
de temps et de localités différentes.

Voltaire Montesquieu

voar, pour oë
nonas loës

Les variations de la pro-
nonciation sont ~~continues et~~
graduelles ; ainsi la pronon-
ciation (d'abord populaire
et parisienne) d'oi par oa
qui ~~fut~~ s'est longtemps bornée
à quelques ~~mots comme bois,~~ monosyllabes comme
trois, mois, noix, bois, voir, poids, pois, s'introduisit au commencement
tend à ~~plus tard~~ au bout d'un certain temps à fois, lois, du XVIIIe siècle dans l'usage
~~aux~~ aux infinitifs en oir, poix, normal
pouvoir, devoir,
puis aux substantifs en oir,
miroir, plus tard aux mots en oi
roi, foi, loi, et enfin
à tous les mots où se
trouve la diphtongue oi.
Il est impossible même à
un contemporain de dater
les termes d'une telle progression
et de ~~déterminer avec précision~~ dire au juste
quand tels mots se sont le plus grand nombre des
personnes dont la ~~prononciation~~ langage faisait loi

~~prono~~ ont cessé de ~~p~~ prononcer tels mots

par oè ~~et~~ pour ~~dire~~ les pro

noncés par oa. Les deux ~~toutes les~~

c'est à dire quand le ~~plus grand~~ ~~a cessé~~ nombre a abandonné la pronon.

prononciations ont coexisté pour les mêmes mots

~~Il est évident que~~

~~pendant~~ un ~~grand~~ nombre indéterminé d'années

d'~~années~~ ou plus ou moins con

sidérable ~~et indéterminé~~,

~~Il est évident~~ les deux pro

nonciations ont coexisté pour

les mêmes mots, par exemple les uns con

tinuant à prononcer roè, moè, voèr

les autres commençant à pro

noncer roa moa, ~~le~~ voar,

jusqu'à ce que l'une ait

prévalu définitivement sur

l'autre, ~~on ne peut~~ en un temps qu'on ~~savoir~~

ne peut déterminer avec

précision dans ces actes de

la vie collective d'une unité.

aussi est-il impossible

de ~~réunir~~ répartir dans tous ~~les traits~~ les détails ~~de~~

la prononciation d'une page
de prose ou d'une pièce
de vers ~~en un temps où~~ dans le temps où
elle a été composée. Comment
notera-t-on la prononciation
d'oi dans une page des lettres Persanes
de Montesquieu ou dans
une ~~tt~~ scène de l'Oedipe
de Voltaire ? ~~quel~~ dans
quels mots faudra-t-il
écrire oa, dans quels autres
oè ! écrira-t-on père,
mère, frère, par un e fermé
ou ouvert ?

Nous devons nous résigner
à une approximation
très grossière dans le
de l'imitation des périodes

augmente
~~diminue~~
La difficulté ~~s'accroît~~
dans la proportion où
la part de l'usage constant
diminue relativement à celle
de l'usage partagé et la
part de l'usage contredit est
d'autant moins forte que [illegible] ~~et dim~~
que les variations
cette difficulté augmente
sont plus étendues et plus
plus considérable ~~importante~~ pour le
~~[illegible]~~ siècle et encore plus
17e et ~~surtout~~ pour le 16e
en général elle s'accroît ~~augmente~~
à proportion ~~que~~ ~~est~~
dans la mesure où l'usage
partagé augmente (et la part de
~~[illegible] contredit augmente~~
relativement à
~~relativement à celle~~ de
l'usage ~~certain~~ constant. Cette
proportion varie suivant les
temps et elle était plus forte
au 16e siècle qu'au 17e ~~siècle~~ et au 17e
qu'au XVIIIe



108

entre lesquelles il faut partager l'histoire de la prononciation depuis le XVIe siècle, et nous ne pouvons ~~étudier~~ qu'à grands traits, à prendre les choses en gros puisque l'on ne veut pas les prendre autrement, on trouve que l'histoire de la prononciation est parallèle à celle de la ~~langue~~ littérature en ~~désignant l'acception de~~ donnant mot au vocabulaire et à la syntaxe. et à celle de la Par conséquent nous adopterons la division en 16e, 17e et 18e siècle, telle qu'elle est établie dans l'histoire littéraire, en ne bornant pas le 16e siècle à 1600, le 17e à 1700, le 18e à 1800 mais en y comprenant dans chaque siècle un nombre indéterminé des premières années du siècle suivant

qu'un ~~petit nombre de~~ ~~que les grands traits~~ ~~caractéristiques~~ les changements qu'elle a subis

non seulement la prononciation a ~~comme~~ ~~aussi~~ et la langue ont au XVIe au XVIIe au XVIIIe comme une physionomie propre et distincte; mais encore les variations ont diminué progressivement en étendue et en importance dans chacun de ces siècles. La langue du temps de Fénelon est beaucoup plus éloignée de celle du temps de Montaigne que de celle que l'on écrivait en ~~1850~~ 1780 et même de celle qu'on écrit ~~au XIXe~~ aujourd'hui. Il en est de même de la prononciation

~~Dans eau, ~~, ~~Jean~~, ~~seau~~

~~l'e est devenu complète-~~

~~ment ...~~

~~Dans le monde mo.~~

Vers la fin du XVIIe

siècle on a prononcé Eugène,

Eustache, Europe &c.



Le d tendait à s'affaiblir devant une autre consonne dans les mots de la langue savante ; en général les consonnes consécutives se prononçaient comme au XVIe siècle.



Que faut-il penser des changements accomplis dans la prononciation de la langue vulgaire depuis trois cents ans ? La question ~~Le langage~~ peut être envisagé à deux points de vue : ~~au point~~ ~~artistique dans la~~ le langage ~~prononciation~~ l'~~harmonie, l'effet music~~al, l'~~impression produite sur~~ ~~l'oreille pour~~ les sons ~~consi-~~ ~~dérés~~ en eux mêmes dans ~~leur l'impression~~. suivant que l'on considère les sons en eux mêmes dans l'impression qu'ils produisent sur l'oreille ou qu'on les considère dans leur rapport avec la pensée qu'ils ~~expri~~ ont pour office d'exprimer.

Vaugelas pensait que le perfectionnement d'une langue était dans la "qu'il appelait" douceur ; on croyait de son temps

114

que l'e était plus doux
que l'a il n'y a point
de doute que l'a est une
... l'eu est incomparablement
plus doux que l'o le tout
lù de pures illusions
si l'on regarde les en
trame on peut souvent porter
les rencontres de voyelles
comme contraires à la douceur
la syncope de l'e féminin
les a singulièrement multipliées, et notre langue
aurait beaucoup perdu en
douceur mais la considération
de la douceur est arbitraire
au fond nous ~~appelons~~ sommes portés à appeler
doux ce que nous prononçons
facilement et dur ce qui
nous demande la peine

79 ~~60~~ ~~78~~

115

arondelle Palsgrave 278;

et hirondelle ~~R. Estienne~~ St;

harondelle, hironde ~~Tabourot~~ T.;

hirondelle ~~Lanoue~~ L.; *aronde;

arondelle, hirondelle ~~Oudin~~ O.;

« On dit arondelle, hiron-delle, et herondelle, mais herondelle, avec e, est le meilleur, et le plus usité des trois. C'est à mon avis, parce que nostre langue qui aime la douceur de la prononciation, change volontiers l'a, en e, n'y ayant point de doute que l'a, est une voyelle beaucoup moins douce que l'e. » ~~Vaugelas 505 (512)~~

Vaugelas 23

~~arondelle, hirondelle, herondelle~~

« arondelle est le vray mot François, tesmoin nos vieux livres qui disoint aronde, comme l'on fait encore en Normandie... erondelle est du

et l'on conviendra que la facilité ou la difficulté à prononcer les sons n'est qu'affaire d'habitude.

Ce qui me paraît moins sujet à contestation c'est que notre prononciation a perdu en variété; l'e féminin a été presque partout ignoré, apocopé ou changé en e fermé, et tend à disparaître de notre langue. Nous n'avons plus qu'une seule r, nous perdons l'l mouillée. L'h ne s'aspire plus; et ce qui me paraît plus grave que tout le reste, une foule de longues sont devenues brèves.

La part des voyelles a diminué, celle des consonnes a augmenté. Les bruits ont pris le dessus sur les sons musicaux.

Beaucoup de consonnes finales ne se prononcent plus et une foule de mots ont la même terminaison.



118

la quantité a été restreinte. Enfin la prononciation a tendu progressivement vers une plus grande uniformité.

tu *aimas* ne se distingue pas de il *aima*; *aimé* se confond avec *aimer*. Dans les autres conjugaisons je vends tu vends il vend je vendis tu vendis il vendit je fleuris etc. Dans les noms souvent le féminin ne se distingue plus du masculin ni le pluriel du singulier. La prononciation a été confondant de plus en plus ce qui était distingué, avec quel dommage pour la netteté de l'expression c'est ce qu'il n'est pas besoin de faire ressortir. Il est inutile de rappeler le 16e siècle a



cette uniformité ne serait
pas un mal si grave
si elle n'~~était~~ avait pas
eu ~~pour~~ les conséquences les plus
~~sérieuses~~ ~~funestes~~ sérieuses pour ~~notre~~ le
~~langue~~ langage ~~commun~~ un esprit
~~dans son rapport~~ qui est l'expression de la pensée.
Les homonymes se sont
multipliés, cent, sang, sans
se prononcent de la même
manière. Les formes gram
maticales se sont confondues,
Dans la première conjugaison
qui comprend le plus
grand nombre des verbes
les trois premières personnes
du singulier du ~~présent~~ de l'indicatif et du subjonctif
présent ont le même son

livré au 17e un instrument
déjà
profondément dé-
gradé. Il a sans doute
été manié par d'ad-
mirables écrivains, et il
n'est ~~pas~~ peut-être pas
en Europe de prosateurs
qui méritent d'être comparés
à Pascal et à Bossuet
mais il n'en est pas
regrettable
moins pénible de penser
les Molière
que les Corneille, ~~les Racine~~,
les La Fontaine, les Racine
avait
les Boileau ~~était~~ asservi
leur génie à associer
des mots dont la termi-
naison avait la même
orthographe.



cher de raison, c'est certain que

la diphtongue eu, est incomparablement plus douce que la voyelle o; c'est pourquoy les courtisans qui vont tousjours à la douceur et à la beauté de la prononciation, en quoy consiste un des principaux avantages d'une langue, disent bien plustost filleul, que fillol."

Vaugelas (filleul, fillol);

« bien des gens disent ne pensant point faire de faute, c'est mon fillol c'est ma fillole » Buffet 129; ~~« filleul, fillol. Le bel usage est pour filleul »~~ « filleule, fillole. L'usage est pour filleule » R.;

« tout ce qu'il y a de gens qui parlent bien disent filleul et filleule » Th. Corneille 2, 259; ~~« filleul, fillol. Le bel usage est pour filleul » Andry~~ « Il n'y a plus que le petit peuple qui dise, c'est mon fillol, c'est ma fillole » A. sur Vaugelas 331.



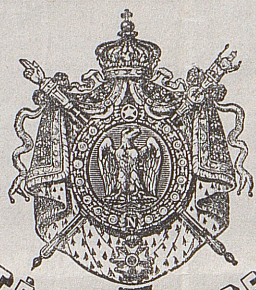
125

(Imprimés. — Modèle n° 324.)

Bureau

BUREAU

d



N° du dépôt : 41
Nombre de mots : 17
Date du dépôt : 28 9
Heure du dépôt : 6 h. 5 m. du s

Reçu de Lim. 377
le 28 9bre 1863
à 6 h. 14 mes du s.

L'EMPLOYÉ.

Roussan

N° d'arrivée : 7372

EXPÉDIÉ
à domicile... à 6 h. 30 m. du S
au bureau de
à h. m. du
Le 186 .

L'EMPLOYÉ,

D Montpellier pour Paris

Indications non taxées.

Mr Churot Rue
du Bac 77 Paris
Madame Churot
arrivée aujourd'hui santé bonne
Excursion réussie
de Bajalos

3129

AVIS.

L'Etat n'est soumis à aucune responsabilité à raison du service de la correspondance privée par la voie télégraphique. (Loi du 29 novembre 1850.)

Les dépêches doivent être écrites lisiblement en langage ordinaire, intelligible et sans abréviations de mots. Elles doivent être signées de l'expéditeur.

Tarif intérieur établi par la loi du 3 juillet 1861.

1° Entre deux bureaux d'une même ville ou d'un même département :

	F.	C.
1 à 20 mots, adresse et signature comprises	1	00
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante	0	50

2° Entre deux bureaux de départements différents :

	F.	C.
1 à 20 mots, adresse et signature comprises	2	00
Chaque dizaine de mots ou fraction de dizaine excédante	1	00

La date, l'heure du dépôt et le lieu du départ sont transmis d'office.

Tous les autres mots inscrits par l'expéditeur sur sa dépêche sont comptés et taxés.

L'expéditeur peut comprendre dans sa dépêche la demande de collationnement ou d'accusé de réception par le bureau destinataire.

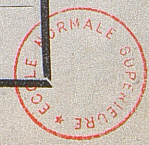
La taxe du collationnement est égale à celle de la dépêche.

La taxe de l'accusé de réception, avec mention de l'heure de la remise à domicile, est égale à celle d'une dépêche simple pour le même parcours télégraphique.

Le port des dépêches à domicile ou au bureau de la poste dans le lieu d'arrivée est gratuit.

Toute dépêche adressée hors du lieu d'arrivée est mise à la poste, si l'expéditeur n'a pas demandé l'envoi d'un exprès ou d'une estafette. Elle est soumise à une taxe simple de chargement perçue au départ.

de Fleurs



126

Le service des exprès et des estafettes est réglé par des conditions spéciales. Il peut être refusé si le bureau destinataire n'est pas en mesure de le faire.

Les dépêches expédiées à plusieurs destinataires dans la même ville n'acquittent qu'une fois la taxe; mais elles payent en sus autant de fois 1 franc qu'il y a de destinataires moins un.

La réponse peut être payée d'avance; mention doit en être faite à la suite du texte, avant la signature. La personne qui se présente pour expédier une réponse payée doit exhiber la dépêche même qui en fait mention.

Aucune dépêche déposée à un bureau télégraphique ne peut être retirée de la transmission que par la personne qui l'a remise ou envoyée. Dans ce cas, la taxe perçue est acquise au Trésor. L'Administration ne rembourse que les frais de poste, d'exprès ou d'estafette.

Lorsque le destinataire ou l'expéditeur veut obtenir copie d'une dépêche par lui reçue ou transmise, il paye un droit de 50 centimes par copie.

Observations sur le compte des mots et des chiffres.

Mots. — Les mots composés, formant à ce titre un article séparé au Dictionnaire de l'Académie française, comme *aujourd'hui, après-demain, contre-ordre*, ne sont comptés que pour un mot.

Les noms géographiques, les noms de famille formés de plusieurs mots, les noms de rue, place et les indications relatives au numéro des maisons sont comptés pour le nombre de mots employés à les exprimer.

Tout caractère isolé, lettre ou chiffre, compte pour un mot.

Les traits d'union, les apostrophes, les signes de ponctuation, les alinéas, ne sont pas comptés.

Pour chaque passage souligné on compte deux mots en sus.

Chiffres. — Les nombres en chiffres sont comptés pour autant de mots qu'ils contiennent de fois cinq chiffres, plus un mot pour l'excédant.

Les virgules qui séparent les chiffres, les barres de division, sont comptées pour un chiffre.

Service de nuit.

L'Administration ne reçoit de dépêches de nuit que pour les villes où un service spécial de nuit est établi.

Les dépêches expédiées la nuit ne sont soumises à aucune surtaxe.

Remboursements.

Toute demande en remboursement de taxe doit être adressée par écrit à l'Administration dans les six mois qui suivent le jour du dépôt de la dépêche; ce délai est réduit à quinze jours pour les demandes concernant des réponses payées d'avance et non expédiées.

Toute réclamation doit être faite par l'expéditeur de la dépêche à laquelle elle se rapporte, accompagnée de la copie remise par le bureau d'arrivée au destinataire, ou du bulletin de dépôt si la dépêche n'est point parvenue à destination.

PARIS. — IMP. NAPOLÉON CHAIX ET Cᵉ, RUE BERGÈRE, 20.

127

Usage



à chaque époque il faut distinguer l'usage déclaré de l'usage douteux. Il est un grand nombre de mots, de locutions, de constructions, le plus grand nombre même et à un moment donné tellement déterminé par la coutume qu'on ne peut s'en écarter sans choquer immédiatement : c'est l'usage déclaré. Mais d'autre part il y a un assez grand nombre de mots, de locutions et de constructions sur lesquelles l'usage n'est pas unanime : c'est l'usage douteux. il comprend en laissant à part les questions d'orthographe 1° ~~les~~ ~~[illegible]~~ ce qui tend à tomber en désuétude 2° ce qui tend à s'établir, sans être ni universellement adopté ni universellement rejeté. 3° ce qui dépend de l'emploi que chacun fait de la langue sans être rejeté ni approuvé immédiatement par l'usage.



L'usage déclaré ne peut donner lieu à discussion; on n'a qu'à s'y conformer.

Est-il possible ? est-il désirable que l'usage douteux soit fixé ?

Il n'est pas possible de fixer ce que l'usage laisse indécis, parce qu'il est absolument indépendant des écrivains et des grammairiens. L'usage adopte ou rejette spontanément ce qu'ils approuvent et ce qu'ils condamnent, sans qu'on puisse prévoir ni ce qui sera adopté ni ce qui sera rejeté. Il est souverain et souverain absolu. Le plus grand écrivain, et même le concours des plus grands écrivains ne peut pas plus empêcher une expression de tomber en désuétude qu'il n'a pour l'empêcher de se produire. On a reproché aux grammairiens français d'appauvrir la langue: c'est à tort si l'on considère la langue parlée, ils n'ont eu d'influence que sur la langue écrite.



non seulement on ignore si l'usage rejetera ou ratifiera les décisions des écrivains, mais on ignore pourquoi elles sont rejetées ou ratifiées ; et il est le plus souvent impossible de décider si un mot, une locution, une construction doit être rejetée ou condamnée. On ne peut le décider ~~[illegible]~~ ~~[illegible]~~ que d'après les principes généraux qui président à la perfection des langues : 2° un terme expressif mérite d'être conservé ou adopté ; mais c'est là une décision dont les motifs dépendent du tour d'imagination de chacun et qui est par conséquent plus ou moins arbitraire ; 2° une construction synthétique abrégée et nette doit être préférée à une construction analytique obscure et développée ; mais c'est une différence difficile à établir 3° enfin très souvent on ne peut motiver la préférence qu'on accorde à un mot, à une locution, à une construction. ~~[illegible]~~
~~[illegible]~~
~~[illegible]~~

× 1° un mot évidemment impropre qui a produit mérite d'être rejeté compendieusement = longuement.

~~[illegible]~~

toute décision repose dans le cas sur un sentiment individuel et tout arbitraire.

Non seulement il est toujours inutile et souvent impossible de décider ce que l'usage ne détermine pas, mais ce n'est pas désirable. Car il faut en langage comme en tout une certaine liberté, qui ne peut dégénérer en licence parce que l'usage est toujours le maître et finit par adopter ce qui lui est conforme et rejeter ce qui lui est contraire.

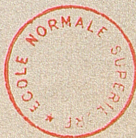
Y a-t-il un bon et un mauvais usage ? Vaugelas définit le bon usage par la façon de parler de la plus saine partie de la cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs du temps. Mais comment décider quelle est la plus saine partie soit de la cour soit des auteurs ? Ensuite pourquoi enfermer



l'usage dans celui d'une partie de la cour et des auteurs? les meilleurs témoins de l'usage déclaré sont ceux qui parlent le plus naïvement. C'est ce qui exclut les auteurs. Ensuite pourquoi se borner à une classe de la société à l'exclusion des autres? C'est là une pure convention. Le langage du peuple peut être grossier; mais celui de la cour ne peut-il pas être sous l'empire de la mode, de la fantaisie, des fausses délicatesses. Il ne faut considérer comme usage déclaré que ce qui est commun à toutes les classes de la société. Le reste est de l'usage douteux. Le bon usage est l'usage déclaré, le mauvais celui qui est rejeté immédiatement par l'usage déclaré.

La langue écrite est en général plus soumise à des ~~conventions~~ maximes et à des influences individuelles autres que la langue parlée, mais elle est d'autant meilleure qu'elle

se soumettant aux nécessités qui lui sont propres elle s'éloigne moins de la langue parlée, une langue écrite qui diffère en grande partie de la langue parlée est comme une langue morte; elle devient une langue factice, une langue de convention, sans propriété et sans vigueur fort inférieure à la langue parlée.



Deux cas se présentent. Des deux manières de s'exprimer entre lesquelles on est appelé à décider, l'une est-elle vicieuse ? sont-elles indifférentes ?

Pour décider qu'une manière de parler est ou non vicieuse, on peut la rapporter : 1° aux lois aux principes que suit l'usage à l'analogie ; 2° aux principes communs de tout langage ; 3° à l'autorité.

Chaque langue suit ses lois ses principes propres dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle l'analogie. – histoire du mot analogie. – Il n'y a pas seulement analogie dans les formes des mots ; il y a analogie dans l'emploi des sons articulés, il y a analogie dans la syntaxe entre les constructions. – Les clochers de la ville <u>poindent</u> à l'horizon. – Il lui feint qu'en un lieu que vous seul connaissez vous cachez des trésors par David amassés.

+ Il n'est pas de fait de langage qui n'ait sa raison, sa cause ; et toutes les causes agissent conformément à des lois générales. Il y a des lois générales propres à chaque langue dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle l'analogie.

Il n'y a pas d'anomalie dans les langues. Tout est conforme à des règles.

ce qu'on appelle irrégularité n'est
autre chose qu'une régularité différente
de celle que l'on considère comme telle.
Les verbes dits irréguliers ~~c'est une autre analogie~~ suivent une autre
analogie que les verbes dits réguliers. Ils
sont d'une autre espèce. Ils forment le
radical du présent et de l'imparfait autre-
ment que les verbes réguliers. – l'augment
de ἔρρεον est un redoublement etc. – il peut
y avoir dans l'usage des confusions: péril imminent.
recouvert pour recouvré. – elle est toute trem-
blante. mais ces confusions ont elles mêmes
leurs raisons; elles n'en sont d'ailleurs pas moins vi-
cieuses. L'usage a suivi une fausse ana-
logie. ce qui se reproduit souvent quand
une langue se désorganise.

En français les analogies de la syntaxe
sont restreintes d'une manière remarquable
par l'usage à certains mots. ainsi la construc-
tion de ~~[illegible]~~ l'infinitif avec l'article
celle de l'infinitif avec un sujet. Difficulté
de connaître la raison de ces restrictions.

On ne connaît les analogies d'une
langue que par son histoire, en remontant
à son origine; et on ne peut remonter à
son origine sans la comparer aux
langues coordonnées et à la langue primitive dont
elles dérivent.

~~La~~ L'analogie est beaucoup plus importante que ~~les [illegible]~~ les principes communs à tout langage pour ~~[illegible]~~ régler d'une manière de s'exprimer. Car ces principes sont nécessairement très généraux. Et c'est les appliquer faussement que de réduire par exemple toutes les formes à une même forme, toutes les constructions à une même construction. c'est mère de fausses analogies. En général × ce qui est net, dégagé, expressif est préférable à ce qui est équivoque, embarrassé, insignifiant. — recouvrer. orgueil éminent — compendieusement auquel pour où. — faire des frais — tâcher d'être aimable.

[× une ~~forme pleine~~ prononciation pleine et distincte doit être préférée à une prononciation confuse et abrégée. le petit à le p'tit. acheter à ach'ter etc.]



144

~~L'aut~~ on peut s'en rapporter à l'autorité des gens qui parlent ou qui écrivent bien ou à qui l'opinion attribue une sorte de juridiction en matière de langage comme l'Académie. Mais l'autorité qui est souvent une raison de s'examiner n'est jamais une raison de croire. Il faut avant tout s'en rapporter à l'analogie et aux principes communs de tout langage. Cependant ceux qui n'ont pas le temps ni le pouvoir de décider par eux mêmes font bien de s'en rapporter à l'autorité. Et on peut même convenir de s'en rapporter à elle dans des questions de peu d'importance comme celles d'orthographe, qui peuvent recevoir plusieurs solutions. — mots unis pour un tout dans les dépêches télégraphiques.

2° la langue de la littérature peut être distincte de la langue parlée, comme le Latin au moyen âge, comme le Sanscrit chez les Bengalis, les Mahrattes et dans le Dekkhan. La pureté consistait alors dans la conformité rigoureuse à l'usage des écrivains de la langue littéraire qui passent pour être classiques. Quand nous écrivons en Latin nous devons nous conformer à l'usage du temps de Cicéron, quand nous écrivons en Grec à l'usage de la prose attique. Mais quand une langue savante subsiste à côté de la langue parlée, elle n'est pas en général susceptible de pureté. Elle se compose de réminiscences classiques, de l'usage qui s'établit parmi ceux qui l'emploient, et d'emprunts faits à la langue vulgaire. En général plus la langue écrite est distincte de la langue parlée, plus il est difficile de l'écrire purement. On ne peut pas et même on ne doit pas se conformer rigoureusement à l'usage des écrivains d'une certaine époque reconnus pour classiques. On ne le peut pas, car on ne possède jamais bien une autre langue que la langue maternelle ; une foule de formes nous échappent, et même de distinctions évidentes pour ceux qui la parlent comme langue maternelle. Ainsi

dialogue sur les vers latins dans
Boileau on ne le doit pas car
se borner au vocabulaire des écrivains
d'une certaine époque, c'est s'interdire
l'expression des idées qu'ils ignoraient
pas. une langue écrite distincte de la
langue parlée est donc plus ou moins
morte; et on ne peut l'employer sans
y mettre dans une certaine proportion de
la langue parlée c'est à dire la langue
vivante. on dira: dico quod vita agis. langue philosophique.
Il en résulte un conflit de principes
dissidents qui ôte à une langue
toute pureté. aussi quand la langue
écrite sans ~~être~~ diffère de la langue
parlée comme le latin des Français
du moyen âge, s'en éloigne comme
aujourd'hui par exemple et est
à peu près impossible d'écrire avec
une entière pureté. — Il est à peine
un ~~écrivain~~ auteur Allemand qui écrive
purement. — Italien

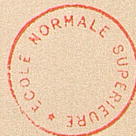
voir Heyse sprachwissenschaft p. 254

La langue de la poésie, de l'éloquence, de la prose s'établit dans des conditions souvent très différentes de celle de la conversation et l'usage peut n'être pas le même.

Il se présente ~~deux~~ plusieurs cas : la poésie et la prose, la littérature en un ~~mot~~ est originale, ~~ou imitée, ou même transportée tièrement du dehors~~ et entièrement originale, indépendante de toute imitation étrangère, la langue de la littérature est nationale, mais la littérature ~~dépend~~ est plus ou moins soumise à l'imitation d'une littérature écrite dans une autre langue. Enfin la langue littéraire même peut n'être pas la langue nationale.

Prenons le ~~deux~~ cas où la langue littéraire est nationale. À quelle condition écrit-on purement ?

1° on ne peut pas ne pas faire des vers ni écrire, en grande partie, comme l'on parle. Et d'autre part il ne peut pas ne pas y avoir entre la langue littéraire et la langue de la conversation des différences qui acquièrent au bout d'un certain temps l'autorité d'un usage. En poésie ces différences sont toujours grandes. Le fond des idées s'élevant de celles qu'on exprime dans le commerce ordinaire de la vie et amène naturellement, exige ~~une~~ des différences correspondantes dans le langage.



150

D'abord la forme est métrique, régulièrement mesurée ; l'harmonie du langage de la conversation est libre. Il résulte de là que certaines ~~expressions~~ mots, certaines constructions ne sont jamais employés ou ne le sont que rarement. Ensuite il faut que le langage s'éloigne du langage ordinaire comme les conceptions poétiques s'éloignent ~~des idées~~ de ce qui fait le fond de la conversation dans le commerce de la vie. Au bout d'un certain temps il se forme ainsi dans la langue ~~poétique~~ de la poésie un usage traditionnel auquel les poètes sont tenus de se conformer. ~~Cela tient à~~ Le fait se marque fortement surtout chez les Grecs où la littérature s'est développée le plus librement et le plus naturellement. Les chœurs chantés à Athènes devaient contenir des Dorismes. La langue de l'épopée devait être ~~[illegible]~~ plus ou moins ionienne, mots et constructions poétiques. Grecs Hellénismes dans la poésie latine. Latinismes et Latinismes dans la poésie française. Mots ~~rares~~ anciens ou étrangers, gloses dans toute langue poétique, dont l'emploi est autorisé et dans une certaine mesure exigé.

Le discours soutenu et la prose sont nécessairement très voisins de la langue parlée. Cependant ils en diffèrent toujours plus ou moins. On ne parle pas dans le discours soutenu comme dans la conversation; on n'écrit jamais comme l'on parle. On ne peut ne pas choisir dans le langage parlé, admettre certains mots certaines constructions, en rejeter d'autres, ~~rejeter~~ souvent entièrement ce qui paraît trop familier, toujours ce qui paraît bas. Quand une langue a été ~~maniée~~ employée par les grands orateurs et d'habiles écrivains, il se forme une sorte de langue écrite qui peut finir par être très distincte de la langue parlée, parce qu'elle varie beaucoup ~~moins~~ plus lentement, pour les raisons qui font que le langage des classes supérieures [illegible] varie ~~moins~~ plus lentement que celui des classes inférieures. Cette différence augmente graduellement, et peut arriver au point que la langue ~~écrite~~ écrite ~~forme~~ forme une véritable langue distincte de la langue parlée, comme la langue vulgaire différait du Latin au moyen âge.

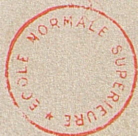
Quoiqu'un peuple puisse avoir une langue d'une remarquable perfection sans littérature (les Lithuaniens) et une littérature remarquable avec une langue imparfaite (les Français et les Chinois), néanmoins une langue parfaite est plus favorable à la littérature qu'une langue imparfaite. C'est dans les langues à flexion qu'ont été composés les monuments les plus importants de la littérature.

La littérature française est arrivée à sa perfection dans un âge où la langue avait beaucoup perdu, les consonnes finales étaient amuïes, la distinction de la forme sujet et de la forme complément effacée, ainsi que celle des nombres et des personnes.

Est-il possible d'épurer, de fixer, de régler la langue ? quel est le sens de ces expressions ?

Il faut distinguer le langage parlé du langage écrit.

Dans le langage parlé l'usage est ~~souverain~~ et souverain absolu. Il règle souverainement la prononciation, le sens des mots, leur association en locutions, les constructions. Ce qu'il règle ainsi est l'usage déclaré. On ne peut s'en écarter sans choquer immédiatement ceux à qui l'on parle. À côté de l'usage déclaré l'usage douteux. 1° ce qui tend à tomber en désuétude sans être évidemment rejeté 2° ce qui tend à s'établir sans être



évidemment adopté 3° ce qui dépend de l'emploi que chacun fait de la langue

les décisions des grammairiens et même des corps sur tous ces points n'ont aucune influence décisive sur l'usage qui rejette ou ratifie sans qu'on puisse même prévoir ni même en deviner les raisons.× Il est d'ailleurs souvent difficile de décider si ce n'est dans les cas suivants 1° une forme synthétique doit être préférée à une forme analytique. on doit préférer où à auquel. 2° un mot est pris avec une signification tout à fait impropre et forme une homonymie avec un autre mot. prêt éminent. recouvert pour recouvré (Vaugelas). – compendieusement pour longuement. 3° un trope est expressif et énergique. 4° une construction nette et rapide doit être préférée à une construction embarrassée et lente. une construction synthétique à une construction analytique. – mais souvent ces différentes raisons de décider manquent, et l'on n'a trouvé que d'arbitraires.×× – et vaut mieux laisser une certaine liberté, que d'ailleurs on prend toujours.

les décisions des grammairiens et des corps ont eu une certaine influence sur notre langage écrit. en général la littérature est plus soumise aux influences individuelles et aux conventions. cependant là aussi le goût et l'usage changent insensiblement

× même il suffit de ce que cette prescription le qu'il a adopté. le flot qui l'apporta recule épouvanté. – acculer quelqu'un. – Vaugelas critique l'expression figurée faire pièce à quelqu'un.

×× en général une expression ne peut être jugée isolément et indépendamment de son emploi;

l'éloquence de Bossuet n'a pas empêché qu'un grand nombre de ses expressions ne soient tombées en désuétude.× Pour que le langage écrit conserve quelque vie, il faut qu'il se régénère dans le langage parlé, ~~autrement~~ il passerait à l'état de langue morte, il serait, comme on dit, figé.× Il dégénérerait. Il ne faut pas même trop s'exagérer l'influence des grammairiens. Le langage écrit exige et appelle une certaine indépendance chez les auteurs. C'est ce qu'on appelle originalité. Il faut employer la langue parlée avec hardiesse ~~[illegible]~~ sans heurter l'usage déclaré.

Faut-il déclarer bon l'usage établi dans les classes supérieures de la société, mauvais l'usage établi dans les classes inférieures ? Quand il diffère, il faut en général ~~[illegible]~~ mieux préférer l'usage des classes qui renferment le plus grand nombre d'esprits cultivés. Mais ces différences tendent à diminuer à mesure que l'instruction se répand et que l'égalité et le rapprochement entre les habitudes augmentent. Et il peut être souvent douteux que l'usage des classes supérieures soit préférable à celui des classes inférieures de la société ; une sorte d'argot peut se répandre momentanément et changer d'une année à l'autre dans les unes comme dans les autres. L'usage établi chez les gens qui ont l'esprit cultivé doit être mis de préférence dans le cas où il diffère de celui qui est suivi dans le reste de la société. ×

× Voltaire (Dict. phil. France, François, Français) : Il me semble que lorsqu'on a eu dans un siècle un nombre suffisant de bons écrivains devenus classiques, il n'est plus guère permis d'employer d'autres expressions que les leurs, et qu'il faut leur donner le même sens, ou bien dans peu de temps le siècle présent n'entendra plus le siècle passé. sécheresse et indigence de la langue écrite au XVIIIe siècle.

× Dumarsais (article construction, œuvres V, 38) : Il y a une construction usuelle où l'on suit la manière ordinaire de parler des honnêtes gens de la nation dont on parle la langue ... j'entends les personnes 1° que la condition la fortune ou le mérite élèvent au dessus du vulgaire, et 2° qui ont l'esprit cultivé par la lecture, par la réflexion, 3° et par le commerce avec d'autres personnes qui ont ces mêmes avantages.



Vaugelas déclarait bon usage la façon de parler de la plus saine partie de la cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs, c'était trop restreindre le bon usage. Il est vrai que de ce temps les classes de la société étaient plus isolées les unes des autres qu'aujourd'hui; cependant cette restriction tendait à diminuer la franchise, l'énergie et la familiarité du langage. Les classes supérieures sont portées à la mollesse et aux fausses délicatesses dans le langage, ce qui est peut-être plus dangereux que la grossièreté.

En général on ne peut guère prononcer sur la qualité bonne ou mauvaise d'une expression prise isolément et indépendamment de l'emploi qui peut en être fait, c'est ce qui rend plus ou moins arbitraires les décisions grammaticales.

De même que la coutume règle l'emploi des sons articulés et des mots, le langage dans toute société d'hommes qui vivent ensemble, elle peut régler l'emploi des différents langages qui sont usités dans une nation. À Java il y a trois langages, un langage de cour, un langage vulgaire, et un langage intermédiaire qui est usité entre personnes de même rang. En Allemagne le langage écrit est composé de ce qui est commun aux différents dialectes du Haut Allemand. En France la coutume a fait prévaloir le dialecte de l'Île de France sur tous les autres, et dans ce dialecte le langage des classes supérieures de la société. Vaugelas entend par le bon usage la façon de parler de la plus saine partie de la cour conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des auteurs. Aujourd'hui le langage qui prévaut est celui des classes supérieures de la société parisienne. En général il y a inconvénient à ce que la coutume fasse prévaloir le langage d'une portion trop restreinte de la société. L'usage peut être trop restreint ou trop étendu ; un langage



est également pauvre quand il est parlé par un nombre d'hommes très petit et très grand. Dans le premier cas il ne se forme pas avec le concours d'une assez grande variété d'esprits; dans le second l'usage ne s'établit que pour l'expression d'un petit nombre d'idées, toutes relatives aux besoins matériels, comme la langue franque parlé sur les bords de la Méditerranée par les Européens et les Orientaux de toutes nations. Quand le langage écrit ~~diffère essentiellement~~ s'éloignant du langage parlé ~~écrit~~ par des différences essentielles (comme le sanscrit dans certaines parties méridionales de l'Inde) ou principales (comme le Latin au moyen âge), il est comme une langue conventionnelle; il manque de vie et de plus il est nécessairement borné à l'expression d'un certain ordre d'idées.

Dans chaque langage parlé l'usage règle souverainement la prononciation, les significations des mots, les locutions, l'expression des rapports grammaticaux, ou les constructions.

L'usage est _déclaré_ quand on ne peut s'en écarter sans choquer immédiatement ceux à qui l'on s'adresse. La conformité à l'usage déclaré est obligatoire, car si on s'en écarte ou ne se fait pas comprendre ou on ne se fait comprendre qu'avec peine, ou on ne réveille pas chez ceux à qui l'on parle les idées et les sentiments que l'on veut leur communiquer.

Il y a toujours un certain nombre de mots, de locutions et de constructions, en un mot d'expressions qui sont en dehors de l'usage déclaré. D'abord l'usage ne peut imposer le choix entre les expressions qu'il fournit. Ce choix dépend nécessairement de celui qui parle. Ensuite l'usage peut être douteux, quand une expression est rarement employée; ce qui peut arriver soit parce qu'elle tend à tomber en désuétude soit parce qu'elle tend à s'établir, sans être encore ~~tout~~ à fait rejetée ni tout-à-fait adoptée.

162

un individu ou un corps peuvent-ils devant-ils décider ce qui est en dehors de l'usage déclaré?

C'est à la coutume qu'il appartient de régler souverainement le langage. décider ce que l'usage n'a pas décidé est une sorte d'usurpation. c'est substituer son sentiment individuel à la coutume.

Il est très difficile de motiver une véritable décision. Il est en général impossible de prononcer sur une expression prise isolément et indépendamment de l'emploi qu'on en peut faire. car comment savoir qu'elle ne peut être bien employée? — d'après quels principes décidera-t-on qu'une expression est bonne ou mauvaise? c'est la science du langage qui doit les fournir; mais elle donne plutôt les moyens de constater les faits; elle ne permet guère de les juger. cependant 2° on peut condamner une expression nouvelle qui est employée dans un sens absolument contraire à sa signification étymologique (compendieusement pour longuement) ou qui manque d'harmonie. × 4° la tendance à abréger la prononciation des mots est mauvaise, parce qu'elle ôte aux mots leurs caractères distinctifs et multiplie les ~~[illegible]~~ homonymies

× ou qui est moins ~~énergique~~ signifiante qu'une expression anciennement établie

comme sans, sang, cent etc. 3° une expression nette est toujours préférable à une expression équivoque 4° une expression brève est préférable à une expression plus longue qui n'est ni plus claire ni plus significative.

— ces principes quoique évidents sont très souvent d'une application très incertaine et tout à fait arbitraire.

— l'analogie et la régularité ne peuvent guère servir de guides,× parce qu'on ne connaît que très incomplètement les analogies et les règles suivies par l'usage. Cependant on peut y avoir recours pour décider les questions d'orthographe.

Tout ce qui n'est pas défendu doit être considéré comme permis. Il est plus nuisible qu'utile d'ôter une liberté que laisse l'usage. Cette liberté est plus favorable ~~qu'utile~~ que nuisible ~~au style~~ à la littérature.

Les décisions n'ont d'ailleurs que fort peu d'influence sur l'usage. On ne peut fixer le langage qui change continuellement et irrésistiblement. On ne peut pas non plus l'épurer ; car on ne peut ni on doit rien changer à l'usage déclaré.

× pour décider les cas douteux

Il y a analogie quand des mots de même espèce ont la même forme ; (aime, lupus, dominus) ; anomalie quand des mots de même espèce ont une forme différente (je suis, vas, peux pouvons etc.)
Il y a régularité quand les rapports grammaticaux sont exprimés sous leur forme propre ; irrégularité quand ils ne le sont pas.



164

Les décisions des grammairiens sont d'ailleurs ignorées ou oubliées par la plupart de ceux qui parlent. Si les décisions de Vaugelas semblent avoir prévalu pour la plupart, c'est que le plus grand nombre portent soit sur des expressions qui tendaient à tomber en désuétude soit sur des expressions qui tendaient à s'établir. Or si on condamnait indistinctement les unes et les autres, à un moment donné ~~on ne se tromperait presque pas sur les expressions qui tendaient~~ le jugement serait ratifié par l'usage pour presque toutes les expressions qui ~~tendant~~ tendraient à passer d'usage et pour le plus grand nombre de celles qui ~~tendaient~~ tendraient à s'établir dans ce moment. Car il est très probable que ce qui tend à tomber en désuétude passera tout à fait, et que la plupart des expressions nouvelles qui se produisent à un moment donné ne s'établiront pas. Ce n'est jamais que le plus petit nombre qui prend racine. Car ~~[illegible]~~ l'usage, quand ~~si~~ la vitesse de variation n'est pas trop rapide (et en général elle ne l'est pas), ~~a plus de tendance~~ tend à conserver ~~[illegible]~~ la tradition plutôt qu'à adopter les nouveautés; et ce ~~que chaque génération reçoit de celle qui précède~~ d'une génération à l'autre la portion ~~[illegible]~~ du langage qui subsiste est beaucoup plus considérable que celle qui change. Quant à Vaugelas on ne fait pas d'ailleurs attention à ce que son propre langage avait beaucoup vieilli 50 ans après lui.

ceux qui parlent le plus purement leur langue maternelle sont ceux qui la parlent le plus naïvement, et ceux qui l'écrivent le plus purement sont ceux qui emploient le langage parlé le plus naïvement.



166

Un homme parle une langue purement, quand il se conforme à l'usage adopté dans la société dont la manière de parler est reconnue pour être bonne. mais à quels signes reconnaîtra-t-on que cet usage est bon? est-il lui même susceptible de pureté? et si cette qualité peut se rencontrer dans l'usage adopté par une société, à quoi la reconnaîtra-t-on?

La pureté du langage employé par un individu se reconnaît à la comparaison de la manière de parler avec l'usage reconnu pour bon. mais cet usage lui même à quoi faut-il le comparer pour juger de la pureté?

Il est hors de doute que la langue d'une société entière peut manquer de pureté. ainsi le patois Alsacien d'aujourd'hui. ce qu'on appelle jargon. Le grec des inscriptions Athéniennes. la langue des inscriptions populaires de la fin de l'empire.

La langue des inscriptions athéniennes ne manquait pas de pureté parce qu'elle n'était pas conforme à celle de Platon et d'Aristophane, du peuple Athénien. car il en était de même des autres dialectes. ~~Le dialecte d'une langue~~ Les dialectes d'une langue ne manquent pas de pureté parce qu'ils



ne sont pas conformes à celui qui
a pu prévaloir pour l'expression
des idées en littérature ou même dans
les classes supérieures de la société. Le Picard
le Bourguignon, le Normand du moyen âge ne sont
pas des jargons parce qu'ils diffèrent de
la langue de l'île de France. Ils pouvaient
avoir et ils ont en effet des défauts
qui manquent à la langue de l'île de
France. Mais d'autre part certains patois
du midi pourraient avoir des qualités
supérieures. ~~D'ailleurs ce sont des variétés
coordonnées du latin~~. Si on met à
part les circonstances historiques qui
ont donné la prééminence ~~au~~ au dialecte
de l'île de France, x il n'y a pas entre
ce dialecte et les autres dialectes de la
langue d'oïl ~~[illegible]~~ des différences assez
importantes pour lui assigner la supé-
riorité, pour le considérer comme un
type auquel les autres devraient se con-
former. D'ailleurs une langue peut être
inférieure à une autre langue sans cesser
d'être pure. Le Français est inférieur
au Grec; mais il a sa pureté comme
le Grec. Enfin des idiomes coordonnés
dialectes ou langues ont chacun leur
pureté!

x à la considérer comme un simple instrument
indépendamment de l'usage qu'on en fait

Il en est de même quand on qualifie une langue dérivée par rapport à celle dont elle tire son origine. La langue de nos auteurs classiques est aussi pure que celle de Cicéron.

Pour qu'on sente qu'il y a quelque chose de juste dans l'expression de pureté appliquée à ~~l'usage~~ la manière de parler d'une société, on déterminera comment on doit l'entendre, en quoi consiste la qualité qu'elle désigne, en remontant à l'étymologie. La pur signifie proprement de la qualité par laquelle une chose est sans mélange, et attribuée souvent dans un sens favorable exempt d'~~alt.~~ un mélange qui la corrompt, l'altère, la souille. Une langue est donc pure quand elle est exempte d'un tel mélange. Une langue qui n'est pas pure est ~~donc~~ inférieure à une langue pure, ce n'est pas seulement parce qu'il lui manque des qualités, parce qu'elle offre des défauts qui ne se rencontrent pas dans une langue pure mais parce que ces défauts proviennent d'un mélange. Mais quels sont les éléments d'un tel mélange?

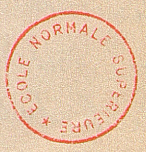
~~Dans~~ Ceux qui parlent bien une langue qualifiée de pure + suivent instinctivement dans la prononciation, les formes ~~des mots~~ les significations, les constructions



certaines lois, certains principes qui sont en harmonie les uns avec les autres et dont l'ensemble constitue ce qu'on appelle le génie d'une langue. Les Athéniens du temps de Démosthène, les Romains du temps de Cicéron ~~prononçaient nettement~~ prononçaient distinctement les désinences des mots ~~consonnes finales~~, ~~déclinaient les noms~~ déclinaient les noms comme on l'indique ~~et conjuguaient les verbes comme l'indiquent nos grammaires, employ~~ et employaient les cas ~~construisaient avec ou sans prépositions~~ comme on l'indique dans la syntaxe. Eh bien la prononciation des consonnes finales, ~~la variété de formes qui~~ la variété des formes qui ~~constitue les déclinaisons, enfin la construction des substantifs sans les prépositions~~ et l'emploi des cas pour marquer les ~~rapports~~ fonctions du substantif dans la proposition sont deux principes étroitement liés; on ne pouvait observer l'un sans suivre l'autre. Il y avait donc harmonie entre eux. Dès qu'on n'a plus fait sentir les consonnes finales, on a cessé de distinguer les cas, on a dit pro salutem, ob meritis; et il a fallu avoir recours à l'ordre des mots soit aux prépositions pour marquer les fonctions remplies par le substantif dont la ~~désinence~~ forme n'a plus indiqué que le nombre singulier ou pluriel.

Il a fallu employer des procédés, mieux des principes différents de ceux que suivaient les Grecs et les Romains dans la prononciation, la forme et l'emploi des substantifs. Au lieu de dire dare Petro on a dit donner à Pierre. Pierre est devenu un substantif dont la désinence est invariable et dont la fonction a été marquée par la place qu'il occupe ou par la préposition dont il est précédé.

Une langue est pure quand les principes auxquels obéissent instinctivement ceux qui la parlent sont en harmonie entre eux, comme était l'attique dans la langue d'Athènes au temps de Démosthène, de Rome au ~~autant~~ temps de Cicéron, dans celle le Français du temps de Bossuet. Elle manque de pureté quand les principes qui la dominent sont en conflit. Il y a dans une telle langue un mélange, le mélange de principes qui ne s'accordent pas. Les locutions pro salutem, ob meritis ne sont pas pures parce qu'elles présentent le mélange de deux principes différents ~~celui des cas~~ celui qu'on suit dans une langue qui a des cas, celui que



l'unité dans une langue qui n'en a pas. Les désinences des substantifs sont variées comme si les cas étaient employés pour marquer leurs fonctions et en même temps ces substantifs sont construits ~~comme si leurs fonctions étaient marquées par leur place ou par des~~ prépositions, comme si leur désinence était indifférente à l'expression de leurs fonctions. Quand l'un des principes a prévalu à l'exclusion de l'autre, la langue a été pure.

Il résulte de cette coexistence, de ce conflit de principes différents ~~que ceux qui parlent une telle langue~~ dans le langage que ceux qui le parlent ne savent jamais comment ils doivent parler. Ils emploient tantôt une forme tantôt une autre, au hasard, comme il est le plus commode pour eux dans le moment où ils parlent. L'un dira pro meritis, l'autre pro merito, un autre pro meritorum; on dira tantôt filius regis, tantôt filius de rege. Il y aura dans le langage une fluctuation dans l'instinct de ceux qui parlent une indécision qui nait l'usage de la lutte des principes qui le

disputent la prédominance. La langue dominée par les principes antérieurs se désorganise, se corrompt ; et la langue qui sera dominée par les principes nouveaux se forme. La désorganisation de la langue primitive et la formation de la langue dérivée peuvent durer fort longtemps et ne se manifester d'abord que par des signes à peine sensibles. Mais il y a ordinairement une époque où cette transformation se précipite.

C'est dans des conditions semblables qu'un dialecte peut devenir impur. Ainsi l'Alsacien offre aujourd'hui le conflit entre les principes qui gouvernent l'Allemand et ceux qui gouvernent le Français. L'Allemand du XVIIe siècle dans les vers allemands.

Il est fort difficile de tirer parti d'une langue dans de telles conditions. Conflit de la quantité et de l'accent tonique dans les vers de l'Africain Commodien instructiones adversus paganos

in lege praecepit dominus caeli marisque
aut aliqui latet error equo ne credita venit

Il faut distinguer l'usage,
c'est à dire le langage parlé par tous les membres d'une même société du
langage écrit, du langage littéraire
employé par la poésie, l'éloquence,
la prose. L'usage c'est l'emploi des
sons articulés et des mots tel que
la coutume l'établit dans une société.
Or la coutume ne détermine que le
nombre et la qualité des sons articulés,
le nombre et les acceptions des mots,
~~le nombre des~~ un certain nombre
des combinaisons de mots qu'on appelle
~~des~~ locutions ~~toutes faites~~ (dans l'anglais phrases), enfin
les différentes constructions qui expriment
les rapports grammaticaux. Mais
le choix des mots et des locutions ~~des constructions~~, et
leurs diverses combinaisons dépendent
uniquement de ceux qui parlent et
qui écrivent. Et à ce point de
vue Cicéron a raison de dire que
rien n'est plus souple ni plus maniable
que la parole. Or la littérature
représente l'emploi que les auteurs

savoir appuyer sur le bout du doigt
et non sur l'extrémité?
lever les yeux au ciel et
non lever les yeux au ciel



176

ont fait de la langue, c'est à dire la manière dont ils ont choisi et ~~ces~~ combiné les mots et les constructions que leur fournissait l'usage, et les modifications qu'ils ont apporté à l'usage, ~~[illegible]~~ mais non l'usage en lui même. car la littérature d'un temps ne peut représenter jamais l'usage de ce temps ni complètement ni fidèlement. Elle ne peut le représenter complètement: car le caractère des ~~[illegible]~~ idées exprimées par les différents genres de prose et de poésie, le goût des auteurs et du public excluent ~~certains mots~~ un grand nombre de mots et de constructions qui sont d'un usage commun; ainsi dans les écrits du 18e siècle la langue familière n'est presque pas représentée. D'autre part les mêmes causes conduisent à introduire dans les écrits ~~[illegible]~~ des termes nouveaux, soit des acceptions ~~nouvelles~~ inusitées, soit des combinaisons ~~nou~~ inventées. ~~velles~~. Les idées qui forment le fond de certains ouvrages sont

éloignés de celles que l'on exprime dans la conversation ordinaire, par exemple les idées de philosophie et de critique littéraire, il leur faut créer de nouveaux termes, ou détourner de leur acception des termes usités. ~~Et l'esprit~~ ~~et la poésie~~ ~~d'employer~~ ~~dans~~ ~~les combinaisons~~ ~~extraordinaires~~ ~~leurs combinaisons~~ ou les combiner autrement qu'on a coutume de le faire. La poésie est même obligée de s'écarter de l'usage sous peine de platitude. × Enfin il n'est pas d'individu qui ne s'écarte plus ou moins soit volontairement soit involontairement de l'usage, ~~et qui n'emploie à sa façon les mots et les constructions~~ mais qui ne s'écarte plus ou moins soit volontairement soit involontairement de l'usage, et cela dans les meilleures époques. C'est en cela que consiste l'originalité. Voltaire ne s'écartait que fort peu de l'usage de son temps; il en est autrement de Bossuet qui s'en éloigne très fréquemment. Il arrive très souvent que l'on confond la langue

× et le goût public peut même imposer l'obligation de s'écarter de l'usage dans ce qu'on écrit même à sa façon les mots et les constructions contre raison usitées (ce que l'usage n'interdit pas puisqu'il laisse libre le choix des mots et des constructions et la plupart des autres combinaisons)



écrite c'est à dire l'emploi que
les écrivains ont fait de la langue
~~en~~ d'autres termes le style avec
la langue. ainsi on disait que
la langue du moyen âge était
barbare, parceque le style de ce
temps est en effet barbare; on dit
99 fois que la langue Allemande
est obscure parceque le style des
écrivains Allemands est très souvent
obscur; et on dit que la langue
française est claire parce que le
style des écrivains français est en
général clair. on dit de même
que l'Anglais est vigoureux parce que
le style des écrivains Anglais a
de la vigueur. ~~et [illegible]~~
l'usage ~~est toujours clair et~~
~~toujours clair [illegible]~~
~~[illegible]~~
~~qu'il [illegible]~~
~~[illegible]~~ il n'est donc pas dans
les écrivains qu'on peut constater
l'usage; c'est surtout dans la conversation et chez ~~ceux~~ qui
parlent la langue le plus naïvement,
avec le moins de préméditation
de réflexion, c'est à dire chez les
femmes, les gens du monde et les hommes du peuple.

Il se forme dans une nation
en matière de style un usage
en d'autres termes un goût très
différent de l'usage parlé. L'usage ~~goût~~
règle l'emploi que les écrivains font
de la langue; l'usage règle la langue
elle même.

Cf. Vaugelas p. 505 et 199.

Les hommes qui vivent ensemble contractent l'habitude de parler de la même façon c'est à dire d'exprimer les mêmes pensées par les mêmes sons articulés et de signifier leurs rapports de la même manière. Une habitude commune à des hommes qui vivent ensemble s'appelle coutume. On appelle usage l'emploi des sons articulés ou des mots tels que la coutume l'a établit. Le langage désigne toute façon de parler générale, particulière, individuelle, et même la parole en général, l'expression de la pensée au moyen des sons articulés.

Variété du langage suivant les lieux, les classes de la société, les temps[x] et même les individus. — différence entre le langage parlé et le langage écrit. — goût public. — exigences propres à la poésie, à l'éloquence, au genre didactique. — le langage écrit peut être absolument différent du langage parlé (emploi du latin, du sanscrit) ~~[illegible]~~ — le langage parlé est indépendant de la préméditation et de la réflexion; le langage écrit reproduit l'emploi que chaque auteur fait de la langue, en d'autres termes le style. Le style est plus ou moins réfléchi; il tient de l'art. Le langage parlé en fournit comme les matériaux (cf. Ac. d. cr. 45 [illegible] etc.)

x le langage varie continuellement mais la vitesse du mouvement n'est pas uniforme; le changement est tantôt lent, tantôt précipité, comme à la fin du 10e siècle en France.



les qualités et les défauts de la littérature ne ~~doit~~ doivent pas être attribués au langage parlé, mais aux auteurs qui l'emploient.

Les diversités qui séparent ~~les~~ et les différentes façons de parler sont essentielles ou non essentielles, — Elles sont essentielles quand ~~des~~ les sociétés humaines dont on compare les langages ne ~~désignent~~ signifient pas par les mêmes sons articulés les idées communes à tous les hommes;ˣ on appelle langues ces différentes façons de parler. — Elles ne sont pas essentielles quand les sociétés dont on compare les langages désignent par ~~les mêmes~~ des sons articulés ~~ou par~~ identiques ou très voisins les idées communes à tous les hommes, ~~ces diversités et ces~~ cette ressemblance entraîne toujours une grande ressemblance dans les sons articulés et dans l'expression des rapports grammaticaux ou structure grammaticale les langages comparés qui ne sont pas séparés par des diversités essentielles peuvent offrir des diversités principales ou secondaires. quand les diversités principales portent sur la prononciation, le vocabulaire, et un peu sur la structure grammaticale les diversités secondaires portent avant tout sur la prononciation et un peu sur le vocabulaire. les langages s'appellent langues quand ils sont séparés par

ˣ cette diversité entraîne toujours d'autres diversités dans le nombre et la nature des sons articulés, et dans l'expression des rapports grammaticaux.

des diversités principales, dialectes quand [au-dessus : auparavant] ils ne sont séparés que par des diversités secondaires. cette limite ne peut être déterminée rigoureusement. on donne en général le nom de langue au langage des classes supérieures d'une société qui forme un corps de nation. — on donne également le nom de langue au langage d'un temps comparé à celui d'un autre, quoique les diversités ne soient en général que ~~[illegible]~~ secondaires.

L'usage n'est jamais irrégulier ni arbitraire. il obéit à certaines lois souvent très compliquées et fondées sur des raisons qui nous échappent ordinairement.ˣ Il est conforme à la raison c'est-à-dire à notre raison réfléchie, quand nous reconnaissons ces lois et leurs motifs; il est par dessus la raison quand les lois ou leurs raisons nous échappent. on ne peut jamais affirmer qu'il est contraire à la raison — les variations de l'usage dans le temps sont également régulières; mais ~~et~~ si on peut en suivre jusqu'à un certain point les lois, on ignore complètement la raison.

une langue peut-elle être considérée comme inférieure ou supérieure à une autre? y a-t-il un critérium de la perfection en matière de langage?

ˣ on appelle *analogie* le rapport que les mots ont ensemble pour leur formation. aimer, aimerai, venir, viendrai, partir, partirai. — on appelle régularité la conformité des terminaisons qui expriment les mêmes rapports

ce n'est qu'une apparence, qui provient de notre ignorance. les verbes dits irréguliers suivent ~~ont~~ une autre sorte d'analogie ~~régularité~~ que les verbes dits réguliers.



182

Il y a à considérer dans un langage l'harmonie, le vocabulaire, l'expression des rapports grammaticaux ou structure grammaticale.

L'harmonie du langage n'est pas celle de la musique, la mollesse de la prononciation n'est pas l'harmonie. Langues Polynésiennes qui n'ont presque pas de consonnes. — netteté de l'articulation, variété qui dépend du nombre des voyelles et des consonnes, des proportions dans lesquelles les sons articulés sont mêlés, de l'accent, de la quantité. Le Grec est la plus harmonieuse des langues connues. Le français propre à la conversation.

Le vocabulaire riche ou pauvre, la richesse acquise et la faculté de s'enrichir. Le nombre des mots ne constitue pas absolument la richesse d'une langue. Il faut, pour comparer, mettre hors de compte toute la technologie des arts et métiers, les termes scientifiques, les noms d'institutions et d'usages étrangers (comme consul, consulat, dictature etc.), les noms qui désignent les plantes, les animaux, les oeuvres de l'art et de la nature, les phénomènes naturels, les minéraux etc. propres à chaque pays. Une langue a ~~tous~~ toujours les noms de choses dont ~~elle~~ la société a besoin. Le Mantchou a un grand nombre de mots pour désigner le chien suivant son âge, sa couleur, sa peau son poil, sa taille, sa vitesse, ses bonnes ou mauvaises qualités etc. Même richesse de synonymes dans les pays où il y a beaucoup de bétail pour désigner les vaches, les corps de bétail, pour désigner les vaches, les

moutons etc. Les Hongrois distinguent 10 sortes de vins. Les Chinois ont un grand nombre de mots pour désigner les différentes sortes d'athéisme. x La richesse d'une langue doit être cherchée dans l'abondance des ~~expressions~~ termes dont elle dispose pour désigner ce qui se rapporte aux mœurs, aux caractères, aux sentiments, aux pensées, aux inclinations, aux passions, aux actions des hommes. x Ce genre de richesse dépend essentiellement du degré de culture et de civilisation auquel une société est parvenue. Les patois sont à cet égard beaucoup plus pauvres que les langues.

Manière dont chaque langue forme ses mots : 1° tropes : entendement, réflexion etc. 2° dérivation 3° composition 4° associations de plusieurs mots en locutions propres (faire pitié) ou figurées (se mettre en frais). C'est le Grec qui emploie le ~~mieux~~ plus librement et le plus à propos ces procédés. Les tropes plus expressifs que les dérivations ; les dérivations plus brèves et plus rapides que la composition (Schuster, Stuhlmacher ; linguistique et Sprachwissenschaft) ; la composition plus énergique que la locution propre

x Il faut exclure aussi les termes qui ne se rapportent qu'à des distinctions purement matérielles. Le Dayak langue de l'île de Bornéo a 20 termes pour dire <u>frapper</u> suivant que l'on frappe avec un bâton gros ou mince, de bas en haut, de haut en bas, horizontalement etc. <u>mamenter</u> être étendu par terre ; <u>mahirkep</u> être couché sur le ventre ; <u>mantanga</u> être couché sur le dos ; <u>marinkir</u> être couché sur le côté.

x voir par exemple le parallèle entre [illegible] et Corneille dans l'[illegible] du premier [illegible] Corneille.



La structure grammaticale est le point le plus important à examiner. ~~[illegible]~~ Elle est d'autant plus parfaite que les rapports grammaticaux sont plus nettement saisis et rendus et que leur expression est plus subordonnée à celle des termes qu'ils unissent. — Dans le birman, le siamois et l'annamite les rapports grammaticaux ne sont pas distingués. Dans le chinois ils sont très nettement distingués mais seulement par ~~l'ordre~~ l'arrangement des racines. Dans les langues mongoles, tartares ils ne sont pas nettement distingués et ils sont imparfaitement exprimés par l'agglutination. En sanscrit en grec et en latin ils ~~sont~~ sont nettement distingués et leur expression par la flexion est complètement subordonnée ~~subordonnée complètement~~ à celle ~~l'idée du rapport aux idées~~ des termes qu'ils unissent. ~~C'est~~ dans les langues indo-européennes sont les seules où le nom soit nettement distingué du verbe, et les flexions du substantif laissent une grande liberté dans l'arrangement des mots.

Dans quelles conditions un individu ~~parle-t-il et écrit-il~~ s'exprime-t-il purement, correctement ? quand il se conforme à l'usage. ~~mais~~ qu'est-ce que l'usage ?

Quand les hommes vivent ensemble, ils contractent l'habitude d'exprimer les mêmes pensées de la même manière. Une habitude commune à toute une société s'appelle coutume. On appelle usage la manière de s'exprimer telle que la coutume l'a établie.

Le langage des hommes tendant à différer ~~la manière de pa~~ dans la proportion que leurs relations sont moins intimes et moins fréquentes, l'usage varie avec les conditions sociales et surtout avec les temps et les lieux qui établissent entre les hommes une séparation encore plus profonde que les conditions sociales. L'usage de l'aristocratie ~~n'est pas celui du peuple~~ ne parle pas comme le peuple; ~~l'usage~~ des gens cultivés ~~n'est pas celui des~~ on ne parle pas dans [illegible] comme des esprits incultes. L'usage d'un temps et d'un lieu n'est pas celui comme on parle d'un autre temps ou d'un autre lieu.

À quel usage faut-il se conformer pour s'exprimer purement ?

En général le langage dont on se sert dans la conversation et le commerce de la vie n'est pas le même qu'on emploie dans le discours soutenu, dans la poésie, l'éloquence, en un mot dans la littérature.

S'il y a une complète égalité à tous les points de vue entre tous les membres d'une même société, si leurs relations sont quotidiennes, cette question ne se présente pas. Mais c'est le cas le plus rare à supposer une égalité sociale absolue, comme dans une démocratie pure celle d'Athènes par exemple, il y a des différences ~~entre~~ quand on ne vit pas dans les conditions d'existence comme entre la campagne et la ville

L'usage n'est pas ~~le même~~ tout à fait dans ces deux conditions.

Des circonstances historiques étrangères à la qualité du langage pris en lui même donnent ordinairement la prééminence à l'usage d'une portion de la société sur celui qui est suivi par l'autre. Et cette prééminence finit par donner au langage qui l'a obtenue indépendamment de son mérite propre des qualités qui le rendent réellement supérieur à celui qui n'a pas été favorisé. En général par tout pays ~~l'usage~~ la manière dont parlent les hommes que leur situation sociale, leur éducation, leur instruction et leurs conditions d'existence mettent au dessus des autres ~~est~~ a la prééminence sur ~~celui~~ l'usage suivi par les autres. Dans une démocratie pure, le langage de la ville aura la prééminence sur celui de la campagne. Quand les conditions sociales et politiques sont inégales, le langage des classes supérieures ~~est~~ a la prééminence sur celui des classes inférieures. Et cette prééminence toute sociale, politique ~~donnée~~ d'un langage lui donne des avantages réels qui finissent par la justifier, parce qu'~~ils finissent~~ elle est liée à une supériorité intellectuelle qui exerce une influence profonde sur le langage. L'activité intellectuelle est plus grande à la ville ~~que à~~ qu'à la

un grand nombre d'hommes se trouve journellement en contact qu'à la campagne où ~~chacun~~ l'on vit plus isolé. Elle est plus grande dans les classes supérieures qui ont plus de loisir que dans les classes inférieures qui sont absorbées par la nécessité de pourvoir aux besoins matériels. Les poètes s'adressent plus directement à ceux qui sont les plus capables de les goûter, qui sentent la poésie le plus vivement et le plus délicatement, aux habitants de la ville, aux classes supérieures. ~~aux avant~~ Il en est de même à plus forte raison des orateurs et des écrivains. Aux avantages que ces classes doivent à leur situation s'ajoute l'immense avantage que donne la culture de l'esprit. Il résulte de toutes ces circonstances que dans le langage [illegible] la prononciation est moins rude, plus distincte, les termes ~~pour~~ qui servent à signifier des idées de l'ordre moral plus nombreux, les constructions plus variées. En même temps l'emploi que les poètes les orateurs les prosateurs font de ce langage ~~lui donne~~ sans lui ~~donner~~ attribuer ~~[illegible]~~ une fixité qui est incompatible avec la nature du langage en ralentit la variation et donne à l'instinct de ceux qui parlent plus de sûreté. ~~La lecture~~ d'une métrique de la poésie qui donne en un senti-ment plus ~~net~~ de la nature des sons

grave mieux dans la mémoire et retenue

[illegible], de la propriété des termes, de l'exactitude des constructions. Les hommes incultes parlent comme il leur est le plus commode; il en résulte des altérations continuelles. le mont per naze pour le mont parnasse. le p'tit. c't homme. c'monsieur la mairrie pour la mairie. faire qque chose à crédit. Il ne s'est pas formé dans leur esprit une sorte de type auquel ils seraient instinctivement de se conformer. Ils obéissent bien à de certaines lois, mais ils n'en ont pas conscience. L'homme qui a lu souvent le mot parnasse sait comment il doit le prononcer. celui qui l'a seulement entendu le prononce comme il est le plus commode pour lui.

Ainsi s'établit et se justifie la prééminence d'un usage sur les autres. C'est à l'usage qui a la prééminence que l'on doit se conformer ~~celui qui veut~~ pour parler justement.

usage qui a obtenu la prééminence en France. — les trois langues de Java. — les deux langues des Marattes. — incertitude dans les considérations.

Un certain usage obtient la prééminence sur les autres. De quelle manière faut-il s'y conformer?

Il y a ~~un~~ l'usage déclaré et ~~un~~ l'usage douteux.

L'usage déclaré est celui dont on ne peut s'écarter sans choquer immédiatement ceux à qui l'on s'adresse. L'obligation de s'y conformer est évidente. On ne peut faire comprendre ni faire goûter sa pensée aux autres si l'on ne leur parle pas leur langage. ~~La prononciation~~ Si ~~l'on~~ vous heurtez l'usage déclaré, votre prononciation blesse l'oreille, les formes des mots étonnent, les termes et les constructions paraissent obscurs ou inintelligibles ou réveillent d'autres idées, ne font pas d'impression ou en font une autre que celle qu'on veut communiquer; ou, fussent-ils parfaitement intelligibles, ils produisent une impression vive et désagréable qui détourne l'esprit de ce qu'on veut lui faire entendre. Il n'est pas seulement nécessaire de se conformer à l'usage déclaré; ~~dont il est facile de~~ c'est encore ce qu'il y a de plus commode, comme il est facile de s'en convaincre, quand on voit combien on est embarrassé quand l'usage est douteux. En langage on est d'autant plus embarrassé qu'on

aujourd'hui le bon usage est la manière de parler des classes supérieures de la société parisienne, conformément à la manière d'écrire des meilleurs auteurs du 17e et du 18e siècle. Dans la conversation il y a tendance à s'éloigner de la manière d'écrire de nos classiques; dans la littérature du moins en prose il y a tendance à s'en rapprocher, particulièrement du 18e siècle, de nos

est mauvais goût. On peut objecter qu'un langage parlé comme il nous est plus commode a le mérite du naturel et de la naïveté. Mais on cesse d'être naïf aussitôt qu'on a l'intention de l'être. Un homme cultivé n'est donc pas le maître de parler ni surtout d'écrire au hasard de sa commodité personnelle. ~~Il faut~~ La réflexion a une part plus ou moins grande dans l'emploi qu'il fait de la langue. Et dès lors il faut bien qu'il se guide d'après certains principes, on n'est pas plus le maître d'être naïf que d'être innocent.

L'usage peut être douteux pour trois motifs : 1° plusieurs manières de s'exprimer sont employées concurremment, sans qu'on aperçoive nettement et sur le champ celle qu'il faut préférer ; 2° ~~une~~ telle manière de s'exprimer tombe en désuétude sans être généralement rejetée ; 3° telle manière de s'exprimer tend à s'introduire, sans être généralement adoptée.

En général il faut ne pas être prompt à décider et ne donner que des décisions motivées. L'un est étroitement lié à l'autre, car quand on s'astreindra à motiver ses décisions, on ne sera pas prompt à décider. Décider sans motifs, c'est décider arbitrairement, c'est prétendre imposer son sentiment individuel, c'est s'arroger un droit qui en matière de langage et même en toute matière n'appartient à personne. Tel mot ne me plaît pas ; on ne saurait le souffrir. Il est insupportable. Il n'est pas beau. Il n'est pas élégant etc. toutes façons de parler qu'il faut absolument s'interdire. Il faut se rappeler qu'en grammaire il est plus sûr d'être témoin que d'être législateur ; qu'au fond le seul législateur est l'usage ; que les décisions individuelles, si bien motivées qu'elles



soient ne sont après tout que des propositions soumises à l'arbitre souverain de l'usage. Il est d'ailleurs très difficile de juger de la valeur d'une manière de s'exprimer, indépendamment de l'emploi qu'on en peut faire. Qui vous assure que tel mot telle locution que vous condamnez ne peut être employé ~~[illegible]~~ de manière à produire un bel effet ? Enfin le pouvoir de l'usage est tellement souverain, que telle prononciation qui a semblé d'abord une cacophonie, que tel mot qui a paru ignoble, telle construction qu'on a trouvé gauche, ou obscure ou même inintelligible, une fois passé dans la coutume, ne choque plus et même plaît.* faire pitié à quelqu'un. — veule. — un bonhomme de père.

*et on le verra.

Il faut distinguer la langue vulgairement parlée, en un mot l'usage de la langue littéraire de la poésie, de l'éloquence, de la prose, des ouvrages écrits. une société peut avoir une langue très remarquable douée de qualités précieuses, et ne pas avoir de littérature : tel est le lithuanien. Réciproquement une littérature remarquable peut se développer dans une langue imparfaite. Le Français du moyen âge avait des qualités supérieures à celles du Français du 17e siècle.

Le langage écrit diffère d'ailleurs du langage parlé. L'usage change et s'établit indépendamment de la réflexion et de la volonté par le concours de tous ceux qui parlent. La langue écrite représente l'emploi que certains individus font du langage parlé avec plus ou moins

de réflexion et de préméditation
le style est précisément la manière dont ~~l'emploi~~
chaque ~~chacun~~ individu emploie le langage
parlé. or il n'est pas d'auteur
qui n'emploie qu'une portion
des mots et des constructions qui
sont en usage, et qui sur certains
points ne s'éloigne volontairement
ou involontairement de l'usage.
D'abord les matières que l'on traite
entraînent l'emploi d'un grand
nombre de termes et de constructions, et amènent l'emploi de termes
nouveaux ou de combinaisons
nouvelles parce que souvent les
idées qu'il faut exprimer ne
se présentent ~~...~~ pas dans le commun
de la vie.
chacun est porté comme instinctivement
à employer certains mots et certaines
constructions de préférence à
d'autres. Souvent un auteur a un
sentiment particulier qu'il ~~suit~~ préfère de ne pas se libérer
~~de déférence~~ à l'usage. Enfin il s'établit
y a à chaque époque parmi les
écrivains un goût commun qui
est pour le langage écrit ce
que l'usage est pour le langage
parlé. ainsi au 18e siècle la
familiarité était rigoureusement

enlève de la langue écrite. De plus les grands auteurs vivants ont une influence décisive sur ceux de leurs contemporains qui écrivent, beaucoup plus grande que sur l'usage, sur le langage parlé. La langue écrite ne représente donc qu'incomplètement la langue parlée. Une langue parlée par eux considérée en elle même * n'est ni claire ni obscure ni lourde ni élégante ni rude ni harmonieuse que par l'emploi que chacun en fait. L'Allemand en lui même n'est pas plus obscur que le français, et est peut être plus clair en lui même, car la prononciation prête moins à l'équivoque. Néanmoins les écrivains l'emploient souvent d'une manière obscure, et l'on peut dire que la langue écrite est comparativement au français obscure, parce que le goût du public n'impose pas aux auteurs assez de soin dans l'expression de leurs idées, et que les idées sont

* si elle remplit les conditions d'une langue parfaite



souvent obscure par elles mêmes,
le système de Hegel ne peut
paraître en peu en français plus
clairement qu'en Allemand. La
langue [écrite] du 18e siècle est riche,
même, indigente comparativement
à celle du 17e siècle; c'était un
effet du goût qui prédominait à
cette époque chez les auteurs et
chez les lecteurs. Mais ces défauts
n'étaient pas ceux de la langue
parlée qui échappe à toutes
les influences qui agissent sur la
langue écrite. L'usage est toujours
clair, toujours sain; car il n'est
formé que avec ce qui est dit sans
prétention et dans l'unique but
de se faire entendre; et quoique beau-
coup de locutions individuelles s'y
introduisent et s'y établissent, elles perdent en faisant partie de l'usage
le caractère de leur ~~[illegible]~~
leur ~~originalité~~ ~~indivi~~ origine.
une locution entrée ne peut être de mau-
vais goût, quand même elle l'aurait été
à l'origine (faire pièce). L'usage
purifie tout ce qu'il prend

L'usage varie continuellement mais avec une vitesse qui n'est pas uniforme ; le changement est tantôt très lent et invisible pour ceux qui parlent, tantôt très rapide et sensible même pour ceux qui parlent. C'est ce qui est arrivé au latin à l'époque de l'invasion des Barbares, au français à la fin du 16e siècle et au commencement du 17e siècle. En général les variations de l'usage sont lentes ; elles ne sont rapides qu'à certains moments.

Au milieu de cette diversité infinie de langues et de dialectes, et de ces variations continuelles de l'usage est-il possible de trouver une mesure d'appréciation, un type d'après lequel on puisse juger l'usage, décider ce qui est bien ou mal ? On est porté à trouver bien ce qui est conforme à ses habitudes, mal ce qui s'en éloigne. Mais le plus



léger degré de réflexion montre que ce serait fort mal juger que de juger ainsi. d'ailleurs les diversités du langage étant infinies, il faut décider entre les prétentions opposées.

On peut adopter deux solutions

chaque variété de l'usage est bonne. chacun pris dans son art est agréable en soi. Il n'y a pas de commune mesure à laquelle on puisse rapporter les diversités radicales, principales ou accessoires du langage. des sons ne nous paraissent discordants que parce que notre oreille n'y est pas habituée; une langue ne nous paraît grossière que parce que nous n'en comprenons pas les formes ni ~~la structure~~ les modalités.

parce que nous la comprenons grossièrement.

Ou bien il y a un type de perfection pour le langage et alors où le trouver et comment le trouver?

Dans tout langage on peut considérer les sons articulés, la forme et l'emploi des racines ou mots, la structure grammaticale.

La variété des sons articulés que l'homme peut proférer est extraordinaire. Un physiologiste admet

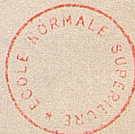
Et il est impossible de faire une statistique complète. D'après quels principes juger ce qu'on appelle l'harmonie d'une langue? De quel droit pourra-t-on prononcer qu'une langue est plus harmonieuse qu'une autre? on ne peut guères comparer à ce point de vue que les langues d'une même famille; il est certain que celles où les sons articulés sont proférés avec le plus de netteté et ont le plus de variété l'emportent sur les autres. La netteté consiste à ce que le caractère propre de chaque articulation soit nettement marqué dans l'absence de ces sons intermédiaires et mixtes qu'on ne sait comment déterminer. La variété dépend du nombre des sons articulés, des proportions dans lesquelles ils sont employés, des intonations avec lesquelles ils sont proférés (accent, quantité).



Il ne faut pas confondre la mollesse et l'harmonie. [Ce peut être une grave imperfection dans une langue que ~~la langue~~ l'impossibilité de prononcer deux ou même trois consonnes de suite.] L'harmonie du langage n'est pas celle de la musique. Il faut se rappeler que le langage sert à l'expression de la pensée, et que ~~la [illegible]~~ ~~de cette expression ne doit pas~~ l'harmonie doit y être subordonnée.

Dans le vocabulaire d'une langue on estime la richesse. mais il faut s'entendre sur ce mot, ou plutôt sur l'idée qu'il signifie. Il n'est pas de langage qui ne satisfasse à tous les besoins de la société qui le parle. quand une société a besoin d'un mot, elle le forme ou elle l'emprunte. Il faut distinguer dans un vocabulaire les mots primitifs, dérivés ou composés et les locutions qui consistent dans l'association de plusieurs mots. On est porté ~~pour~~ à placer la richesse d'une langue dans le grand nombre de mots ~~[illegible] employés~~ qu'elle possède. mais il faut peser, non compter.

1° si une langue, comme l'Anglais possède un grand nombre de mots empruntés à une foule d'autres langues, ces mots ne peuvent être considérés comme faisant partie du fonds national et indigène; 2° les mots techniques, les termes professionnels ne doivent pas être pris ici en considération. Les peuples dont la richesse consiste en bétail ont un grand nombre de mots synonymes pour désigner des nuances qui sont fort importantes au point de vue de la vie pastorale; un peuple qui pratique le régime parlementaire



a une foule de mots qui lui sont propres; les institutions politiques sociales, religieuses ~~...~~ obligent à employer une foule de mots. les mots qui désignent les choses ne doivent pas être pris en considération. sur ce point toutes les langues sont à peu près également riches. 3° le grand nombre des synonymes qui servent à désigner des nuances dans ~~...~~ tout ce qui est sensible n'est pas une vraie richesse. ainsi le Dayak a (Kirthal) racines pour signifier frapper suivant que ... Les langues ne diffèrent pas beaucoup non plus sur ce point. 4° la vraie richesse d'une langue consiste dans le grand nombre d'expressions ~~...~~ appelée pour désigner tout ce qui se rapporte à l'âme de l'homme, à ses passions, ses sentiments, ses inclinations, ses vertus, ses vices, sa conduite, ses actions, en un mot les idées qui appartiennent à ce qu'on appelle l'ordre moral. ce genre de richesse dépend essentiellement du degré de culture et de civilisation auquel est parvenue une société. à cet égard les langues des peuples barbares est pauvre, celui des nations civilisées est riche.

Il ne suffit pas de considérer le nombre et la qualité des idées qu'une langue ~~peut~~ exprime; il faut encore envisager la manière dont elles sont signifiées. Il faut distinguer la richesse d'une langue de la faculté qu'elle a de s'enrichir. Toute langue peut s'enrichir en empruntant les mots qui lui sont nécessaires; mais ce n'est pas là une vraie richesse. Il faut la chercher dans le fonds national et indigène. Une langue ~~peut~~ a la faculté de s'enrichir quand elle peut former d'autres mots avec ceux qu'elle possède. Elle peut signifier des idées nouvelles 1° en détournant les mots de leur sens propre, par des tropes. La métaphore est en particulier d'un usage universel et ce n'est pas une imperfection. Loin de là. 2° en formant de nouveaux mots par dérivation 3° par composition. 4° enfin par des locutions propres ou figurées. Les tropes de mots ou de locutions sont plus expressifs que les dérivés; les dérivés ont plus d'énergie que les composés, et les composés que les locutions propres. Quant aux tropes peut-on dire



qu'ils sont de mauvais goût dans une langue ? ceci est délicat à décider ce qui est certain c'est qu'ils peuvent avoir été de mauvais goût d'abord et que l'usage leur enlève ce qu'ils avaient de rude et de choquant faire pièce à quelqu'un, souvent même on ne sait plus leur sens propre faire des châteaux en Espagne &c. cependant c'est un avantage dans une langue de posséder un grand nombre de tropes, justes, ingénieux et spirituels. mais il est difficile de comparer les langues à cet égard sans préventions.

C'est surtout dans la structure grammaticale que consiste la perfection ou l'imperfection d'une langue. Si les rapports grammaticaux sont saisis avec netteté et rendus ~~avec~~ que leur expression soit subordonnée à celle des termes qu'ils unissent, une langue a un grand avantage. Il appartient au sanscrit, au grec et au Latin. Dans aucune autre langue les rapports grammaticaux ne sont ni aussi clairement saisis ni aussi convenablement exprimés. Les langues synthétiques sont supérieures aux langues analytiques agglutinantes, isolantes.

Le français ne s'est pas per-
fectionné en devenant plus ana-
lytique. La langue du moyen âge
n'a pas fait de progrès quand
la distinction entre les noms sujets
et les noms compléments s'est effacée,
quand les consonnes finales se sont
émoussées au point qu'on n'a
pu distinguer les nombres et les
personnes. Comme langue le français
au 17e siècle est donc inférieur à
celui des âges précédents quant à la
structure grammaticale. Au point
de vue du vocabulaire il n'est pas
moins riche mais la langue ~~pa~~ écrite
s'est appauvrie après le 17e siècle
~~à ce~~ par suite des conventions qui y
ont prévalu et qui ont ~~interdit~~
imposé trop de noblesse, un ton
trop soutenu.



Structure grammaticale. — manière dont une langue distingue et exprime les rapports entre les idées. — distinguer le procédé d'expression et la manière dont il est employé.

Juxtaposition. dans plusieurs langues de l'Indo-Chine les rapports ne sont pas distingués. En siamois le terme qui modifie suit toujours ~~[illegible]~~ le terme modifié, quel que soit le rapport. Les modifications exprimées comme des idées.

— ~~[illegible]~~

nay san = d'un jubet ou d'un jubins

— siamois rua khon nai = le canot du maître
canot possession maître

— chinois. distingue nettement les rapports. emploi de la juxtaposition et des racines auxiliaires.

agglutination. beaucoup de ~~[illegible]~~ rapports sont exprimés, et leur expression est subordonnée ~~subordonné dans leur expression~~ à celle de l'idée. — langue cri (Amérique du Nord) oo goosis-a ne wappa-m-in-owa = je vois son fils = video ejus filium
il fils-son moi vois-lui-le-sien

— les mots n'ont point de véritable unité; ce ne sont que des agglomérations*. — l'expression des rapports est mal subordonnée à celle des idées. — unité de qui devrait être séparé. — trop de rapports exprimés, pas assez de sous-entendus. — ~~[illegible]~~

* qui englobent souvent la proposition.
— ~~[illegible]~~

~~vers la [illegible]~~

~~[illegible]~~ L'expression des modifications n'est pas toujours aussi distincte que celle des idées. Le Groenlandais ajoute aux termes qui signifient une action des suffixes qui expriment commencer, aller chercher, venir, vouloir, pouvoir, toujours de plus en plus, bien, mal, mieux, [illegible] — L'ordre des éléments qui composent les mots n'étant pas libre, inconvénients de la juxtaposition

Flexion. L'expression des rapports est distincte et rapide; l'ordre des mots est libre. ex Romam — videmus Ciceronis librum

Pour juger le degré de perfection d'une langue, il faut la considérer en elle même indépendamment du style, c'est à dire de l'emploi que ceux qui parlent et qui écrivent en font. La langue est à ceux qui l'emploient ce que l'instrument est à l'artiste. La littérature ne représente jamais une langue ni complètement ni fidèlement. – caractères propres des genres, exigences du goût public, originalité personnelle de l'écrivain. – on attribue souvent mal à propos à une langue les qualités et les défauts de la littérature: clarté du français, obscurité de l'Allemand, vigueur de l'Anglais.

Cependant une langue est plus ou moins favorable à la ~~belle~~ ~~ex~~ beauté ou à certains genres de beauté dans l'expression de la pensée, comme un instrument est plus ou moins bon.

Les éléments d'une langue ainsi considérée sont les sons articulés considérés dans leur nombre, leur espèce et leurs combinaisons, les significations propres et figurées des mots les plus communément employés ou le vocabulaire, la structure grammaticale.



Ces éléments sont déterminés dans leur nature et leurs combinaisons par l'usage. Les hommes qui vivent ensemble contractent l'habitude d'exprimer leurs pensées de la même manière. Une habitude commune à des hommes qui vivent ensemble s'appelle *coutume*. On appelle *usage* l'emploi des sons articulés et des mots ou racines ~~tel~~ que la coutume l'établit.

L'usage qui est synonyme de langage diffère comme le langage lui même. Il offre des diversités radicales et des variétés.

Un usage est-il préférable à un autre? — tout usage est-il bon? — tout usage est bon comme toute institution sociale, politique religieuse est bonne, — quand on ne compare pas.

La portion d'une langue qui est déterminée par l'usage est plus ou moins étendue, suivant que ~~son mouvement~~ la transformation ~~exécution~~ est plus ou moins ~~étendue~~ profonde et rapide. Quand la transformation est très lente, il y a unité et homogénéité dans la composition de la langue; quand la transformation est profonde et rapide, il y a beaucoup d'éléments hétérogènes, de fluctuation et d'incertitude dans l'usage. (Le latin à la fin de l'empire romain. — le français aujourd'hui.) La langue est pure dans le premier cas, elle est plus ou moins barbare ~~ne l'est pas~~ dans le second. Une langue est et reste d'autant plus pure que ceux qui la parlent vivent plus uniformément, plus conformément à leurs traditions et moins accessibles aux influences étrangères à leur société.

La mollesse de la prononciation n'est pas l'harmonie. Langue Havaïenne. — nombre des voyelles et des consonnes — proportions dans lesquelles les sons articulés sont employés. — accent. — quantité. — le Grec plus harmonieux que le Latin (Quintilien); le Grec et le Latin plus harmonieux que les langues modernes.

une langue étrangère paraît plus ou moins harmonieuse indépendamment du sens des paroles. Allemand et langues slaves. placidité de la prononciation française. variété et netteté des articulations — intonations musicales des voyelles

Vocabulaire. riche ou pauvre. — significations des mots — manière dont ils signifient expressive et rapide ou non

richesse acquise. — faculté qu'une langue a de s'enrichir et manière dont elle s'enrichit — par emprunt — ou par l'emploi des éléments de son propre fond indigènes. 1° tropes; 2° dérivation ou formation de mots avec des racines ou des radicaux et des suffixes; 3° composition, ou formation de mots avec des radicaux ou des mots; 4° association de plusieurs mots qui font fonction d'un seul mot (verbe, préposition, adverbe) et qu'on ne peut modifier sans barbarisme ou locutions soit propres (faire pitié / avoir pitié), soit figurées (faire des frais). Les tropes de mots et de locutions plus expressifs que ~~la dérivation~~ les mots et les locutions ~~de la composition~~ propres; ~~les dérivés~~ les dérivés plus rapides que les composés, les composés de radicaux plus rapides que les composés de mots, les composés que les locutions. — supériorité du Grec. disposait librement de toutes ces ressources et les a employées avec mesure.

pommier et apfelbaum (Grimm, 347)
omnibus et allhinfuhrwerk, allwagen, gemeinwagen (Grimm. ibid.)

schuster — stiefelmacher — linguistik, sprachwissenschaft



214

— Toute langue a tous les termes dont ceux qui la parlent ont besoin. quand il en faut un, on le crée. — Pour juger de la richesse d'une langue, il faut exclure la technologie des arts et métiers, les termes scientifiques, les noms d'usages et d'institutions, de plantes, d'animaux, de phénomènes naturels, d'ustensiles en un mot de *choses* propres à chaque pays. grand nombre de mots en mandchou pour désigner le chien suivant son âge, sa couleur, sa peau, son poil, sa vitesse etc. noms de thés en chinois. pas de mot pour la *neige* dans les langues de l'Océanie. — abondance de synonymes pour exprimer des distinctions naturelles. 20 mots pour dire *frapper* en Dayak. plusieurs mots pour dire *être étendu*.* — la vraie richesse d'une langue consiste dans l'abondance des termes dont elle dispose pour désigner tout ce qui est de l'ordre moral, moeurs, caractères, inclinations, sentiments, passions, conduite, pensée de l'homme. comparaison de Turenne et du prince de Condé. — aucune langue n'est dépourvue de cette espèce de termes. — leur abondance dépend du degré de culture et de civilisation d'un peuple.

* *mamenter* = être étendu par terre; *mahinkep* = être couché sur le ventre; *mantanga* = être couché sur le dos; *marinkir* = être couché sur le côté.

Recueil des mots de Rosalie /.



171
2[illegible]
3[illegible]
72
153



Mots de Rosalie

1 Hestropésie pour hidropisie

2 Rejoli pr rejailli

3 je les ai vargue pr je les ai vus

4 Proximité pr proximité

5 les censures pr sang-sues

6 un pire de vache pr pis.

7 entre pis pr entre deux

8 Pélerine, pr Perline

9 Vaccimé pr vacciné

10 je craigue pr je crois

11 queux poisonnie pr quelle saleté

12 les bourevards pr boulevards

13 un pouchet pr un sac et des poches

14 je revéniomes, j'alliomes, je mangeromes

pr nous revenions, nous allions &



2 218

15 fougere pr fougère

16 mon grand amie, l'un de ses dictons

17 un homme mal rajablé pr mal vêtu

18 s'assir se rassir. pr s'asseoir se rasseoir

19 Ribaraye de sabots pr embarras &

20 Chausserons pr chaussons.

21 y s'enfoui pr il s'enfuit

22 amelette pr omelette

23 michailler michotter les casserolles
pr lécher les casserolles

24 Glera pr chétive

25 Roquillon pr Roquille

26 Cendrillonner pr aller dans les cendres

27 peinturer, peintureur pr peindre peintre

28 fromer pr fermer

29 froumis pr fourmis

30 La nature en a froumit
p^r la nature en a frémit

31 fromage de brique p^r fromage de brie

32 un billon p^r un buillon

33 infiser p^r infuser

34 raites p^r rayes

35 le porchambre p^r pot de chambre

36 barailler p^r faire du bruit remuer les meubles.

37 ~~commetot~~ comment veux-tu que je te louange p^r que je te loue.

38 une granditure p^r une tache qui s'aggrandit

39 on me faisse p^r on me fait.

40 ~~morgye~~ moruye p^r morue.

41 un catoton p^r une calotte

42 des catots p^r des noix.

43 Magrite p^r Marguerite



4 220

44 Mlle Beurthoud pr Mlle Berthoud

45 te v'la donc encor parvennu a mettre
ta poupée dure l'lit. pr parvenue

46 y avoir ité pr été

47 Couleuré pr mis en couleur

48 qu'étin pr qui étoient

49 va petrina j't'aurois ben flaubé
pr tapé.

50 des proguois pr progrès.

51 tligé pr tigé

52 que c'te p'tite fille là est révolutionnaire
pr résolue volontaire.

53 sarriette pr serviette

54 c'te saboquere pr cette sabotierre

55 a s'quinra pr elle se tiendra

56 Mr bartaud pr bertaud.

57 filoseille p.r filozelle
58 Victoire avance son ptit mufle
pour sa petite bouche
59 t'as de l'himeur p.r de l'humeur
60 espinser p.r spencer
61 de la crêpe p.r du crêpe
62 goujaffe p.r gourmande
63 ah! que ste ptite mome babois al
est donc gentille, l'aute jour al étais
juquée en haut de ste grant échelle
pleiante al avoit l'air d'un ptit
mogneau franc.
64 detpis p.r depuis
65 c'est qu'y a du pissard p.r de l'urine
66 son mal est ben rempire p.r son mal
est pire
67 déchaussé p.r dessollé.



68 nous avons teindu p^r nous avons teint

69 ce n'aura guere de Soutenance p^r Soutient

70 ma Mere at a reçu une bonne inucation p^r éducation

71 Je sors par ~~rapport~~ l'apor à vous p^r par rapport à vous.

72 y sont pardus p^r perdus.

73 Du beurre en mode p^r en motte.

74 un plumat p^r un plumet.

75 ma hôte p^r mon âtre

76 une voix enrouyée p^r enrouée

77 des Giblettes p^r gimblettes

78 parit p^r parement.

79 mancheron p^r manchon.

80 des hapettes p^r des petits cheveux

81 courtete p^r couvercle.

82 Curetée pr cuillerée
83 on a corrompu la conversation
pr interrompu
84 alcôme pr alcôve
85 queux carnage pr quel train
86 un ptitterant pr un titterant
87 ste guedenape là pr guenon
88 qui viegne pr qu'il vienne
89 quians, quians, quians, pr tiens, tiens &c.
90 sarcifires pr salsifis
91 al n'entend pas la badinerie pr elle
n'entend pas le badinage.
92 oh! la groumande! pr la gourmande
93 le roustteau de la ruye pr le
ruisseau de la rue.
94 la mardéchaussée pr la maréchaussée
95 je l'ai hayé pr haché
96 trouie pr truye



8 224

97 Guimauge pr guimauve

98 t'en recu, t'en rapprêche pr tu ~~e~~ recule du te rapproche.

99 barcetine pr barcelonnette.

100 enrubanté pr avoir des rubans

101 filleur pr filleule

102 je vous ide pr je vous aide

103 crouée pr croix

104 on fera de Dubosq une tomie, ou une esgliquette. pr anatomiser et squellette.

105 une grande brète pr une grande fille

106 affanée pr affamée

107 papacouina pr ipéKaKuana

108 son mouchoi à l'emérance avec un p lamat dessus. pr un chapeau amarante avec une plume

91
225

109 marchand d'harbouriste pr herboriste.

110 chus, nous chus vous pr chez nous &

111 ah! ste pauvre petite. pr cette pauvre petite.

112 ste rmontée pr cette après-diner

113 des bouqutures pr boutures

114 vétrier pr vitrier

115 salaguai pr saladier.

116 Mence dupee pr dupleix

117 gomette pr cornette.

118 queux variames pr quel changement.

119 évache pr évadé

120 digningoi pr de travers

121 des agonis pr des gônis

122 queux babillemens pr quel habit

123 Migraisse pr maigre

124 fanie pr fanée



125 les noceux pr les gens de la noce

126 parcheminer pr raccomoder

127 pourceline pr porcelaine

128 froubier pr remuer

129 quots pr coquelicots

130 dans sa fale pr sa chemise

131 évêntré pr éventé

132 clorcluche, pr coqueluche

133 j'ai mangé de ce mirotte pr mirotton

134 tu ne pense qu'a la mâcherie pr tu ne pense qu'à manger.

135 dame Madame queux grasserie, voulez vous que qu'ça faisse pr quelle graisse voulez vous que cela fasse.

136 Dame madame voulez vous que je faisse un feu exhorbitable pr un grand feu.

137 prorfil pr profil

138 empatientement pr impatience

139 e j' vous disois e d' sour, e d' soar &c

pr je vous disois dessous.

140 toile de cartoune pr cretonne

141 treyonner pr sucer

142 tousse pr quinte

143 les troupes ont fait meneuvre pr les troupes

ont maneuvré.

144 ~~raegarez~~ raegerez vote parole pr achevez ce

que vous avez à dire.

145 queux qu' c'est que c' lonchamps, pr qu'est ce

que c'est que Longchamps.

146 ces pourissons d'hospiciens (pr polissons)

ça brage ces gens là pr brave.

147 ces aribaras pr embaras

148 tondélier pr tonnelier

149 mr Casarnof pr mr Casanove



12. 228

150 la cologne p.r la colonne

151 desteyols p.r tilbuls

152 rebraguez chemin p.r rebroussez chemin

153 pommes d'apui p.r pommes d'apis

154 prugneau p.r pruneau

155 ~~la p.ti~~ la p'tite guéritte p.r le guéridon

156 l'amour greg. p.r l'amour grec

157 eh'ben apreye p.r après

158 queux mennequin! p.r quel maintien

159 décorailles p.r décorations

160 étomie p.r maigre

161 ecroquer p.r disséquer

162 y sont grand gouyat p.r ils font bonne chère

163 chiambreye p.r tente

164 artiles p.r artistes

165 lumero p.r numero

166 coutthurne pr cothurne

167 envieuseté pr envie de gagner cupidité

168 arénie pr aranie

169 mal dégouginé pr gros lourd, mal fait.

170 toile de courtois pr courtrai

171 ebardubluqué pr étourdie.

172 crassouyarde pr crasseuse

173 cataplume pr cataplasme

174 allez mamselle c'est que ma fille est un
peu orguilleur pr orgueilleuse

175 le ratier pr le ratelier

176 puisque st oreiller est piqué sus la croisée
y bordage le balcon.

177 acalifourchoné pr être à califourchons

178 st ariage pr cet embarras

179 triponer pr ~~tripier~~ tripier

180 ~~ta~~ bonne sait elle ben ~~mettre~~ l'ottograre
pr l'ortographe



181 je ne pourrois pas les rompere pr les rompre.

182 barificoter pr baricader

183 ces gens là sont gravés pr gradés

184 vous guignez pr cligner

185 miraton pr mirotton

186 falloit les trébucher pr les mettre tête bêche

187 ces vilains décrâbes pr execrables

188 un petit boitaclan pr un boiteux

189 des criquoles pr croquis

190 c'tambic pr alambic

191 engrouie pr engourdie

192 la Gimyalle pr le gimnase

193 agreyen pr ingrédiens

194 Quante j'donnerois 2 sous à marie

195 a n'en auroit pas pu d'obligance
quand on a les Oriquots pr
maux d'oreilles.

196 c'est de la petite griotte pr de la grêle
197 est ce la finition pr la fin
198 y pourraint déblinguer pr tomber
199 consommance pr consommation
200 chittonner pr se remuer sur sa chaise
201 c'est une maison qu'est impériar pr impayable
202 Le magistrat des commodités pr Vagistras
203 Départitions pr séparons



236


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

238

Bossuet

I, 3

chacun en <u>sa</u> voie — cf. les langues ont chacune leurs bizarreries

à ceux qui les avait faits — à remarquer la périphrase

ce grand Dieu — raison de l'épithète

pour empêcher le progrès d'un si grand mal — place de la proposition finale, ordinairement

au milieu de la corruption — propre, élu

— ordre des mots.

Abraham fut choisi — variété dans les sujets

la tige et le père

<u>Dieu</u> l'appela — inanité de la répétition en français.

à la promesse ... — inversion

<u>et</u> ce fut ... — ?

en J.C. — par l'intermédiaire de J.C.

c'est <u>ce</u> J.C. — seul par qui devait être répandue la grande bénédiction.

dans des richesses immenses — ordre

qui toutefois avait <u>sa</u> magnificence

<u>que</u> ce patriarche

le ciel lui donna les hôtes Gen. 18.

trompé en apparence; en effet il méritait

protégeait ... mettra



ennemi des vices et soigneux de les réprimer dans ses frères. Gen. 37, 2. (il accusa ses frères devant son père d'un crime énorme.

Bossuet

Discours sur l'hist. univ.

I, 3, p. 16

un jour devant la mort

se découvrant
— = se découvre à ses enfants ... et en particulier
l'état de leur postérité — la situation où devaient
être leurs descendants.

la maison

les Hébreux ... conséquence de ce que Jésus de
[illegible] ... marquant un état
Dieu ... opposition et conséquence
et
qu'il délivre = et le délivre
et le fait [illegible]?
comme son fils = comme s'il eût été son fils

la sagesse des Égyptiens
les peuples d'Égypte, les dieux de Syrie et de Phénicie

Douze villes ou plutôt douze bourgs

le déluge de Deucalion

régna en Attique

quoique les Latins ... quel sens?

Cependant



S'avançait

à quarante ans = arrivé à quarante ans

Il méprisa les richesses de la cour d'Égypte

et se mit en péril – allusion au meurtre d'un Égyptien

l'exposa à la fureur – reproches faits par un Israélite à l'occasion d'une querelle où il était intervenu – il s'enfuit à [illegible]

Sa vertu toujours invariable avec opprimés – il protège les filles ~~des~~ de Jéthro prêtre de Madian contre les pasteurs.

ce grand homme – contraste avec ce qu'il était avant passion..

Dieu de tes pères .. le Dieu d'Abraham d'Isaac et de Jacob.

Là = en cette circonstance

l'humilité – Moyse doute de lui-même, de sa faculté de parler

Fénelon
Existence de Dieu
I, 3 p. 80

tout – dans l'univers

la marque divine = de Dieu – le signe auquel on reconnait Dieu.

les cieux etc gradation du plus simple au plus complexe, du plus éloigné au plus prochain.

Tout nous montre.. coordination ... ce qui précède le reprend en l'expliquant en quoi consiste cette marque divine.

un dessin suivi = un plan d'un ouvrage dont toutes les parties ont entre elles la liaison et l'ordre qu'elles doivent avoir.

causes subalternes. – magistrat subalterne, emploi subalterne. – generales aff. et part. aff. gen. nég. et part. nég. de cause } propositions subalternes (voir Grand. I, p. 592) dans Bossuet

répétition fait mieux sentir l'opposition entre subalterne et supérieure. – il n'y a opposition qu'entre objets du même genre.

Il n'est point question..... – restriction à ce qui précède, objection que l'on écarte. – Il – question – répugne-t-il : il ne s'agit point de? et alors quel sens!

ce grand ouvrage – raison pourrait pas le critiquer?

dérèglement. – sens propre

erreur. Dieu se plait à exercer les bons (Saint.).

→ mettre à l'épreuve?



a quel parait de loin.

assez simples — parce que beaucoup de choses en apparence diverses se ramènent à l'identité.

n'arrive-t-il pas ... emploi de l'interrogation.

témérairement = temere

éprouve = fait l'expérience

motive cette dernière proposition

ce a qui suit.

étoient ... eussent paroit. supposition ~~impossi~~ qui ne rencontre pas dans la réalité.

dans la conduite = en conduisant

le tout ... le tout. la répétition marque avec plus de force que ce qui est mal intelligible est en même temps trop vaste

dans un vrai point de vue. — lieu où un objet doit être mis pour être bien vu.

leurs proportions. — continuation de la métaphore tirée de la perspective.

exclamation finale. — exprime ~~vive~~ énergiquement la vivacité de l'admiration et de la surprise excitées par le spectacle.

lire — d'ailleurs

on ne juge des ouvrages — s'emploie

particulièrement avec de pour marquer

décider du défaut ou de la perfection

ordre .. proportion, situation

respective — dimensions respectives,

dans un corps humain. — lire —

en effet.

toute autre vue — manière de voir.

mais qu'est-ce que, ... — interrogation sans réponse

par laquelle on ~~exprime que~~ signifie exprime que l'on considère

ce que l'on dit comme ne pouvant être nié!

autant que

nos voies = manières d'agir — sicut exaltantur caeli a terra, ita exaltatae sunt

viae meae a viis vestris, et cogitationes

meae a cogitationibus vestris.

que l'homme admire. — tour impérieux.

Il parle comme au nom de Dieu.

après tout locution adverbiale qui a

la valeur d'une conjonction.

défauts ... imperfections. — synonymie

le sceau de l'ouvrier. — la marque à

laquelle on reconnaît l'ouvrier comme on

reconnaît au cachet de qui vient l'objet

cacheté!



246

la marque du néant = la marque
à laquelle on reconnaît le néant
où il peut retomber. — c'est Dieu
qui conserve le monde par une création
continuée.

incompréhensible = très difficile à
concevoir. car il l'explique pourtant.

la main de Dieu éclate (brillera)
éclate — se fait sentir.
un ver de terre = la plus petite chose

partout ... partout ... l'opposition
mieux marquée par la répétition de
l'idée commune et par la symétrie de
l'antithèse.

tout ce qui n'est point Dieu etc.
enthymème dont la conclusion est
Donc tout ce qui n'est point Dieu est imparfait.
— interversion des prémisses à cause de la liaison psychologique du moyen terme

la créature serait le créateur* — argument
accoutumé. ou plutôt qui prouve que tout
ce qui n'est point Dieu ne peut avoir qu'une
perfection bornée. et qui se prend de ce qu'il
vient de Dieu — véritable suite: × dès que la créature
ne peut être infinie, ~~il faut qu'elle soit bornée en~~
~~perfection~~, ce qui n'a qu'une perfection
bornée demeure toujours imparfait

mais enfin

où elle manque = a un défaut

la critique = ceux qui ont, quand, ceux
qui cherchent les défauts

Dieu est infini
~~tout ce qui~~
il manque
or la créature n'est
donc elle n'est pas
infinie

exemple de la quatrième figure (Bamalip) 2e note
(conclusion quelque chose qui est imparfait est tout
ce qui n'est point Dieu)

* fait mieux ressortir la contradiction dans les termes

× (tout ce qui a la plénitude de la perfection est Dieu
or la créature à laquelle il ne manque rien de la plénitude de la perfection
donc la créature à laquelle etc. est Dieu même)
* tout (ce qui n'est pas non infini) est borné en perfection
or la créature ~~n'est pas~~ est non infinie
Donc cette créature est bornée en perfection
tout ce qui n'a qu'une perfection bornée demeure toujours imparfait
or la créature (tout ce qui n'est point Dieu) n'a qu'une perfection bornée
donc la créature demeure toujours imparfaite.

247

Étude sur la langue
de la Fontaine

Qq. remarques sur le
style

Voir surtout de la page 49
jusque vers la page 62 —



251

Notes sur

l'Iphigénie et l'Andromaque

de

Racine.



Racine

Iphigénie

I, 3

qu'il en coûte – emporte une idée de perte, dommage

par une heureuse erreur nous arme

j'augure – j'en augure bien, j'en augure mal.

Du sang qui se révolte

croirai-je que .. a pu
donc
votre cœur
songez-y
sur cette promesse

l'infaillible retour = reviendraient infailliblement.

que ses plaintes – personnification. – que dans ses plaintes, il laisse monter

frustrés = privés de qqne chose ~~qui~~ ~~appartient~~, qui est dû

réduire = ne laisser d'autre parti que de

enfin = pour conclusion

attestez = prenez à témoin de la légitimité de votre réclamation

heureux
Dût faire = expression du futur dans le passé

Dès lors modifie défendre ses droits.
A-t-on vu et autrefois qu'on vit avec tant d'é..

Si modifie un verbe sous-entendu

avec [illegible] – insolent

nos mains. – personnification.



sans vous

a serment — construction de subst. enth.

libres = quand nous étions libres

nous avez fait laisser

assemblés — construction absolue

vous donnant = vous donnez et —

circonstance concomitante

le fameux ouvrage — lequel? rassembler

tous les Grecs pour une entreprise commune ? ?

pour vous avoir modifié rêver. et que j'en pourrais alleguer le moins

sont prêts .. de — dans le dict.

de l'Académie seulement avec à.

commande. — commander une troupe, des soldats, donner à une troupe à des soldats.. l'ordre de faire une attaque, un coup de main.. Le onzième régiment fut commandé pour ouvrir la tranchée.

mais que — est-ce comme Ah.. que! ?

voyez — en imagination ? ?—

~~af~~freuse — les affres de la mort

superbe = fier

immole

malgré tous mes soins modifie la proposition suppositive.

sans mettre = au lieu de mettre

en faveur de mon sang j'explique — mais elle voit d'un oeil bien différent votre son sang (fils) dans une armée et son amour dans l'autre. Corn. Hor. 1, 1.

cet obstacle: je présente cet obstacle comme une intervention des dieux pour sauver ma fille.

Scène IV.

à peine = difficilement. on trouvait à peine de l'eau pour boire Acad.

de son destin... interroger. — tour latin: ménagé par l'inversion.

abord. Il y a un grand abord de monde dans cette ville. Acad. — leur abord fut bien prompt. Cid. 4, 1. c'est tout ce que j'ai vu dans Rome à mon abord Laf. 11, 7.

pompeux n'est pas noble. pompeux des vœux en qui il n'a rien d'agréable ni d'élégant (Goffr.). — mais il faut pousser désir avec toute la pureté de la nouveauté chrétienne (Boss. sermons) en vain je pousse aux cieux mes plaintes effroyables Racan Berg. 4, 2. que dit-on des soupirs que je pousse pour elle Rac. Bérénice 2, 2.

si comparatif

Scène V

encor si — ~~[illegible]~~ a. mot n'est guères usité que dans cette scène, encore ne l'emploie-t-on que rarement ~~[illegible]~~ — encore que = quoique ~~[illegible]~~ du moins

vous nous voyons

et le plus malheureux (des hommes)

votre amour n'a plus d'excuse. vous n'avez plus pour obéir à votre amour d'excuse légitime

en la place = à la place



256

la perfide Troie

dans cette même Aulide

s'en va dormir

je connois = reconnois. je ne l'ai qu'une fois mais je le connaîtrais entre mille.

laisse aux dieux opprimer l'innocence

— faites votre devoir et laissez faire aux dieux.

une mère

Racine
Iphigénie II, 2. & 3

quels empressements = quels motifs d'empressement.

imputer = attribuer qq. chose de blâmable. — imputare = porter sur le compte de qqun. — en jurispr. déduire une somme d'une autre.

dois-je = nécessité qui résulte pour l'esprit des faits ou d'un raisonnement.

mon respect a fait place — j'ai par respect laissé à la reine la liberté de vous témoigner son affection par ses transports.

ne puis-je, n'ose. — supprim. de pas. — oser, pouvoir, savoir, cesser.

Eh bien! = conséquence et exhortation.

cette amour. — ordinair. de la passion d'un sexe pour l'autre. — en prose féminin au pluriel.

contempler = considérer attentivement
voir. vois.
charmant

me voir la fille = éprouver que je suis la fille
à vos voeux = à l'accomplissement de vos voeux.

prétendre à — prétendre des honneurs
dois-je — proposition délibérative.





vous vous cachez

avec peine = chagrin ?

ce soldat a abandonné son drapeau

avons-nous = négation adoucie

un lieu où nous devions rester

abandonné = quitté ~~entièrement~~ ; Il abandonna ~~le pays~~ Acad.

soin = cura. la vie des grands est pleine de soins Acad.

— de .. combattre.

Hé = Eh bien. mais plus [illegible]

exhortation

Je prévois que nous aurons à souffrir d'un long éloignement

à qui j'avais vanté votre tendresse pour moi. — l'inversion marquée par la pause de l'hémistiche — on ne dirait pas j'avais pour moi vanté votre amour et vos soins.

mes soins

ai-je flatté vos voeux.

ennuis — de mortels ennuis

me sont cruels et lourds

De cet amant que dois-je soupçonner?

= conclure par conjecture.

horreur et frissonner

pour qui = pour Achille? ou Agamemnon?

A. doivent l'accabler.

qui doivent l'accabler = qui vraisemblablement

nécessairement d'après la situation l'accablent.

= le

donc. raisonnement a minori ad majus.

peut-être modifie également même

en naissant.

contrejetés d'un pieu

enfin = denique

donnent
ici

assez n'a pas pour complément pour

pouvoir

approchant de ces lieux — mes yeux

par avant — mon coeur

à peine = avec peine, difficulté

à mes yeux modifie prononcer

l'obtenir

le nom de mon époux — de

l'apparition.



Racine

Andromaque II, 1

les pas = le

en ~~[illegible]~~ démonstratif sans antécédent explicite.

<u>madame</u> ? et non <u>madame,</u> ?

cet amour payé de trop d'ingratitude = l'ingratitude dont j'ai payé.
le tour choisi pour la réponse.

ennui

vous croyez ... vienne ... je crois qu'il soit fort malhabile à réussir. — Je croyois qu'il n'est que des gants. Molière — la plus belle des deux je crois que ce soit l'autre Corneille — — l'emploi s'est introduit du temps de Vaugelas (Malherbe I, 4.) Coeffeteau s'était s'en servi. voir Vaugelas

> un peu plus bas
> je crois que dans son dépit mon coeur est endurci

un père = votre père

les prop. suppo^ses dépendant ~~[illegible]~~ d'partie

Si je le hais ! supple : tu me demandes

endurci, hélas ! et non <u>endurci</u> ; hélas

le perçant = perçons le et ...

lui = Andromaque

des yeux ... un coeur = une femme dans les yeux ... le coeur est.



le silence du mystère — mis
à la place du silence mystérieux
donne au vers une couleur poétique Geoffroy
de l'avis que


ECOLE NORMALE SUPERIEURE

Racine

Andromaque

I, 2

var. souffrez que j. me flatte en secret de leur choix. — pourquoi j'ose?

le fils d'Achille et le vainqueur de Troie = vous.

ce qu'il n'eût point fait — en apposition à ce qui suit, c.a.d. relever le malheur.

relever le fils du défenseur de Troie du malheur où il est tombé.

souvient-il construit sans de comme avec que.

tel qu'on a vu son père modifie ce qui suit.

craignez la récompense et que

il l'essaiera à combattre contre nous. trop dur — signan?
inquiétée = inquiète?
à qui prétend-on trop dur — signan?
seul de tous les Grecs construit avec me.
achevera sa misère = sa vie misérable
dans Argos = à Argos

avec Hector = avec un fils qui reproduira les exploits d'Hector.

son fils – style indirect

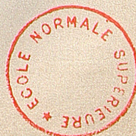
mais tremble de l'être — un enfant dans les fers

la vieillesse et l'enfance = les vieillards et les enfants

mon courroux = dans mon courroux je ne sais

mais que... propositions absolues — pas d'interrogation.

l'Épire sauvera ce que — ~~quel~~ ce.








ECOLE NORMALE SUPERIEURE

